



Étude de potentiel archéologique

Réfection de la route 132
Réfection de l'égout pluvial
Saint-Roch-des-Aulnaies
projets MTQ : 154040267 - 154920630

avril 2008

Patrimoine Experts s.e.n.c.

3 Principale Ouest, c.p. 58,
Berthier-sur-Mer, Québec
G0R 1E0

patrimoine_experts@videotron.ca

Étude de potentiel archéologique

Réfection de la route 132
Réfection de l'égout pluvial
Saint-Roch-des-Aulnaies
Projets MTQ : 154040267 - 154920630

Par

Josée Villeneuve
Michel Dumais
Pierrette Maurais
Alain Prévost

Patrimoine Experts s.e.n.c.

patrimoine_experts@videotron.ca

Document final

Présenté au

Ministère des Transports du Québec
Service des Inventaires et du Plan
Direction de la Chaudière-Appalaches
Direction générale de Québec et de l'Est

Avril 2008

Légendes des figures de la couverture

1. La Seigneurie des Aulnaies, le moulin banal (2007)
Photo Patrimoine Experts
2. Les Aulnaies, au sud-ouest du pont Deschênes.
Archives de la Côte-du-Sud et du Collège de Sainte-Anne : Fonds Louis-Pelletier
3. Vue du pont Deschênes, vers 1900
Denis Castonguay et coll., *Les Aulnaies 1656-1981*, p.144

Table des matières

Liste des figures	iii
Liste des tableaux	vii
Liste des photographies	viii
Liste des plans	xii
Équipe de réalisation	xiii
 1. Introduction	 1
1.1 Contexte de l'étude.....	1
1.2 Description de la zone d'étude.....	1
1.3 État des connaissances en archéologie	2
1.4 Les monuments historiques et l'aire de protection	4
2. Méthodologie	5
2.1 Les objectifs	5
2.2 Le potentiel archéologique préhistorique	5
2.3 Le potentiel archéologique historique	6
3. Milieu physique	8
3.1 Le paléoenvironnement	8
3.1.1 La dernière glaciation et les principaux événements postglaciaires	8
3.1.2 Développement du milieu biophysique.....	10
3.2 L'environnement actuel	11
4. L'occupation préhistorique	13
4.1 L'habitabilité du milieu	13
4.2 La séquence culturelle	13
4.3 Le potentiel archéologique préhistorique	22
4.3.1 Le milieu physique	23
4.3.2 Le potentiel archéologique	25
4.3.3 Les zones à potentiel archéologique	25
4.3.4 Recommandations	26

5. L'occupation historique	42
5.1 Le potentiel archéologique historique	51
5.1.1 Partie ouest	51
5.1.2 Partie est	65
5.2 Les zones à potentiel archéologique	77
5.3 Recommandations	78
6. Conclusion	99
7. Ouvrages consultés ou cités	100
7.1 Potentiel archéologique préhistorique	100
7.2 Potentiel archéologique historique.....	105

Annexe 1 : Biens classés

Liste des figures

Figure	Titre	Page
1	Localisation de la zone d'étude	3
2	Localisation du bassin hydrographique	4
3	Les seigneuries de la Côte-du-Sud. Source : Alain Laberge et al., <i>Histoire de la Côte-du-Sud</i> , p. 63	43
4	Extrait de la carte d'Anville, la paroisse de Saint-Roch en 1755. <i>Canada, Louisiane et Terres anglaises</i> / par le Sr. d'Anville [Paris] : l'auteur, 1755 48 x 65 cm ou moins. Source : [En ligne] http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/cargeo/accueil.html	45
5	Extrait de la carte de Holland, dressée entre 1796 et 1798 et publiée en 1813 montrant le tracé du chemin royal. <i>A New map of the Province of Lower Canada describing all the seigneuries, townships, grants of land, &c...</i> / by Samuel Holland ; London : Willm. Faden, 1813, 1 carte : coul. ; 59 x 87 cm G 3450 1813 H65 CAR. Source : [En ligne] http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/cargeo/accueil.html	46
6	Plan de Ballantyne montrant la présence de deux villages à Saint-Roch-des-Aulnaies. Source : <i>Plan de la seigneurie de Saint-Roch</i> , 1856 par Duncan Stephen Ballantyne, A.N.Q., E21	47
7	Le plan Maillou et l'église Maillou. Source : Archives du Musée de l'Amérique française : Z-160, plan de Jean Maillou.	52
8	Terrain de l'église, en 1839. Plan contenu dans une lettre de l'abbé Alexis Mailloux à Mgr Signay, le 1 ^{er} juin 1839. Source : Archives de la Fabrique de Saint-Roch-des-Aulnaies	54
9	Site actuel de l'église. Extrait du plan du site historique et archéologique de l'église de Saint-Roch-des-Aulnaies. Source : Cloutier, Céline, <i>Étude de potentiel archéologique du site de l'église de Saint-Roch-des-Aulnaies</i> , Ruralys, 2005, rapport inédit	55

Figure	Titre	Page
10	Presbytère, salle paroissiale et église, au début des années 1900. Source : Archives de la Côte-du-Sud et du Collège de Sainte-Anne, F129/31/2/363	56
11	Le presbytère actuel, construit en 1888 et situé au n° civique 974, route de la Seigneurie (route 132). Photographie prise au début du 20 ^e siècle. Source : Archives de la Côte-du-Sud et du Collège de Sainte-Anne, F83/10/3/4	58
12	Plan à main levée de l'église et de ses dépendances, entre 1724 et 1953. Source : Maurais, Pierrette, <i>Recherche historique pour le comité du cimetière ad sanctos</i> , p. 39.	59
13	L'église et ses environs, vers 1920. Source : Archives de la Fabrique de Saint-Roch-des-Aulnaies	60
14	Le cimetière actuel, en 1920. Source : Archives de la Côte-du-Sud et du Collège de Sainte-Anne, F83/10/3/5	61
15	Le hangar d'Amable Morin. Source : Archives de la Côte-du-Sud et du Collège de Sainte-Anne, F010/1/44/6	64
16	La maison Soulard, vers 1975. Source : Archives de la Côte-du-Sud et du Collège de Sainte-Anne, F100/730/22/5	64
17	Le pont de la rivière Ferrée et l'ancien magasin de Pierre Miville Deschênes à l'arrière-plan, qui deviendra une école par la suite, vers 1915. Source : Denis Castonguay et coll. <i>Les Aulnaies 1656-1981</i> , p. 126.	66
18	La rivière Ferrée, vers 1915. À gauche, la maison de Jean-Baptiste Jalbert et l'ancienne école d'Institution royale (bâtiment en pierre). Source : Denis Castonguay et coll., <i>Les Aulnaies 1656-1981</i> , p. 79	67

Figure	Titre	Page
19	Plan montrant les différents bâtiments situés sur les terrains de Thomas Wilson. On y retrouve des Hangars (A), une maison (B), une maison avec une manufacture (C) une distillerie et savonnerie (D) et une étable (E) Source : <i>Plan du terrain de Thomas Wilson</i> , 1798, A.N.Q., CA301, S45	68
20	La rivière Ferrée, vers 1930. À gauche la maison Dupuis-Alexandre et au centre l'ancienne école d'Institution royale. Source : Fonds Louis Pelletier F100	69
21	Bâtiments à proximité de la rivière Ferrée. Carderie (A), étable de Charles Dupuis (B), hangar à deux étages (C), les maisons Dupuis-Jalbert (D) et Jean-Baptiste Dupuis (E), maison actuellement abandonnée (F) Source : Archives de la Côte-du-Sud et du Collège de Sainte-Anne, F100/730/22/6	70
22	Aire de protection (rayon de 152 m autour du manoir des Aulnaies) Source : Direction générale du patrimoine (MCCCFQ)	72
23	Le manoir de Saint-Roch-des-Aulnaies, au début du XX ^e siècle. Source : Archives de la Côte-du-Sud et du Collège de Sainte-Anne, F100/731/1/13	73
24	Le moulin à carder, vers 1955. Source : Denis Castonguay et coll, <i>Les Aulnaies 1656-1981</i> , p. 131	74
25	Pont de la rivière Ferrée, vers 1900. Source : Denis Castonguay et coll, <i>Les Aulnaies 1656-1981</i> , p. 144	75
26	Pont de la rivière Ferrée, vers 1915. Source : Denis Castonguay et coll, <i>Les Aulnaies 1656-1981</i> , p. 49	76
27	Le pont Deschênes, vers 1925. Source : Archives de la Côte-du-Sud et du Collège de Sainte-Anne, F100/731/2/1	76

Figure	Titre	Page
28	Les bâtiments associés aux industries Wilson sont reproduits en bleu : hangars (A), maison (B), maison avec manufacture (C), distillerie et savonnerie (D), étable (E). Sources : <i>Plan du terrain de Thomas Willson, 1798</i> , A.N.Q. CA301,S45 et <i>aménagement plan et profil route 132</i> , MTQ	83

Liste des Tableaux

Tableau	Titre	Page
1	Zones à potentiel archéologique préhistorique	27
2	Évolution de la population de Saint-Roch-des-Aulnaies	49
3	Repères chronologiques du développement de Saint-Roch-des-Aulnaies, du 17 ^e au 19 ^e siècle	50
4	Zones à potentiel archéologique historique	84

Liste des photographies

Photo	Titre	Page
1	Vue des basses terrasses côtières (côté nord de la route de la Seigneurie (route 132), direction nord-est	23
2	Vue de niveaux de terrasses côtières et du piémont (côté sud de la route de la Seigneurie (route 132), direction sud-ouest	23
3	Vue de la rivière le Bras en amont du moulin des Aulnaies (près de la rue Pierre de Saint-Pierre), direction nord	24
4	Vue d'une partie de la zone A-2 (n° civique 1112, route de la Seigneurie (route 132), direction nord-est	29
5	Vue d'une partie de la zone A-4 près de l'ancienne école, avec un ruisseau en arrière plan (terrain de l'église, côté sud de la route de la Seigneurie (route 132), direction est	29
6	Vue d'une partie de la zone A-5 (route de l'Église), direction sud	29
7	Vue d'une partie de la zone A-8 (route du Quai, secteur des bassins), direction nord-est	30
8	Vue d'une partie de la zone A-13 (rive est de la rivière Ferrée), direction nord	30
9	Vue d'une partie de la zone A-14 (confluence des rivières Ferrée et le Bras), direction sud-est	30
10	Chapelle de procession, située en bordure de la route de la Seigneurie (route 132), entre les nos civiques 926 et 936, direction nord	56
11	Façade du presbytère actuel, direction nord	58
12	Côté ouest du presbytère actuel, direction nord-est	58

Photo	Titre	Page
13	Entrée du cimetière actuel à partir de la rue de l'Église (la bande de terre entre le cimetière et la route est étroite à cet endroit), direction ouest	62
14	Résidence n° civique 1054, route de la Seigneurie (route 132), direction nord-est	63
15	Maison Amable Morin, direction sud-est	63
16	Maison Soulard, direction sud	64
17	Résidence du n° civique 530, route de la Seigneurie (route 132), direction nord	65
18	Terrain où se trouvait l'école d'Institution royale, direction sud-ouest	66
19	Maison de Pierre Miville Deschênes, direction nord	69
20	Vue du pont Deschênes, direction ouest	77
21	Vue du pont Deschênes, direction est	77
22	Partie de la zone E-1 : entre l'église et l'ancienne école, près du futur poste de pompage. Le site archéologique (ChEn-3) se trouve derrière le massif de fleurs (côté nord de la route de la Seigneurie (route 132)), direction est	78
23	Partie de la zone E-14 : devant un ancien hagar, possiblement associé à la maison de Jean-Baptiste Jalbert (côté sud de la route de la Seigneurie (route 132)), direction nord-ouest	78
24	Partie de la zone E-2 : devant le cimetière (côté ouest de la rue de l'Église), direction ouest	79
25	Partie de la zone E-8 : terrain autour de la chapelle de procession (côté nord de la route de la Seigneurie (route 132)), direction nord	79

Photo	Titre	Page
26	Partie de la zone E-13 : la maison Dupuis-Jalbert était anciennement plus près de la route (côté nord de la route de la Seigneurie (route 132)), direction nord	80
27	Partie de la zone E-15 : terrain associé à l'ancien moulin à carder (côté sud de la route de la Seigneurie (route 132)), direction sud-est	80
28	Partie de la zone E-18 : des vestiges de dépendances pourraient être présents entre le moulin et la maison du meunier (côté sud de la route de la Seigneurie (route 132)), direction sud	80
29	Partie de la zone E-19 : des vestiges d'anciennes dépendances de la maison Dupuis-Jalbert pourraient être présents dans l'emprise (côté nord de la route de la Seigneurie (route 132)), direction nord-ouest	80
30	Partie de la zone E-9 : emplacement associé à la tannerie Bouchard (côté nord de la route de la Seigneurie (route 132)), direction nord	81
31	Partie de la zone E-10 : une partie des vestiges des industries Wilsons pourrait se retrouver dans l'emprise à l'ouest du local du bar laitier (côté nord de la route de la Seigneurie (route 132)), direction nord-ouest	81
32	Partie de la zone E-10 : une partie des vestiges des industries Wilsons pourrait se retrouver à l'est du local du bar laitier (côté nord de la route de la Seigneurie (route 132)), direction nord	81
33	Partie de la zone E-17 : emplacement associé à la présence de l'atelier Francoeur (côté sud de la route de la Seigneurie (route 132)), direction sud	81
34	Partie de la zone E-4 : une partie des vestiges du hangar d'Amable Morin pourrait être présente dans l'emprise de la route (côté nord de la route, devant le n° civique 1015, route de la Seigneurie (route 132)), direction nord-est	82

Photo	Titre	Page
35	Partie de la zone E-6 : des vestiges associés à d'ancienne dépendance de la maison Soulard pourraient être présents dans l'emprise de la route (côté sud de la route de la Seigneurie (route 132)), direction sud-ouest	82
36	Partie de la zone E-7 : des vestiges de la maison Goerges Lizotte pourraient être présents dans l'emprise de la route (côté sud de la route de la Seigneurie (route 132)), direction sud	82
37	Partie de la zone E-16 : maison de Pierre Miville Deschênes (côté nord de la route de la Seigneurie (route 132)), direction nord-est	82

Liste des plans

Plan	Titre	Page
1	Localisation des zones à potentiel archéologique préhistorique	35
2	Zone à potentiel archéologique préhistorique A-3	36
3	Zone à potentiel archéologique préhistorique A-5	37
4	Zones à potentiel archéologique préhistorique A-14 et A-15	38
5	Zones à potentiel archéologique préhistorique A-6, A-14 et A-15	39
6	Zone à potentiel archéologique préhistorique A-16	40
7	Zones à potentiel archéologique historique E-1, E-2, E-6, E-7 et E-8	94
8	Zones à potentiel archéologique historique E-3, E-4 et E-5	95
9	Zones à potentiel archéologique historique E-9 et E-10	96
10	Zones à potentiel archéologique historique E-9 et E-10	97
11	Zones à potentiel archéologique historique E-11, E-12, E-13, E-14, E-15, E-16, E-17, E-18, E-19 et E-20	98

Équipe de réalisation

Ministère des Transports du Québec

Denis Roy, archéologue

Service de la Planification et de la Programmation

Direction de la Coordination, de la Planification et des Ressources

Direction générale de Québec et de l'Est

Jacques Bélanger, chargé de projet

Service des Inventaires et du Plan

Direction de la Chaudière-Appalaches

Direction générale de Québec et de l'Est

Patrimoine Experts s.e.n.c.

Josée Villeneuve, archéologue

Coordonnatrice

Responsable volet historique, analyse, rédaction, infographie et mise en page

Michel Dumais, historien

Coordination dossier historique

Pierrette Maurais, historienne

Recherche documentaire et rédaction

Alain Prévost, archéologue

Responsable volet préhistorique, recherche, analyse et rédaction

Martine Sirois, technicienne en archéologie

Infographie, réalisation des plans et secrétariat

1. Introduction

1.1 Contexte de l'étude

Des travaux de reconstruction et de réaménagement d'un tronçon de la route de la Seigneurie (route 132), ainsi que la reconstruction du pont Deschênes (P-04132), sont prévus dans la municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies. La municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies prévoit aussi réaliser, en 2009, la réfection de ses infrastructures municipales, particulièrement l'égout pluvial qui occupe en partie l'emprise de la route de la Seigneurie (route 132). La réalisation de ces projets pourrait avoir un impact négatif sur le patrimoine archéologique préhistorique et historique. Le ministère des Transports du Québec a mandaté la firme Patrimoine Experts pour réaliser une étude de potentiel archéologique dans une zone d'étude qui couvre l'ensemble des superficies pouvant être affectées par ces projets.

Ce rapport présente une synthèse de l'histoire de l'occupation humaine de la région de la zone d'étude et de l'évolution du paysage naturel. À partir de l'analyse des données colligées, des zones à potentiel archéologique sont identifiées et cartographiées, là où il y a des possibilités que des traces d'occupation humaine anciennes soient présentes. Des recommandations sont formulées quant à la méthodologie et aux techniques qui devraient être utilisées pour procéder à des vérifications dans les zones à potentiel archéologiques et, le cas échéant, pour sauvegarder d'éventuels biens archéologiques menacés par la réalisation de ces projets.

1.2 Description de la zone d'étude

La zone d'étude est localisée dans la municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies. Celle-ci est située dans la MRC de L'Islet, dans la région de Chaudière-Appalaches. La zone d'étude couvre une superficie d'environ 3 km carrés (figure 1). Elle suit l'axe de la route de la Seigneurie (route 132) sur une distance d'environ 4,9 km, débutant à environ 1,6 km à l'ouest de la route de l'Église et se terminant à 3,3 km à l'est de la route de l'Église. Les extrémités de la zone d'étude, à l'ouest et à l'est, sont d'une largeur d'environ 625 m. La limite nord de la zone d'étude suit le littoral, entre les extrémités est-ouest de la zone d'étude, alors qu'une ligne droite de 3,4 km, tracée à partir du coin sud-ouest de la zone d'étude, vient se raccorder à l'autoroute Jean-Lesage en traversant les rivières Ferrée et Le Bras, puis se prolonge sur environ 1,2 km, pour se raccorder au coin sud-est de la zone d'étude, à la hauteur de l'intersection de la bretelle d'accès nord-est de l'autoroute Jean-Lesage avec la route de la Seigneurie (route 132). Plusieurs cours d'eau et plans d'eaux (ruisseaux, fossés de drainage,

lac, étangs et rivières) sont présents dans la zone d'étude dont les plus importants sont le ruisseau Pelletier et les rivières Ferrée et Le Bras (voir figure 2). Les altitudes de la zone d'étude varient entre 5 et 30 m et trois niveaux d'anciennes terrasses marines sont apparents.

1.3 État des connaissances en archéologie

Peu de recherches archéologiques ont été réalisées à ce jour dans la zone d'étude ou à proximité. Cependant, une étude de potentiel archéologique du site historique de l'église de Saint-Roch-des-Aulnaies a été effectuée par la firme Ruralys en 2005 (Cloutier, 2005). Un inventaire archéologique a aussi été réalisé à la fin d'octobre 2007, dans le cadre de la mise en valeur du cimetière localisé sous l'église de Saint-Roch-des-Aulnaies (Lalande, D. communication personnelle). Cet inventaire a permis de mettre au jour une partie d'une fondation en pierre qui pourrait être associée à l'église construite en 1724 ou à une sacristie construite en 1804. Ces travaux ont également permis de retrouver les traces du cimetière qui était localisé sous l'église de 1724 et qui sera remplacé par le cimetière actuel en 1744. Des sépultures en place ont également été exhumées lors de cet inventaire.

Trois sites de potier (Langlois J., 1978) sont identifiés dans le registre du préinventaire du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCFQ). Le site de potier qui est désigné par le code Borden ChEn-a-1, est identifié comme ayant été le lieu de la poterie Jean Dessain et daterait de 1831, selon le «macro-inventaire» des biens culturels du Québec (MCCCFQ) du comté de L'Islet. Le site de potier qui est désigné par le code Borden ChEn-a-2 est identifié comme ayant été la poterie Paul Pelletier et le macro-inventaire des biens culturels du Québec (MCCCFQ) du comté de L'Islet indique que cette poterie daterait du 18^e siècle. Le troisième site de potier, désigné par le code Borden ChEn-a-3, est identifié comme ayant été la Poterie Louis Ouellet et daterait de 1831, selon le macro-inventaire des biens culturels du Québec (MCCCFQ) du comté de L'Islet. La documentation du préinventaire révèle aussi que la poterie Louis Ouellet s'est déplacée au Village-des-Aulnaies vers 1865-1866.

Un seul site archéologique est connu dans un rayon de 5 km autour de la zone d'étude. Il s'agit du site ChEn-3, localisé à 26,8 m au sud-ouest de l'église actuelle vis-à-vis l'ancienne école. L'inventaire archéologique, réalisé à l'automne 2007, a permis la mise au jour de vestiges reliés à l'église de 1724 (ou à une sacristie datant de 1804) et du premier cimetière.¹

¹ Communication personnelle de madame Dominique Lalande, chargée de projet de l'inventaire).

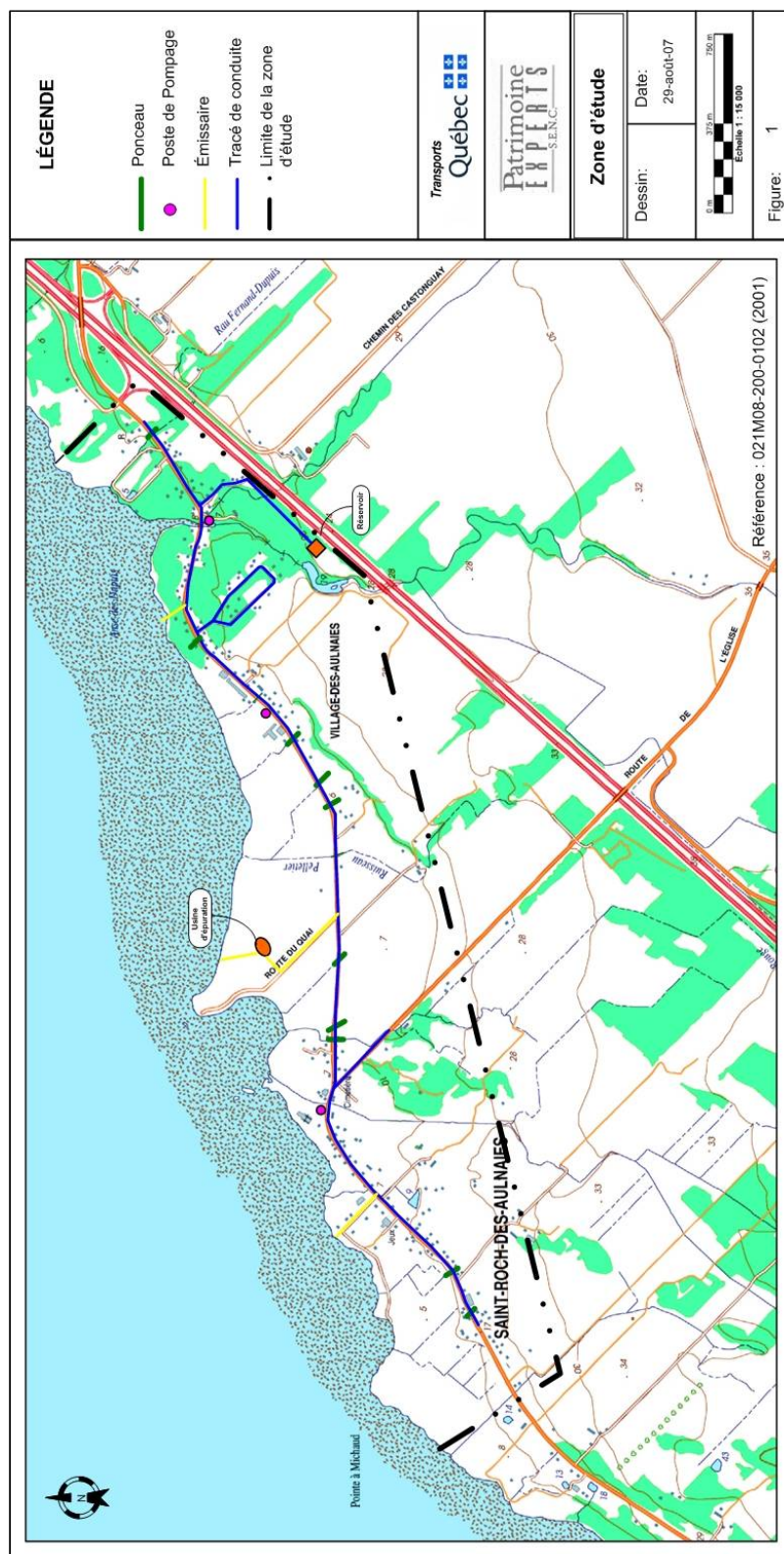


Figure 1 Localisation de la zone d'étude

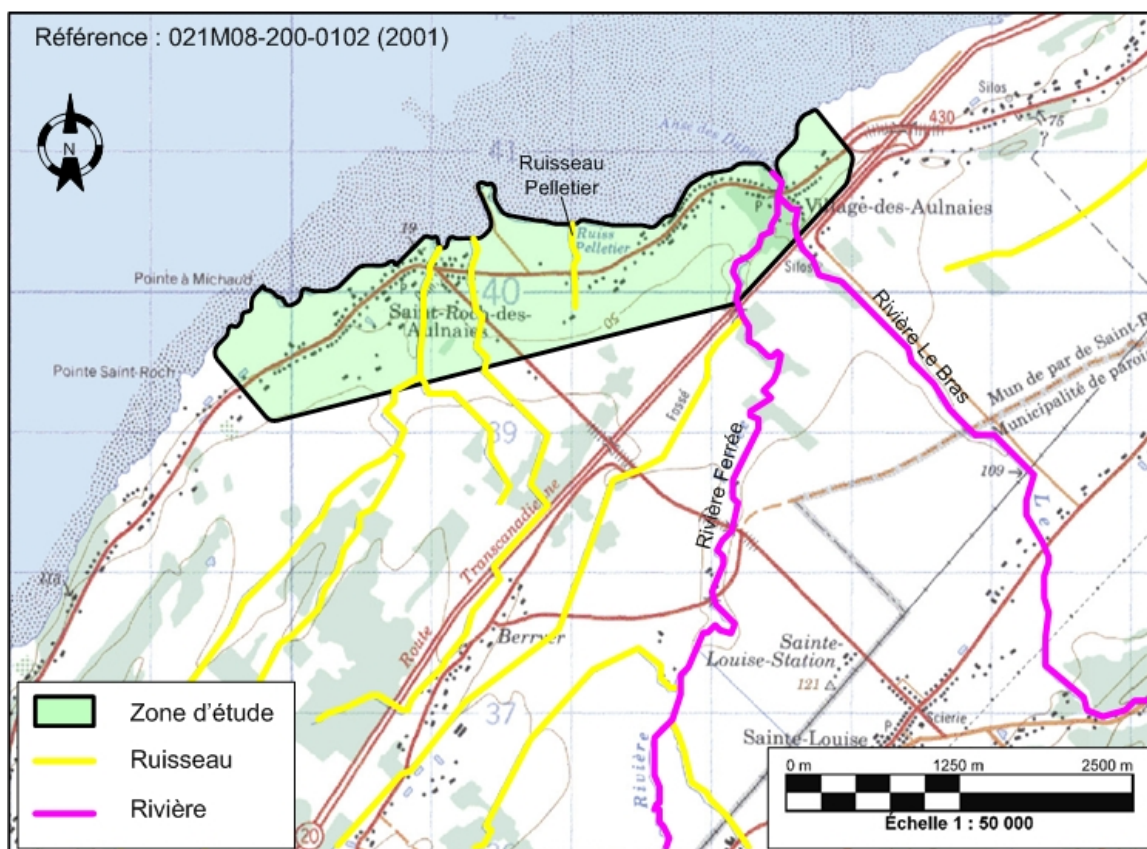


Figure 2 Localisation du bassin hydrographique
(carte topographique 021M08-200-0102, 2001)

1.4 Les monuments historiques et l'aire de protection

Trois monuments historiques et une aire de protection sont présents dans la zone d'étude : 1) le manoir des Aulnaies, bâti entre 1850 et 1853 par l'architecte Charles Baillargé et classé en 1965, le terrain et les bâtiments du manoir (Manoir Dionne, petit Trianon et hangar) dont l'aire de protection fut décrétée en 1975 (le manoir, le terrain et les dépendances constituent le Domaine seigneurial des Aulnaies); 2) le moulin banal des Aulnaies, dont la construction remonte à 1842, classé en 1977; 3) la chapelle de procession Notre-Dame-de-Lourdes, construite vers 1792 et classée en 1981.

2. Méthodologie

2.1 Les objectifs

L'étude de potentiel archéologique est une approche théorique qui vise à déterminer si des sites archéologiques peuvent être présents dans un espace prédéterminé. Les sites archéologiques sont souvent imperceptibles en surface et l'étude de potentiel archéologique représente un outil de planification pour la recherche archéologique. L'étude de potentiel permet de localiser des zones à potentiel archéologique où il est possible de découvrir des vestiges archéologiques.

L'étude de potentiel archéologique nécessite tout d'abord de recueillir les données documentaires qui sont relatives à l'occupation humaine de la zone d'étude, de la préhistoire jusqu'à la période euro-québécoise récente. Ces données permettent de caractériser les occupations humaines en termes géographiques et paléogéographiques. Cette caractérisation permet d'élaborer un ou des modèles prédictifs qui servent à délimiter des zones à potentiel archéologique. Toutefois pour l'identification du potentiel historique, ce sont surtout les données d'archives, textuelles et cartographiques qui permettent de délimiter les zones.

L'étude de potentiel archéologique est aussi un outil de gestion et de planification utile pour évaluer les impacts sur le patrimoine pouvant résulter de la mise en œuvre de divers projets d'aménagements.

2.2 Le potentiel archéologique préhistorique

Il est acquis que les humains de la préhistoire, dont le mode de vie était basé sur l'exploitation des ressources naturelles, possédaient une connaissance de l'environnement qu'ils exploitaient. Cette connaissance s'appliquait particulièrement aux caractéristiques géographiques, climatiques et biologiques.

Afin d'atteindre ses objectifs, l'étude de potentiel archéologique doit donc caractériser synchroniquement et diachroniquement, l'environnement naturel qui prévalait pendant la période d'habitabilité. Elle doit aussi chercher à expliquer la relation dynamique entre des groupes humains et cet environnement. L'identification des zones à potentiel archéologique repose sur la prémisse que la présence d'un site archéologique préhistorique n'est pas

aléatoire et qu'elle est déterminée par des facteurs environnementaux (topographie, hydrographie, biomasse), ainsi que par des facteurs socioculturels (territorialité, géopolitique, pression démographique, croyance, etc.) propres à chaque groupe humain. L'étude de potentiel, en identifiant les caractéristiques ou combinaisons de caractéristiques des milieux géographiques qui ont été fréquentés et utilisés par l'homme, permet de modéliser ces milieux afin d'en identifier d'autres qui sont sans traces connues d'occupations humaines anciennes.

L'évaluation du potentiel archéologique préhistorique de la zone d'étude de ce projet a été réalisée, d'une part, grâce à l'analyse des données archéologiques et ethnohistoriques disponibles pour la région dans laquelle se situe le projet. Cette analyse a permis d'identifier des caractéristiques concernant les schèmes d'établissement et les voies de circulation des populations autochtones qui ont fréquenté celle-ci. D'autre part, l'interprétation de photographies aériennes (1 : 15 000), de cartes topographiques (1 : 1 000 000, 1 : 250 000, 1 : 50 000 et 1 : 20 000) et de cartes et plans des dépôts géologiques et de matériaux de surface de la région, a permis de caractériser la géomorphologie (formes de terrain, types de dépôt, localisation, accessibilité, perturbations anthropiques récentes, etc.). Cette interprétation fut complétée par une consultation des données environnementales (géomorphologie, géologie, pédologie, hydrographie et biomasse) permettant de mieux comprendre l'évolution du paysage depuis la fin de la dernière glaciation. Les corrélations entre ces corpus de données permettent d'identifier des zones qui furent habitables et non-habitable pour des groupes humains.

2.3 Le potentiel archéologique historique

L'étude de potentiel archéologique historique vise aussi à identifier et à délimiter les espaces ayant été occupés par des groupes humains pendant la période euro-québécoise. Celle-ci est souvent documentée, ce qui la différencie de la période préhistorique. Les traces d'occupation humaine de cette période sont parfois visibles ou perceptibles à la surface du sol. Elles sont aussi parfois révélées par la cartographie ancienne ou la documentation historique. Par exemple, les divisions cadastrales, les axes routiers, le bâti ancien, etc., peuvent permettre d'identifier des zones initiales de peuplement, de suivre l'évolution de l'espace aménagé et de comprendre les particularités de l'occupation et de l'exploitation du territoire.

Le potentiel archéologique pour la période historique fut évalué essentiellement à partir de l'analyse des sources documentaires textuelles et iconographiques. Les documents consultés furent des monographies, thèses, études historiques, plans anciens et rapports de recherches archéologiques. Divers chercheurs, actifs dans la région de la Côte-du-Sud, ainsi que des représentants de divers organismes comme la MRC de L'Islet et la municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, ont été consultés afin de mieux cerner l'évolution urbanistique dans la zone d'étude.

3. Milieu physique

3.1 Le paléoenvironnement

3.1.1 La dernière glaciation et les principaux événements postglaciaires

La glaciation de la période du Wisconsinien

La glaciation de la période du Wisconsinien qui débuta il y a environ 80 000 ans pour se terminer il y a environ 6 000 ans a conduit à un englacement complet du territoire du Québec par l'Inlandsis laurentidien, lors de l'extension maximale des glaces, il y a environ 18 000 ans (Robitaille et Allard, 1997).

La déglaciation

La période glaciaire du Québec s'est terminée avec la pénétration progressive de la mer dans l'axe du fleuve Saint-Laurent et la séparation de l'Inlandsis laurentidien en deux calottes glaciaires, soit la calotte appalachienne et la calotte laurentidienne. Vers 14 500 ans AA pour la Gaspésie (Robitaille et Allard, 1997) et vers 12 500 ans AA pour la région de Rivière-du-Loup (Dionne, 1972 cité dans Dumais et Rousseau, 1985), la côte sud fut libérée du glacier. Vers 11 300 ans AA, les derniers glaciers étaient disparus des Appalaches, dans le bassin de la rivière Saint-Jean (Dumais et Rousseau, 1985).

L'invasion marine de la mer de Goldthwait

Au fur et à mesure du retrait du glacier, les terres qui étaient déprimées sous le poids des glaces subirent, dans leur partie littorale, une invasion marine importante dont l'altitude a atteint 68 m dans la région de Marsoui en Gaspésie (Louis et David, 1977), et 166 m dans la région de Rivière-du-Loup (Dionne, 1972).

Dionne (1977) subdivise cette période d'invasion marine en trois phases :

- Goldthwaitien I (13 500 -12 000 AA) : il s'agit essentiellement d'une phase glacio-marine de transgression.
- Goldthwaitien II (12 000 – 10 000 AA) : cette phase essentiellement marine est marquée par un fort relèvement isostatique et une sédimentation abondante des matériaux de rivage. Cette phase a été transgressive au début et fortement régressive par la suite.
- Goldthwaitien III (10 000 – 8 000 AA à nos jours) : c'est une phase essentiellement régressive dont le début correspond avec un relèvement isostatique. Cette période est caractérisée également par une forte érosion, « notamment par l'enfoncement

des cours d'eau dans les dépôts mis en place au cours de la phase précédente » (Dionne, 1977 : 65).

Terrasses marines

Lors de la déglaciation, il y a 13 500 ans, l'espace compris entre le rivage actuel et l'altitude de 125 m fût submergé par les eaux de la mer de Goldthwait. Des limons et des argiles se sont alors déposés en couches épaisses. Libéré du poids du glacier, le continent se releva graduellement, laissant derrière une série de terrasses disposées parallèlement au fleuve. Des dépôts de sable et de gravier d'origine littorale ont aussi été mis en place en certains endroits en eau peu profonde lors de l'invasion marine, recouvrant ainsi les dépôts d'argile. Il est possible d'identifier les trois principales terrasses marines caractérisant le littoral bas laurentien dont les talus sont à des altitudes de 75 m et 30 m (terrasse Micmac), et 6 m (terrasse Mitis) (Dionne et Poitras, 1998).

Géomorphologie de Saint-Roch-des-Aulnaies

Suite à la déglaciation, survenue vers 12 800 -12 600 ans AA (Dionne, 1988), la zone d'étude a été submergée par les eaux de la mer de Goldthwait, qui a atteint une altitude maximale de 160 à 165 m (Dionne, 1988). La mer postglaciaire a comblé les larges dépressions entre les crêtes rocheuses appalachiennes (Dionne, 1988) de dépôts fins (limon et argile) et construit ainsi de grandes terrasses à pente faible. Elle a aussi édifié, ici et là, en particulier au voisinage ou au droit des crêtes rocheuses, des plages de sable et gravier. Après la transgression postglaciaire (mer de Goldthwait), entre 12 000 et 10 000 ans AA, il y a eu une période de bas niveau marin au cours de laquelle les rivières Ferrée et Le Bras d'alors se sont encaissées dans la surface argileuse (Robitaille, André et Jean-Pierre Saucier, 1998).

La zone d'étude se trouve sur les basses terres côtières qui sont formées des basses terres de l'estuaire du Saint-Laurent et des basses terres appalachiennes. Deux unités géomorphologiques sont présentes dans la zone d'étude, soit la plaine du littoral et le piémont. La plaine du littoral (terrasse de Mitis) est constituée d'une bande de terre argileuse, d'une largeur maximum de 5 km et est parallèle au fleuve Saint-Laurent. Son altitude est inférieure à 10 m. Pour sa part, le piémont constitue la zone de transition entre le plateau appalachien et la plaine du littoral. Il est composé de terrasses de sable ainsi que de gravier dont l'altitude varie entre 10 et 30 m et comporte également des affleurements rocheux.

3.1.2 Développement du milieu biophysique

Le peuplement végétal

La reconstitution de la séquence du peuplement végétal de la zone d'étude repose sur des études palynologiques. On peut présumer que les principales phases de la succession végétale de la Côte-du-Sud concordent généralement avec celles de la région de la zone à l'étude. Il faut cependant considérer les données chronologiques comme étant relatives.

Ainsi, la recolonisation végétale se serait produite selon la séquence suivante :

I. Phase de végétation non forestière.

La toundra (entre 10 000 (ou avant) et 9 500 ans AA) : on présuppose la présence de plantes herbacées de type arctique. Cette étape comprend habituellement une phase initiale de toundra herbeuse suivie d'une phase de toundra arbustive. Le climat se réchauffe et la température moyenne annuelle aurait été d'environ 5 degrés Celsius plus bas qu'actuellement. Le territoire commence à devenir attractif et habitable pour des populations humaines (Dumais et Rousseau, 1985 ; Richard, 1985).

2. Phase d'afforestation.

La taïga (entre 9 500 et 7 900 ans AA) : constitution d'une forêt ressemblant à l'actuelle taïga du nord du Québec avec des pessières d'épinette blanche et noire séparées par de vastes étendues occupées principalement par les cladonies. On retrouve aussi, selon les conditions de sol, du bouleau blanc, de l'aulne crispé. Le climat demeure relativement chaud. Le territoire comporte maintenant une biomasse pouvant supporter adéquatement des populations humaines. (Dumais et Rousseau 1985 ; Richard 1985).

3. Phase forestière.

Cette phase, débutant à partir de 7 900 ans AA, correspond à un paysage où toutes les niches pouvant supporter des arbres sont occupées par une couverture forestière continue et relativement dense (*Ibid.* : 183 cité dans Dumais et Rousseau 1985 : 138). Cette phase conduit à la formation de domaines climatiques tels que la sapinière à bouleau blanc. Le territoire est fort semblable, au niveau écologique, à celui d'aujourd'hui. Il comporte des caractéristiques d'habitabilité importantes et variées (Dumais et Rousseau 1985; Richard 1985).

Le peuplement animal

Il est probable que la colonisation animale ait suivi de près l'établissement de la toundra. Il semble que la capacité de support biologique de ce milieu de type arctique aurait été déjà suffisante pour soutenir une population humaine prédatrice, notamment avec la présence de troupeaux de caribous. À partir de 9 000 ans AA, le développement de la végétation forestière permettra l'établissement progressif d'une biomasse plus diversifiée. Les espèces animales devaient être semblables à celles qui fréquentent l'environnement boréal actuel : castor, loutre, lynx, vison, hermine, loup, ours, orignal, caribou, lièvre, gélinotte, oies et canards (Dumais et Rousseau, 1985) tandis que les rivières (comme les rivières Ferrée et Le Bras) abritaient fort probablement une faune halieutique variée.

3.2 L'environnement actuel

L'unité de paysage régional dans laquelle s'inscrit la zone d'étude est appelée Montmagny (Robitaille et Saucier, 1998). Cette unité forme une étroite plaine, légèrement inclinée vers le fleuve Saint-Laurent. Elle est parsemée de nombreuses crêtes rocheuses allongées suivant l'axe du fleuve. Ces crêtes sont peu élevées, mais peuvent parfois présenter des versants en pente forte. Le substrat rocheux est de nature sédimentaire. On y rencontre la formation géologique de Rivière-Ouelle caractérisée par la présence de mudrock rubané vert et noir, de mudrock rouge, de calcaire, de conglomérat et de grès. Cette formation est datée de l'Ordovicien inférieur et moyen (525 à 448 millions d'années) (ministère de l'Énergie et des Ressources, 1991). Les dépôts de surface sont essentiellement des dépôts marins composés d'argile et de limon renfermant parfois des pierres et des blocs glaciels (Robitaille et Saucier 1998). Des argiles recouvrent la presque totalité du sud de la municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies. Dans la partie nord, on retrouve des loams sablo-schisteux, schisteux et argileux, des sables loameux et des affleurements rocheux.

Au niveau hydrographique, on y retrouve plusieurs ruisseaux, dont certains partiellement canalisés. Parmi les plus importants, on y distingue le ruisseau Pelletier et le grand ruisseau collecteur du Lifa Rouleau, qui coulent selon un axe sud-nord pour aboutir au fleuve Saint-Laurent. On y retrouve également les rivières Ferrée et Le Bras. La rivière Ferrée traverse la zone d'étude et coule selon un axe sud-nord vers le fleuve Saint-Laurent. La rivière Le Bras suit, pour sa part, le chemin du Moulin selon un axe sud-est, nord-ouest, et se déverse dans la rivière Ferrée à la hauteur de la seigneurie des Aulnaies. Ces deux plans d'eau prennent leur source dans les hautes terres appalachiennes, au sud.

La zone d'étude est comprise dans le domaine bioclimatique de l'érablière à tilleul. On y trouve également l'érablière à bouleau jaune, la sapinière à épinette rouge et noir, la sapinière à thuya et frêne noir, la hêtraie et la sphaigne. Le climat actuel est de type subpolaire subhumide, continental. Il est caractérisé par une longue saison de croissance (*ibid*).

4. L'occupation préhistorique

4.1 L'habitabilité du milieu

Les données paléoenvironnementales révèlent que certaines parties de la côte sud de l'estuaire du Saint-Laurent auraient été habitables par des groupes humains après le retrait glaciaire. L'établissement d'une végétation de toundra sur les sols récemment dégagés a eu lieu vers 10 000 ans AA. Il est probable que la colonisation animale ait suivi de près le retrait des glaciers. Il est possible que la capacité de support biologique de ce milieu de type arctique ait été suffisante pour soutenir une population humaine prédatrice réduite, dès cette époque. À partir de 9 500 ans AA, les ressources animales et végétales étaient suffisantes pour accueillir des populations humaines. C'est vers 7 900 ans AA que les conditions environnementales contemporaines commencèrent à prendre place.

4.2 La séquence culturelle

La préhistoire du sud du Québec est subdivisée en trois périodes : Paléoindien, Archaïque et Sylvicole. Cette subdivision tient compte de la diversité et du développement des groupes humains dans un environnement en changement. Pour chacune de ces périodes, les modes de subsistance et les schèmes d'établissement seront brièvement décrits suivant les connaissances archéologiques et ethnohistoriques disponibles.

La période paléoindienne (12 000 ans AA - 8 000 ans AA)

Paléoindien ancien (12 000 ans AA – 10 000 ans AA)

Jusque vers 12 500 ans avant aujourd'hui, les glaciers recouvraient l'Amérique du Nord, atteignant, au sud, l'état du Wisconsin. Après le retrait de la nappe glaciaire, le sud du Québec acquiert progressivement une végétation plutôt clairsemée de type toundra et le climat y est froid. Suivant l'analyse et la datation de tourbières de la région, l'environnement semble être devenu théoriquement habitable par des groupes humains vers 10 500 ans AA. D'après les plus récentes données archéologiques disponibles, c'est à ce moment que le peuplement du Québec a commencé, possiblement dans la région du Lac Mégantic.

Caractérisée par la technique de confection de pointes de projectiles à cannelures, généralement à partir d'un matériau en chert siliceux, la technologie lithique rencontrée sur le site Cliche-Rancourt (BiEr-14) dans la région du lac Mégantic a permis de rattacher ses occupants à une phase dite intermédiaire du paléoindien ancien. Cette dernière peut être

datée entre 10 500 et 10 200 ans AA (Chapdelaine, 2004). L'environnement de type toundra qui prévalait à l'époque dans la région était propice à la présence de grands troupeaux de caribous qui fournissaient nourriture et matériaux organiques aux paléoindiens anciens. Il apparaît, à la lumière des matières premières lithiques utilisées, que les occupants du site BiEr-14 exploitaient un territoire s'étendant vers le sud, jusqu'à la rivière Kennebec située dans l'état américain du Vermont (Chapdelaine, 2004).

Paléoindien récent (10 000 ans AA - 8 000 ans AA)

Les sites archéologiques associés à la seconde moitié de la période paléoindienne se regroupent à travers une tradition nommée «Plano» qui trouverait ses origines dans les prairies de l'Ouest canadien (Chapdelaine, 1994). L'outillage fabriqué par les groupes «Plano» est caractérisé par des pointes de projectiles taillées et travaillées par des retouches parallèles. Des traces de leurs passages ont été observées principalement en Gaspésie (Benmouyal, 1987; Chalifoux, 1999) et dans le Bas-Saint-Laurent, le long d'anciennes terrasses fluviales situées à plus de 10 ou 15 m d'altitude (Dumais et Rousseau, 1985). Ainsi, la côte du Bas-Saint-Laurent a livré trois sites occupés par ces groupes (DcEe-14; DcEe-15 et DcEe-16) (Dumais et Rousseau, 1985; Dumais 1988) et d'autres ont été découverts à Rimouski (DcEd-1) (Chapdelaine, 1994 et 1996), le long du littoral de la péninsule gaspésienne dont les sites DhDm-1; DhDm-8; DhDm-12 à 16; DhDm-18; DhDm-20; DhDm-22 (Benmouyal, 1987; Ethnoscop, 1996a, 1996b) et dans la région de Squatec au Témiscouata (CI Ee-9) (Dumais et Rousseau, 2002). Les trois sites les plus près de la zone d'étude (DcEe-14; DcEe-15 et DcEe-16) sont localisés dans la vallée occupée par la rivière du Sud-Ouest, près du Bic. Leur contexte géomorphologique indique que ce sont des sites associés à d'anciennes rives de la mer postglaciaire de Goldthwait. Le matériau de chert ayant servi à fabriquer la majorité des outils proviendrait de sources localisées, entre autres à Sainte-Anne-des-Monts (Chapdelaine, 1994) et à La Martre (Chalifoux, 1999). L'analyse de résidus sanguins présents sur le tranchant de certains outils de cette phase a suggéré une exploitation diversifiée d'espèces animales telles que les cervidés, les salmonidés, les félidés, les lagomorphes (lièvres) et les pinnipèdes (Chalifoux, 1999).

La zone d'étude était en grande partie submergée durant la période paléoindienne et, de ce fait, seul le piémont pourrait révéler des traces d'occupation paléoindienne récente.

La période archaïque (8 000 ans AA - 3 000 ans AA)

La période de l'Archaïque représente un concept qui fait plutôt référence à un ensemble de manifestations culturelles variées. Celles-ci se retrouvent dans un intervalle de temps compris entre la disparition des traits distinctifs de la culture Plano du Paléoindien récent et l'apparition de la technologie céramique du Sylvicole. De façon générale, les groupes de

l'Archaïque sont constitués de populations nomades ayant eu un mode de subsistance axé sur la prédation des espèces animales, la pêche et la cueillette de diverses espèces végétales.

La période Archaïque se démarque de la période paléoindienne par le recours à une très grande variété de matériaux de taille aux qualités inégales et par l'introduction de la technique du polissage de la pierre à partir de laquelle sont fabriqués haches, gouges, poids de filet, poids de propulseur et baïonnettes. Cette période marque également l'introduction du cuivre dans l'attirail technologique et les sites d'habitation vont enregistrer une plus grande variabilité, contrairement aux sites Paléoindiens qui sont demeurés relativement homogènes dans toute l'Amérique du Nord.

Dans le sud du Québec, les premiers millénaires de cette période sont documentés essentiellement dans la région de Québec (Laliberté, 1990; Pintal, 2002) et en Haute-Côte-Nord (Pintal, 1996; Plourde, 2003). Dans ces endroits, les manifestations culturelles rattachées à l'Archaïque ancien (8 000 ans AA à 7 000 ans AA) montrent des influences technologiques issues de groupes vivant le long de la côte atlantique, du Maine et du Nouveau-Brunswick. Ces influences démontrent une réorientation majeure du réseau d'interactions axé auparavant vers les Grands-Lacs. Au cours de l'Archaïque moyen (7000 ans AA à 5000 ans AA), le niveau de l'eau de l'estuaire se serait trouvé à quelque 10 m au-dessous de son niveau actuel (Dionne, 2001) et plusieurs sites occupés dans la vallée du Saint-Laurent à cette époque pourraient se trouver actuellement sous l'eau.

Alors que l'environnement se stabilise, vers 5 000 ans AA, les groupes de l'Archaïque supérieur (5000 ans AA à 3000 ans AA) développent une identité culturelle propre, tendent à réduire leur mobilité et à devenir plus sédentaires (Trigger, 1990). Cette époque marque également le développement de vastes réseaux d'échanges, comme en témoigne l'usage de matériaux exotiques, tels le cuivre du lac Supérieur, les coquillages des côtes de l'Atlantique et des dents de requins provenant du golfe du Mexique (Trigger, 1990).

Pour la côte sud, les sites archaïques mis au jour témoignent de liens avec des entités culturelles extérieures. On a, par exemple, exhumé au Bic des outils lithiques dont le style s'apparente beaucoup à une tradition culturelle retrouvée sur la Basse-Côte-Nord ainsi que sur la côte du Labrador (Dumais, 1991). Le site (CkEk-4) situé à Saint-André-de-Kamouraska a aussi livré du matériel archéologique comparable (Dumais 1988). À la rivière des Caps près de Kamouraska, la découverte d'une sépulture formée d'une fosse crématoire (CkEk-2)

(Dumais, 1976) témoigne de comportements rituels qui avaient cours sur la côte Atlantique de la Nouvelle-Angleterre pendant le quatrième millénaire avant nos jours.

Des artefacts de la phase la plus récente de la période archaïque pourraient être présents dans certaines parties de la zone d'étude dont l'altitude est supérieure à 10 m, notamment sur les bords de terrasses et sur les crêtes rocheuses localisées à l'extrémité sud de celles-ci.

La période sylvicole (3 000 ans AA - 450 ans AA)

Dans le Nord-Est américain, la période sylvicole désigne la dernière période chronologique amérindienne pré-contact avec les Européens. Elle correspond à l'apparition des vases en argile cuite. Toutefois, l'utilisation de la céramique ne sous-entend pas l'arrivée d'une nouvelle population, ni d'un changement marqué des habitudes de vie (Wright, 1980). Les recherches menées dans la région de Québec semblent démontrer une continuité culturelle entre les groupes de la fin de l'Archaïque et du début du Sylvicole (Chrétien et al., 1994). L'évolution morpho-stylistique des vases en céramique permet ainsi le découpage du Sylvicole en trois grands épisodes : le Sylvicole inférieur (3 000 ans AA - 2 400 ans AA), le Sylvicole moyen (2 400 ans AA à 950 ans AA) et le Sylvicole supérieur (950 ans AA à 450 ans AA) (Chapdelaine 1989b, 1990b; Clermont et Chapdelaine 1982).

Dans la région de la plaine de Montréal, le Sylvicole est une période caractérisée par une augmentation démographique constante et par un changement dans le mode d'utilisation du territoire et dans la mobilité des groupes. Cette tendance évoluera par la suite vers l'implantation de l'horticulture, qui s'ajoutera à un mode de subsistance axé sur la prédation et la cueillette, de même que vers une sédentarisation et une complexification de la structure sociale et politique.

Le Sylvicole est donc un concept, qui en plus de véhiculer un sens chronologique, soutient aussi une idée d'évolution culturelle. Ceci peut porter à confusion selon Dumais (1991), lorsqu'on étudie la préhistoire de régions qui se trouvent à la périphérie de l'espace sylvicole comme tel. Le marqueur matériel qu'est la céramique n'a, par exemple, jamais constitué un élément important chez les populations du subarctique ou de la région du golfe du Saint-Laurent, quoique celles-ci en ont acquis par des échanges ou qu'elles en aient parfois fabriqué à partir de modèles méridionaux. Par conséquent, la découverte d'un site contenant de la céramique dans la région de l'estuaire ou du Témiscouata soulève toujours la question de l'identité culturelle. Les sites archéologiques dans lesquels on retrouve de la céramique pourraient résulter d'incursions de groupes méridionaux dans des territoires étrangers ou être

des emplacements « autochtones » contenant des éléments technologiques empruntés ou copiés.

Le Sylvicole inférieur (3 000 ans AA - 2 400 ans AA)

Outre l'adoption de la poterie, dont l'évolution à travers le temps marquera des transformations lentes et continues des techniques et des formes (Chapdelaine, 1990), le Sylvicole inférieur est caractérisé par l'adhésion à une nouvelle technologie lithique appelée Meadowood qui est associée essentiellement à un matériau lithique caractéristique, le chert Onondaga (Wright, 1982). D'autre part, l'usage du tabac, l'utilisation de nouveaux instruments de pierre polie (gorgerins, pierres aviformes, pipes tubulaires), d'ornements de cuivre, et la pratique spécifique de comportements funéraires associés à deux traditions nommées Meadowood et Middlesex, sont aussi caractéristiques du Sylvicole inférieur (Clermont, 1990).

Le Sylvicole moyen (2 400 ans AA - 950 ans AA)

Le Sylvicole moyen est divisé en deux sous-périodes, soit le Sylvicole moyen ancien (2 400 ans AA à 1 450 ans AA) et le Sylvicole moyen tardif (1 450 ans AA à 950 ans AA). Les sites du Sylvicole moyen ancien sont identifiables à partir d'une céramique sans parement décorée par des empreintes ondulantes qui couvrent généralement la totalité de la paroi extérieure (Chapdelaine, 1995). Le Sylvicole moyen tardif est caractérisé principalement, pour sa part, par la création de styles céramiques plus régionaux qui ont été, entre autres, identifiés dans des sites de la région de Montréal (Chapdelaine, 1990; Gates Saint-Pierre, 2003). Vers 950 ans AA, les camps de pêche utilisés régulièrement, sont progressivement délaissés pour de nouveaux espaces propices à la pratique de l'horticulture. Une sédentarité semi-annuelle créera des conditions sociales propices à l'adoption d'un tel mode de subsistance (Clermont et Cossette, 1991; Chapdelaine, 1993).

Le Sylvicole supérieur (950 ans AA - 450 ans AA)

Dans la vallée du Saint-Laurent, cette période est généralement divisée en deux phases. La première se situe entre 950 ans AA et 650 ans AA, et la seconde entre 650 ans AA et 450 ans AA (Chapdelaine, 1995; Clermont, 1995). Après le développement d'identités régionales au Sylvicole moyen tardif, une nouvelle tradition à tendance uniformisante nommée «Owasco» apparaît, laquelle est très caractéristique de la production céramique au début du Sylvicole supérieur.

Les premières productions agricoles réalisées dans la vallée du Saint-Laurent sont évoquées par la découverte de grains de maïs datant du XIII^e siècle de notre ère sur les sites de Cap-

Tourmente (Guimont, 1994) et de la Place-Royale à Québec (Clermont et coll., 1989). Cette époque coïncide avec l'existence des premiers villages agricoles occupés pendant toute l'année (Chapdelaine, 1993). La combinaison du maïs et des haricots constitue un régime alimentaire complet permettant de se soustraire graduellement de la dépendance envers les viandes et les poissons (Trigger, 1990).

Au Sylvicole supérieur récent, les vases sont généralement marqués d'une décoration plus complexe qui définit un style régional très net que l'on attribue aux Iroquois du Saint-Laurent (Chapdelaine, 1991). D'autres objets fabriqués en céramique s'ajoutent à la poterie, soit les pipes, les perles et les jetons de jeu.

Le Sylvicole supérieur récent est aussi marqué par une augmentation démographique des populations qui affichent une territorialité de plus en plus importante. Les villages construits sont composés de maisons longues regroupées en retrait des voies fluviales principales (Clermont et Chapdelaine, 1983). Des dépotoirs sont souvent aménagés à même une pente tout près des maisons et un cimetière est généralement localisé à l'extérieur du village (Chapdelaine, 1989b).

Plusieurs sites sylvicoles ont été mis au jour dans le Bas-Saint-Laurent, en particulier dans la région du Bic (DbEf-1; DcEe-1 à 3; DcEe-7; DcEe-11) (Dumais, 1988), de Saint-André (CkEk-2) (Dumais, 1976) et sur quelques îles, dont celles de Kamouraska (Île Brûlée, CjEI-3) et (l'Île aux Corneilles, CjEI-2) (Tremblay et Vaillancourt, 1994). Au Bic, ce sont les sites du Sylvicole moyen qui dominent et qui témoignent d'une fréquentation humaine plus assidue que pendant l'Archaïque (Dumais 1991). Au Témiscouata, on dénote l'existence d'une douzaine de sites (CkEe-5,9,10,11,12,13,22,26,27,28; CkEe-1,2) qui reflètent une présence continue de populations humaines à partir du Sylvicole inférieur jusqu'au Sylvicole supérieur (Chalifoux et al, 1998). Les sites attribués au Sylvicole supérieur et donc à une identité iroquoienne (relatif aux Iroquoiens du Saint-Laurent) retiennent l'attention du fait de leur présence en dehors du territoire habituellement considéré comme celui de ce groupe amérindien. Les sites archéologiques qui contiennent de la poterie iroquoienne dans le Bas-Saint-Laurent se concentrent surtout sur les îles de l'estuaire, mais un bon nombre d'entre eux ont été découverts à l'intérieur des terres au Témiscouata (Chalifoux et al, 1998). Cette présence ou influence iroquoienne (relatif aux Iroquoiens du Saint-Laurent) pourrait s'expliquer en grande partie en raison de l'existence d'un espace stratégique situé à l'embouchure de la rivière Saguenay, qui donnait accès à un immense espace d'exploitation à l'intérieur des terres et qui était fréquenté, si ce n'est contrôlé, à l'époque de Cartier par des Iroquoiens de Stadaconé. Ces Iroquoiens, agriculteurs semi-sédentaires, contrôlaient par

ailleurs la vallée du Saint-Laurent dans leur aire de résidence et étendaient leur influence jusqu'aux confins des territoires malécites (Côte-du-Sud), micmacs (baie de Gaspé) et montagnais (Côte-Nord). Les quelques sites découverts sur les îles et vers l'intérieur des terres témoigneraient vraisemblablement des déplacements réguliers qu'effectuaient les Iroquoiens vers leurs territoires de pêche et de chasse (Dumais, 1991).

Étant donné qu'elles pouvaient être utilisées comme voies de circulation vers l'intérieur des terres et de leur potentiel halieutique, les rivières Ferrée et le Bras ont probablement constitué un attrait pour des Amérindiens de la période du Sylvicole. Il est probable que les rives de celles-ci puissent révéler des traces de haltes ou encore de petits établissements de pêche ou de chasse. Les secteurs limitrophes aux rivières et à certains ruisseaux présents dans la zone d'étude peuvent aussi révéler des vestiges associés à ces établissements et à ces activités.

Les Amérindiens de la période historique

Au début du 16^e siècle, les populations autochtones du Nord-Est américain étaient encore en grande partie constituées de groupes nomades qui exploitaient à des fins de subsistance de larges territoires aux limites spatiales fluctuantes. Les échanges commerciaux, les conflits et les alliances des populations amérindiennes ont été profondément modifiés avec l'arrivée des Européens au 16^e siècle.

L'abandon des rives du fleuve Saint-Laurent par les Iroquoiens du Saint-Laurent, entre les passages de Jacques Cartier et de Samuel de Champlain, fut suivi d'une appropriation des lieux par d'autres groupes nomades vivant en périphérie. En dépit de cette «ouverture» du territoire, la rive sud du Saint-Laurent semble être demeurée en dehors de la zone d'influence directe des Malécites qui contrôlaient le bassin de la rivière Saint-Jean et de celle des Montagnais, enracinée sur la Côte-Nord et au Saguenay (Roy, 1897 :5 ; Lefrançois, 1964 :28 ; Giguère, 1973 :148)

Les sources archivistiques évoquent la présence, sur la rive sud du Saint-Laurent, entre Lévis et Cacouna, d'au moins cinq entités culturelles au cours de la période historique : les Iroquoiens du Saint-Laurent, les Malécites, les Mi'kmaq, les Montagnais (Innus) et les Abénaquis. La partie nord-est du territoire semble avoir été moins fréquentée que la partie sud-ouest en raison du pôle d'attraction créé par l'embouchure des deux importantes rivières, soit l'Etchemin et la Chaudière (Lefrançois, 1964 :28 ; Assiniwi, 1973 :88 ; Giguère, 1973 :148)

Les Amérindiens de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent avaient déjà eu des contacts occasionnels avec les Européens depuis environ un siècle. La région de la Côte-du-Sud et le Témiscouata constituaient vraisemblablement un axe de circulation pour de nombreux groupes amérindiens, entre la vallée du Saint-Laurent et la baie de Fundy (Dumais 1988; Chalifoux et al 1998).

Les Iroquoiens du Saint-Laurent

Lors de ses voyages sur le fleuve Saint-Laurent, Jacques Cartier relate l'exploitation, sur une base saisonnière, des ressources de l'estuaire, entre Québec et la péninsule gaspésienne, par les Iroquoiens de la province de Canada, qui s'étendait entre la rivière Portneuf et l'île-aux-Coudres (Bideaux, 1986). En juillet 1534, l'explorateur français rencontra à Gaspé quelque 200 Iroquoiens, incluant hommes, femmes et enfants (Martijn, 1990). Selon Hoffman (1955), la rive sud du Saint-Laurent, entre Montréal et la péninsule gaspésienne, était sous contrôle des Iroquoiens du Saint-Laurent au moment du passage de Jacques Cartier au 16^e siècle, mais ils disputaient ce territoire aux Mi'kmaqs.

Les Malécites

Les Malécites appartenaient à une communauté plus large appelée « Etchemins » jusque vers la fin du 17^e siècle (Johnson et Martijn, 1994). Les Etchemins occupaient traditionnellement les bassins hydrographiques des rivières Saint-Jean, Sainte-Croix, Penobscot et Kennebek. La marge septentrionale de leur territoire traditionnel couvrait alors la rive sud du Saint-Laurent entre Lévis et Rimouski. Les Malécites vivaient de chasse, de pêche et de cueillette et profitaient de l'abondance des ressources animales selon les saisons. Ils se dispersaient en petites unités pendant l'hiver et formaient de plus grands rassemblements l'été (Prins, 1992).

Une trentaine de familles malécites se virent octroyer, en 1827, quelque 3 000 acres dans le canton de Viger, situé en arrière de la paroisse d'Isle-Verte, où ils cultivaient le sol (Johnson et Martijn, 1994). À la suite de pressions exercées par la population non autochtone environnante, la réserve de Viger fut vendue aux enchères en 1870. Le gouvernement du Québec céda alors des lots au gouvernement fédéral pour constituer la réserve de Whitworth. Deux ans plus tard et pour moins d'un an, les quelques familles originaires de Viger y déménagèrent. En 1891, le gouvernement canadien fit l'acquisition d'un petit lotissement de 0,17 ha qui devint la « réserve » de Cacouna. Située le long du Saint-Laurent, au cœur du village de Saint-Georges-de-Cacouna, elle fut habitée jusqu'en 1972 (Johnson 1995).

Les Mi'kmaq

Le territoire traditionnel des Mi'kmaq s'étendait à l'ensemble des provinces maritimes. Leur présence sur les rives du fleuve Saint-Laurent aurait pris de l'ampleur après l'arrivée des premiers Européens en Amérique du Nord, au 16^e siècle, et à la suite de pressions territoriales engendrées par la cession de l'Acadie à l'Angleterre en 1713 (Martijn, 1986).

Empruntant les mêmes routes que celles des Malécites, des Mi'kmaq rejoignirent la rive sud du Saint-Laurent et traversèrent vers l'embouchure du Saguenay pour chasser et participer à des activités de traite avec les Montagnais de Tadoussac, tout en combattant d'autres bandes de la Côte-Nord (Martijn, 1990). À partir du 17^e siècle, les Mi'kmaq fréquentent des missions et organisent des pèlerinages les menant à Sainte-Anne-de-La-Pocatière, et quelques décennies plus tard, à la mission « du Bon Pasteur » implantée à Rivière-du-Loup. Leur présence le long de la rive sud du Saint-Laurent, dans la première moitié du 18^e siècle, est également indiquée dans les registres d'au moins trois paroisses (Lévis, Rivière-Quelle et Kamouraska) (Johnson et Martijn, 1994; Martijn, 1990; Prins, 1986).

Aux 18^e et 19^e siècles, les Mi'kmaq parcouraient la rive sud du Saint-Laurent en déplacements saisonniers, entre la ville de Québec et la Gaspésie. La Pointe-Lévy devint, à partir de 1795 et pendant toute la première moitié du 19^e siècle, un lieu important pour le rassemblement de familles mi'kmaques. Ces activités cessèrent en 1867, après qu'une épidémie de choléra eut touché la population en 1849. La création de deux réserves mi'kmaques dans la Baie des Chaleurs en 1853, et un contrôle accru du gouvernement, constituant d'autres raisons qui expliquent l'interruption de ces voyages près de Québec (Martijn, 1986).

Les Montagnais (Innus)

Au 17^e siècle, le territoire des Montagnais s'étendait sur la rive nord du Saint-Laurent, de la rivière aux Outardes jusqu'à Québec, englobant le Saguenay et le lac Saint-Jean. Sur la rive sud, cet espace était compris entre Rivière-du-Loup et Matane. Pendant l'hiver de 1633 à 1634, le père Paul Le Jeune accompagna un groupe de Montagnais pour aller chasser dans les bois, à l'arrière de Kamouraska. Le Jeune mentionne avoir dressé vingt-trois campements dans le bois « dans des vallées profondes, des montagnes fort relevées et quelque fois en plat pays » (Cadrin, 1993). La présence des Montagnais sur la rive sud du Saint-Laurent diminue graduellement vers 1670, à la suite d'une épidémie de petite vérole (Fortin et coll., 1993). Entre 1729 et 1748, une quinzaine de Montagnais seront recensés dans les registres paroissiaux de Kamouraska (Prins, 1986).

Les Abénaquis

Après la prise de Louisbourg, en 1745, un groupe de 600 Abénaquis quitta la côte atlantique pour se réfugier sur la rive sud du Saint-Laurent. Le tiers d'entre eux s'installa à Saint-Thomas de Montmagny alors que les autres rejoignirent les rives de la rivière Etchemin. Par la suite, les recensements paroissiaux révèlent la présence de quelques Abénaquis vivant le long de la rive sud du Saint-Laurent au début du 18^e siècle, notamment à Lévis, à la Pointe-à-la-Caille et à Kamouraska (Prins, 1986).

Dans et à proximité de la zone d'étude, des documents historiques relatent une présence amérindienne dans la région de Saint-Roch-des-Aulnaies durant la période historique (Fonds de la Société historique de la Côte-du-Sud, F100/388/3 Une histoire indienne au Canada (notes manuscrites de l'abbé Adrien Caron le 22 janvier 1973, 8 pages)). En effet, sans les localiser précisément, ces documents révèlent l'existence de campements dans la Grande-Anse qui s'étend de la pointe de l'église de Saint-Roch-des-Aulnaies à celle de Rivière-Ouelle. Il est donc possible que des vestiges de campements saisonniers soient mis au jour près de la pointe de l'église et dans l'anse qui s'étend de cette pointe à celle de Rivière-Ouelle.

De plus, les registres de la paroisse de Saint-Roch-des-Aulnaies font mention de baptêmes et de sépultures de Mi'kmaqs, Malécites et Abénaquis venant, entre autres, du Cap-Breton, de Restigouche et de Rimouski entre 1743 à 1834 (Registres paroissiaux de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et de Saint-Roch- des-Aulnaies de 1743 à 1834).

La poussée démographique toujours constante des nouveaux arrivants, qui s'établiront au bord du fleuve et de plus en plus au sud, réduira l'espace occupé par ces Amérindiens, qui se verront sédentarisés par la création de réserves, au milieu du dix-neuvième siècle (Laberge et coll., 1993).

4.3 Le potentiel archéologique préhistorique

L'occupation amérindienne ancienne dans la zone d'étude est peu connue. Une consultation du registre de l'ISAQ (Inventaire des sites archéologiques du Québec) du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCFQ) révèle qu'aucun site archéologique préhistorique n'est actuellement connu à l'intérieur ou au voisinage des limites de la zone d'étude. La détermination du potentiel archéologique préhistorique dans ce contexte doit donc s'appuyer sur des notions d'ordre théorique pour

définir l'habitabilité du secteur à l'étude au cours des millénaires. Le concept d'habitabilité fait intervenir le climat, les facteurs biotiques et physiques comme éléments favorables ou contraignants pour les établissements humains. Dans un contexte climatique favorable, les possibilités d'occupation humaine dépendent en grande partie de la disponibilité des ressources (eau, biomasse, matières premières) et des caractéristiques physiographiques (accessibilité, surface plane, bon drainage du sol, type de dépôts, etc.). De plus, certains facteurs socioculturels (territorialité, géopolitique, pression démographique, croyance, etc.) peuvent jouer un rôle non négligeable dans le choix d'un espace d'habitation ou d'exploitation, mais ceux-ci ne peuvent être actuellement documentés pour ce qui est de la zone d'étude.

4.3.1 Le milieu physique

Le relief et les matériaux superficiels

L'examen des cartes topographiques et des photos aériennes indique que la zone d'étude est caractérisée par un relief généralement plat et faiblement ondulé sauf dans quelques secteurs où des crans rocheux sont présents. La topographie de la zone d'étude était généralement propice à la présence humaine ancienne. On peut identifier deux unités physiographiques dans la zone d'étude.

La première unité est celles des basses terrasses côtières (associée à la terrasse Mitis), dont l'altitude est inférieure à 10 m et qui sont composées d'alluvions limoneux et sableux reposant sur de l'argile en profondeur. Cette unité a subi des phases de transgressions marines qui ont influencé et limité son accessibilité



Photo 1 : Vue des basses terrasses côtières (côté nord de la route de la Seigneurie (route 132), direction nord-est



Photo 2 : Vue de niveaux de terrasses côtières et du piémont (côté sud de la route de la Seigneurie (route 132), direction sud-ouest

pour des populations humaines. Ces sédiments, que l'on retrouve dans les niveaux supérieurs, ont une épaisseur variant entre 1 m 50 à plus de 2 m, et ont été déposés il y a moins de 2000 ans. Il en résulte donc le fait que seulement des groupes amérindiens du Sylvicole ont pu occuper certaines zones de cette unité.

La seconde unité correspond au piémont qui est constitué de terrasses de sable ainsi que de gravier dont l'altitude varie entre 10 et 30 m et où on retrouve des affleurements rocheux. Cette unité physiographique n'a été que peu ou pas modifiée par les transgressions marines post Goldthwaitienne. Les superficies de terrain associées à cette unité et comprises dans la zone d'étude pourraient révéler des sites archéologiques des périodes archaïque et paléoindienne récente.

L'hydrographie

Au point de vue hydrographique (voir figure 2), deux rivières sont présentes dans la zone d'étude ainsi que quelques cours d'eau et ruisseaux, dont le ruisseau Pelletier et le grand ruisseau collecteur du Lifa Rouleau, qui coulent selon un axe sud-nord pour aboutir au fleuve Saint-Laurent. Les rivières Ferré et le Bras prennent leurs sources dans les hautes terres



Photo 3 : Vue de la rivière le Bras en amont du moulin des Aulnaies (près de la rue Pierre de Saint-Pierre), direction nord

appalachiennes, au sud, pour se déverser dans le fleuve Saint-Laurent. La rivière Le Bras se déverse dans la rivière Ferrée, à la hauteur de la seigneurie des Aulnaies. Quelques cours d'eau tributaires (la rivière Joncas et le ruisseau Bernard) sont associés à la rivière Ferré. Ces cours d'eau ont pu être utilisés pendant la période préhistorique comme voies de circulation vers l'intérieur des terres à la rivière Port-Joli, via un portage.

Outre l'utilisation de la rivière Ferré comme voie de circulation, les divers cours d'eau présents dans l'aire d'étude ont pu constituer des endroits privilégiés pour se procurer de l'eau potable et pour exploiter les ressources halieutiques.

Les perturbations

La zone d'étude comprend plusieurs secteurs qui ont été perturbés par des activités agricoles. Toutefois, les perturbations agricoles n'annihilent pas le potentiel archéologique

des emplacements qui auraient été utilisés par des Amérindiens de la préhistoire. Les autres perturbations correspondent aux sols irrémédiablement perturbés par la construction de bâtiments, les aménagements routiers et les excavations reliées à l'implantation des réseaux d'eau potable et des eaux usées.

4.3.2 Le potentiel archéologique

La région dans laquelle s'inscrit la zone d'étude s'articule autour de deux grands axes hydrographiques (bassin versant du Saint-Laurent et bassin versant de la rivière Saint-Jean) qui forment un réseau potentiel de circulation des populations animales et humaines. Des rivières et le fleuve Saint-Laurent constituaient des axes de circulation facilitant la mobilité à l'intérieur du territoire et les échanges de biens et d'idées, entre différents groupes amérindiens présents dans la vallée du Saint-Laurent à diverses époques (Dumais, 1988).

Située à proximité de voies d'eau importantes qui furent probablement empruntées fréquemment au cours des derniers millénaires, la zone d'étude offrait des conditions favorables à l'occupation humaine ancienne. Celle-ci présente des caractéristiques physiographiques qui ont pu présenter de l'intérêt pour des populations autochtones anciennes.

Pour les Amérindiens, la zone d'étude pouvait être perçue comme une zone d'exploitation occasionnelle de la biomasse, notamment pour les ressources halieutiques. Dans ces conditions, il serait possible d'y retrouver de petits sites archéologiques, en particulier des sites de halte ou d'exploitation saisonnière en bordure des cours d'eau comme les rivières Ferré et Le Bras ou de certains ruisseaux.

4.3.3 Les zones à potentiel archéologique

L'analyse des données relatives au potentiel archéologique préhistorique a permis de délimiter 15 zones à potentiel archéologique dans la zone d'étude. Celles-ci sont présentées aux plans 1 à 6 et décrits au tableau 1. Ce tableau localise chacune des zones, décrit les caractéristiques géographiques de chacune et précise les interventions archéologiques qui sont recommandées afin de vérifier la présence ou l'absence de sites archéologiques. Les plans 2 à 6 indiquent la localisation et la disposition des puits de sondage archéologiques qui devraient être réalisés dans ces zones.

4.3.4 Recommandations

Les zones à potentiel archéologique A-2, A-4, A-5, A-8, A-10, A-13, A-14 et A-15 pourraient révéler des vestiges reliés à des sites archéologiques préhistoriques. **Toutefois, les zones A-3, A-6, A-7, A-9, A-11 et A12 ne font l'objet d'aucune recommandation étant donné qu'elles ne semblent pas susceptibles d'être perturbées par des travaux de construction.**

Tableau 1 : Zones à potentiel archéologique préhistorique												
Zone	Localisation	Début de zone		Fin de zone		Longueur (m)	Largeur (m)	Contexte actuel	Perturbation	Potentiel Préhistorique	Intervention recommandée	# Plan
		Km	Identification géographique et cadastrale	Km	Identification géographique et cadastrale							# Photos
A-1	Située sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent.	Hors travaux	Basse terrasse côtière.	Hors travaux	Basse terrasse côtière.	144	48 à 53	Zone partiellement boisée ou en friche, située à l'embouchure d'un ruisseau, le long du fleuve St-Laurent. L'altitude par rapport au niveau moyen de la mer est égale ou inférieure à 5 m.	Secteur peu développé, traversé par un chemin. Peut avoir été perturbée par l'activité agricole.	Vestiges reliés à des campements de courtes durées — eau douce, ressources halieutiques ou terrestres à proximité.	Non affectée par les travaux.	1

A-2	Propriétés en bordure de la route de la Seigneurie (route 132).	5+440	Piémont Milieu du lot 192.	5+640	Piémont Milieu du lot 187.	200	±150	Localisée sur un bord de terrasse avec présence d'affleurements rocheux dont l'altitude est de plus de 10 m suivant le niveau moyen de la mer. Présence d'un ruisseau à proximité.	Développement du bâti et aménagement de la route de la Seigneurie (route 132). Peut avoir été perturbée par l'activité agricole.	Vestiges reliés à des campements de courtes durées — eau douce, ressources halieutiques ou terrestres à proximité.	Réaliser 8 tranchées archéologiques de 3 m x 2 m à la limite sud de l'emprise de la route de la Seigneurie (route 132). Aux emplacements prévus pour les raccordements d'utilités publiques aux habitations, réaliser une ou des tranchées archéologiques dans les limites projetées des excavations. Leur nombre, leur dimension et leur localisation seront déterminés selon le plan d'aménagement final.	2
												4
A-3	Située sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent.	Hors travaux	Basse terrasse côtière.	Hors travaux	Basse terrasse côtière.	100	100	Zone partiellement boisée ou en friche, située à l'embouchure d'un ruisseau, le long du fleuve St-Laurent. L'altitude par rapport au niveau moyen de la mer est égale ou inférieure à 5 m.	Secteur peu développé, traversé par un ruisseau canalisé. Peut avoir été perturbée par l'activité agricole.	Vestiges reliés à des campements de courtes durées — eau douce, ressources halieutiques ou terrestres à proximité.	Non affectée par les travaux.	1

Tableau 1 : Zones à potentiel archéologique préhistorique												
Zone	Localisation	Début de zone		Fin de zone		Longueur (m)	Largeur (m)	Contexte actuel	Perturbation	Potentiel Préhistorique	Intervention recommandée	# Plan
		Km	Identification géographique et cadastrale	Km	Identification géographique et cadastrale							# Photos
A-4	Entre la route de la Seigneurie (route 132) et le fleuve Saint-Laurent.	6+560	Basse terrasse côtière. Limite ouest du lot 143.	0+054 ou 6+814	Basse terrasse côtière. N° civique 944. route de la Seigneurie (route 132).	254	230	Rive sud du Saint-Laurent sur une petite terrasse alluviale dont l'altitude est d'environ 8 m par rapport au niveau moyen de la mer. Elle est traversée d'est en ouest par le ruisseau Lifa Rouleau.	Perturbations anthropiques durant la période historique par la construction de bâtiments (église, presbytère, grange, étable, laverie, école, résidence), le cimetière et l'aménagement de la route de la Seigneurie (route 132). Présence d'un ruisseau canalisé. Peut avoir été perturbée par des activités agricoles.	Surfaces moins affectées par les fluctuations du niveau du fleuve Saint-Laurent. Aurait pu accueillir des groupes autochtones durant la préhistoire récente, pour des campements de courtes durées — eau douce, ressources halieutiques ou terrestres à proximité.	Réaliser 3 tranchées archéologiques de 3 m x 2 m du côté sud de la route de la Seigneurie (route 132). Réaliser 2 tranchées archéologiques de 3 m x 2 m dans les limites des excavations pour les utilités publiques le long de la route de l'Église. Aux emplacements prévus pour les raccordements d'utilités publiques aux habitations, réaliser une ou des tranchées archéologiques dans les limites projetées des excavations. Leur nombre, leur dimension et leur localisation seront déterminés selon le plan d'aménagement final.	3
												5

Tableau 1 : Zones à potentiel archéologique préhistorique												
Zone	Localisation	Début de zone		Fin de zone		Longueur (m)	Largeur (m)	Contexte actuel	Perturbation	Potentiel Préhistorique	Intervention recommandée	# Plan
		Km	Identification géographique et cadastrale	Km	Identification géographique et cadastrale							# Photos
A-5	Route de l'église.	0+120	Basse terrasse côtière. Milieu du lot 149-1.	0+220	Basse terrasse côtière. Jusqu'à l'extrémité des travaux ou du lot 149.	110	100	Localisée sur un bord de terrasse comportant des affleurements rocheux dont l'altitude est de plus de 10 m suivant le niveau moyen de la mer. Présence d'un ruisseau à proximité.	Construction de bâtiments, aménagements de la route de la Seigneurie (route 132) et de chemins d'accès à des propriétés privées. Peut avoir été perturbée par des activités agricoles.	Surfaces moins affectées par les fluctuations du niveau du fleuve Saint-Laurent. Aurait pu accueillir des groupes autochtones durant la préhistoire récente, pour des campements de courtes durées — eau douce, ressources halieutiques ou terrestres à proximité.	Réaliser 2 tranchées archéologiques de 2 m x 1 m du côté nord-est de la route de l'Église, entre les km 0+120 et 0+170. Réaliser 1 tranchée archéologique de 2 m x 1 m du côté sud-ouest de la route de l'Église, entre les km 0+120 et 0+140. Aux emplacements prévus pour les raccordements d'utilités publiques aux habitations, réaliser une ou des tranchées archéologiques dans les limites projetées des excavations. Leur nombre, leur dimension et leur localisation seront déterminés selon le plan d'aménagement final.	5
												6
A-6	Située sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent.	Hors travaux	Basse terrasse côtière.	Hors travaux	Basse terrasse côtière.	100	100	Zone partiellement boisée ou en friche, située à l'embouchure d'un ruisseau, le long du fleuve St-Laurent. L'altitude par rapport au niveau moyen de la mer est égale ou inférieure à 5 m.	Peut avoir été perturbée par des activités agricoles. Présence d'un ruisseau probablement canalisé.	Vestiges reliés à des campements de courtes durées — eau douce, ressources halieutiques ou terrestres à proximité.	Non affectée par les travaux.	1

Tableau 1 : Zones à potentiel archéologique préhistorique												
Zone	Localisation	Début de zone		Fin de zone		Longueur (m)	Largeur (m)	Contexte actuel	Perturbation	Potentiel Préhistorique	Intervention recommandée	# Plan
		Km	Identification géographique et cadastrale	Km	Identification géographique et cadastrale							# Photos
A-7	Située sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent.	Hors travaux	Basse terrasse côtière.	Hors travaux	Basse terrasse côtière.	150	100	Zone partiellement boisée ou en friche, située à l'embouchure d'un ruisseau, le long du fleuve St-Laurent. L'altitude par rapport au niveau moyen de la mer est égale ou inférieure à 5 m.	Peut avoir été perturbée par des activités agricoles. Présence d'un ruisseau probablement canalisé.	Vestiges reliés à des campements de courtes durées — eau douce, ressources halieutiques ou terrestres à proximité.	Non affectée par les travaux.	1

A-8	Extrémité de la route du Quai et borde le fleuve Saint-Laurent.	Hors travaux	Basse terrasse côtière.	Hors travaux	Basse terrasse côtière.	118	100	Localisée sur une pointe, sur la rive du fleuve Saint-Laurent à une altitude d'environ 7 m au-dessus du niveau moyen de la mer.	Les perturbations semblent peu importantes du côté est, mais plus importantes du côté ouest, où on y observe les vestiges d'un quai et une route d'accès (route du Quai). Peut avoir été perturbée par des activités agricoles.	Cette zone a pu être utilisée comme un point d'observation de la côte du fleuve Saint-Laurent ou pour de petits campements.	Réaliser une ou des tranchées archéologiques dans les parties de la zone touchées par les travaux. Leur nombre, leur dimension et leur localisation seront déterminés selon le plan d'aménagement final.	1
												7
A-9	Située sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, à l'embouchure du ruisseau Pelletier.	Hors travaux	Basse terrasse côtière.	Hors travaux	Basse terrasse côtière.	100	100	Zone partiellement boisée ou en friche, située à l'embouchure d'un ruisseau, le long du fleuve St-Laurent. L'altitude par rapport au niveau moyen de la mer est égale ou inférieure à 5 m.	Peut avoir été perturbée par des activités agricoles. Présence d'un ruisseau canalisé.	Vestiges reliés à des campements de courtes durées — eau douce, ressources halieutiques ou terrestres à proximité.	Non affectée par les travaux.	1

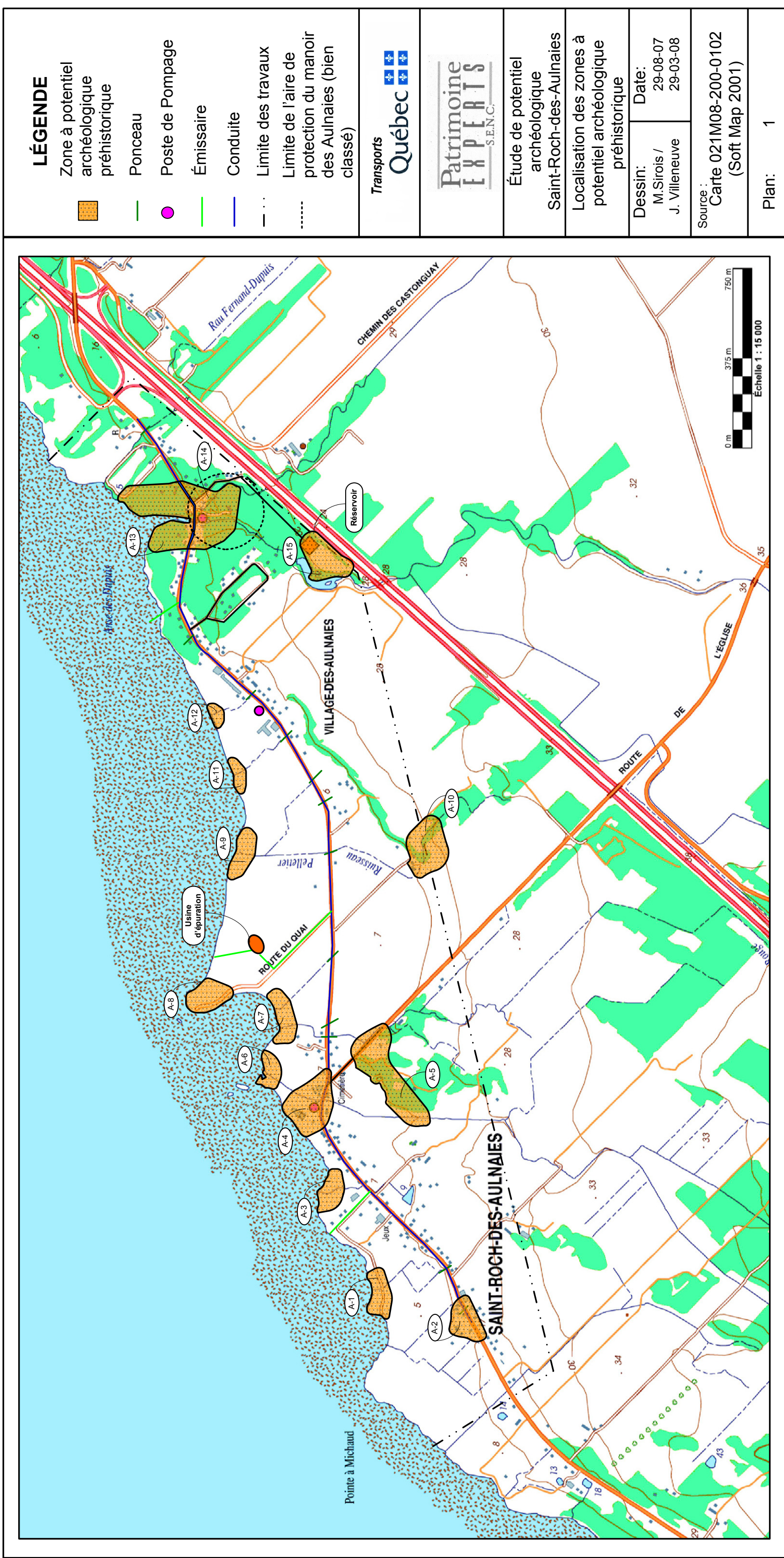
Tableau 1 : Zones à potentiel archéologique préhistorique												
Zone	Localisation	Début de zone		Fin de zone		Longueur (m)	Largeur (m)	Contexte actuel	Perturbation	Potentiel Préhistorique	Intervention recommandée	# Plan
		Km	Identification géographique et cadastrale	Km	Identification géographique et cadastrale							# Photos
A-10	En amont du ruisseau Pelletier sur la propriété du n° civique 905, de la route de la Seigneurie (route 132).	Hors travaux	Piémont	Hors travaux	Piémont	130	190	Localisée en bordure de terrasses comportant des affleurements rocheux dont l'altitude est de plus de 10 m suivant le niveau moyen de la mer. Présence d'un ruisseau à proximité.	Construction de bâtiments et aménagements d'un chemin et de la route de la Seigneurie (route 132). Peut avoir été perturbée par des activités agricoles.	Préhistoire récente — campements de courtes durées — eau douce, ressources halieutiques ou terrestres à proximité	Non affectée par les travaux.	---
A-11	Située sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent.	Hors travaux	Basse terrasse côtière.	Hors travaux	Basse terrasse côtière.	100	100	Zone partiellement boisée ou en friche, située à l'embouchure d'un ruisseau, le long du fleuve St-Laurent. L'altitude par rapport au niveau moyen de la mer est égale ou inférieure à 5 m.	Peut avoir été perturbée par des activités agricoles. Présence d'un ruisseau probablement canalisé.	Vestiges reliés à des campements de courtes durées — eau douce, ressources halieutiques ou terrestres à proximité.	Non affectée par les travaux.	1

A-12	Située sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent.	Hors travaux	Basse terrasse côtière.	Hors travaux	Basse terrasse côtière.	100	100	Zone partiellement boisée ou en friche, située à l'embouchure d'un ruisseau, le long du fleuve St-Laurent. L'altitude par rapport au niveau moyen de la mer est égale ou inférieure à 5 m.	Peut avoir été perturbée par des activités agricoles. Présence d'un ruisseau probablement canalisé.	Vestiges reliés à des campements de courtes durées — eau douce, ressources halieutiques ou terrestres à proximité.	Non affectée par les travaux.	1

Tableau 1 : Zones à potentiel archéologique préhistorique												
Zone	Localisation	Début de zone		Fin de zone		Longueur (m)	Largeur (m)	Contexte actuel	Perturbation	Potentiel Préhistorique	Intervention recommandée	# Plan
		Km	Identification géographique et cadastrale	Km	Identification géographique et cadastrale							# Photos
A-13	Nord de la route de la Seigneurie (route 132), embouchure de la rivière Ferré et berges environnantes. En partie dans l'aire de protection du manoir des Aulnaies	2+435	Basse terrasse côtière.	2+745 et 2+760	Basse terrasse côtière.	310	100	Située à l'embouchure de la rivière Ferré. En grande partie boisée. L'altitude par rapport au niveau moyen de la mer varie entre 5 et 10 m.	Les perturbations anthropiques sont reliées au bâti (domestique et industriel), à l'utilisation de la rivière Ferrée comme voie de circulation et à l'aménagement de la route de la Seigneurie (route 132). Peut avoir été perturbée par des activités agricoles.	Accessibilité à l'intérieur des terres — lieu privilégié pour l'exploitation de la biomasse locale, notamment halieutique.	Réaliser 7 tranchées archéologiques de 3 m x 2 m en bordure de la route de la Seigneurie (route 132).	4 et 5
			Limite ouest de la propriété du n° civique 540, au nord de la route de la Seigneurie (route 132).		Inclus une partie de la propriété du n° civique 506, au nord de la route de la Seigneurie (route 132).						Réaliser une ou des tranchées archéologiques dans les parties de la zone touchées par les travaux. Leur nombre, leur dimension et leur localisation seront déterminés selon le plan d'aménagement final.	8

Tableau 1 : Zones à potentiel archéologique préhistorique												
Zone	Localisation	Début de zone		Fin de zone		Longueur (m)	Largeur (m)	Contexte actuel	Perturbation	Potentiel Préhistorique	Intervention recommandée	# Plan
		Km	Identification géographique et cadastrale	Km	Identification géographique et cadastrale							# Photos
A-14	Sud de la route de la Seigneurie (route 132), et intersection de la rue Pierre de Saint-Pierre. En partie dans l'aire de protection du manoir des Aulnaies	2+435	Basse terrasse côtière. Limite ouest de la propriété du n° civique 543, au sud de la route de la Seigneurie (route 132).	2+740	Basse terrasse côtière. Inclus une partie de la propriété du n° civique 515, au sud de la route de la Seigneurie (route 132).	305	250	Située à la confluence des rivières Ferré et Le Bras à la hauteur de la Seigneurie des Aulnaies. Une grande partie de la zone est boisée et l'altitude par rapport au niveau moyen de la mer est de 7m.	Perturbations anthropiques anciennes et récentes par des bâtiments (domestiques et industriels) et l'aménagement de la route de la Seigneurie (route 132) et la rue Pierre de Saint-Pierre.	Se localise à la confluence de cours d'eau d'importance au niveau local. Cet endroit constituait un lieu privilégié pour l'exploitation de la biomasse locale, notamment halieutique.	Réaliser 3 tranchées archéologiques de 3 m x 2 m le long de la route de la Seigneurie (route 132). Réaliser 2 tranchées archéologiques de 3 m x 2 m, une de chaque côté de la rivière Ferrée, dans les limites des excavations pour les utilités publiques. Réaliser 2 tranchées archéologiques de 3 m x 2 m près de l'intersection de la route de la Seigneurie (route 132) et de la rue Pierre de Saint-Pierre. Aux emplacements prévus pour les raccordements d'utilités publiques aux habitations, réaliser une ou des tranchées archéologiques dans les limites projetées des excavations. Leur nombre, leur dimension et leur localisation seront déterminés selon le plan d'aménagement final.	4 et 5
												9

Tableau 1 : Zones à potentiel archéologique préhistorique												
Zone	Localisation	Début de zone		Fin de zone		Longueur (m)	Largeur (m)	Contexte actuel	Perturbation	Potentiel Préhistorique	Intervention recommandée	# Plan
		Km	Identification géographique et cadastrale	Km	Identification géographique et cadastrale							# Photos
A-15	Localisée sur la rive est de la rivière Ferré, à environ 118 m au nord-ouest de l'autoroute 20 à une altitude de 20 m par rapport au niveau moyen de la mer.	Hors travaux (MTQ)	Piémont	Hors travaux (MTQ)	Piémont	125	160	Seuls les abords de la rive sud-est de la rivière Ferré comprise dans la zone sont boisés. La configuration de la zone forme une légère pointe ceinturée par la rivière Ferré qui est plus large à cet endroit.	Les perturbations anthropiques sont reliées à l'aménagement de l'autoroute 20 et à des activités agricoles.	Constitue un endroit potentiel pour l'exploitation de la biomasse locale.	Réaliser des puits de sondages archéologiques manuels de 900 cm² à 2 500 cm² à tous les 15 m, le long de transects distants de 15 m.	6
		Dans l'emprise des travaux de la municipalité		Dans l'emprise des travaux de la municipalité								---



LÉGENDE

- Zone à potentiel archéologique préhistorique
- Emprise
- Conduite
- Tranchée archéologique

Note : À l'intérieur des zones à potentiel, prévoir aux emplacements prévus pour les raccordements d'utilités publiques, de réaliser une ou des tranchées archéologiques dans les limites projetées des excavations. Leur nombre, leur dimension et leur localisation seront déterminés selon le plan d'aménagement final.



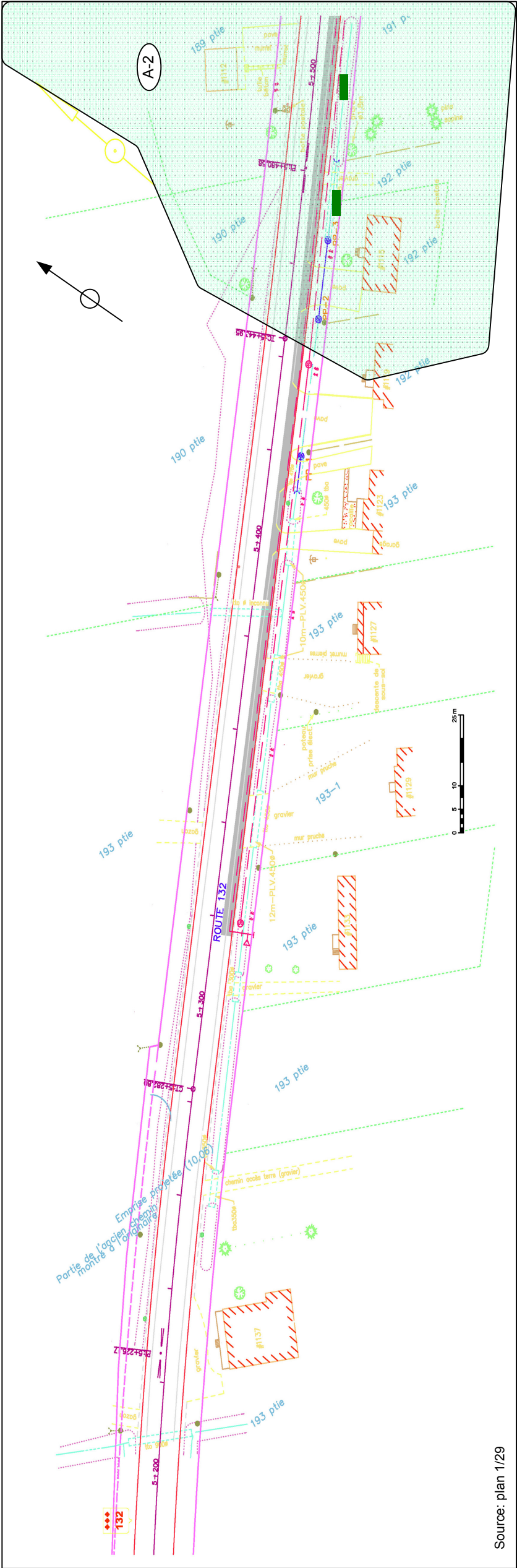
Étude de potentiel archéologique
Saint-Roch-des-Aulnaies

Zone à potentiel archéologique préhistorique A-2

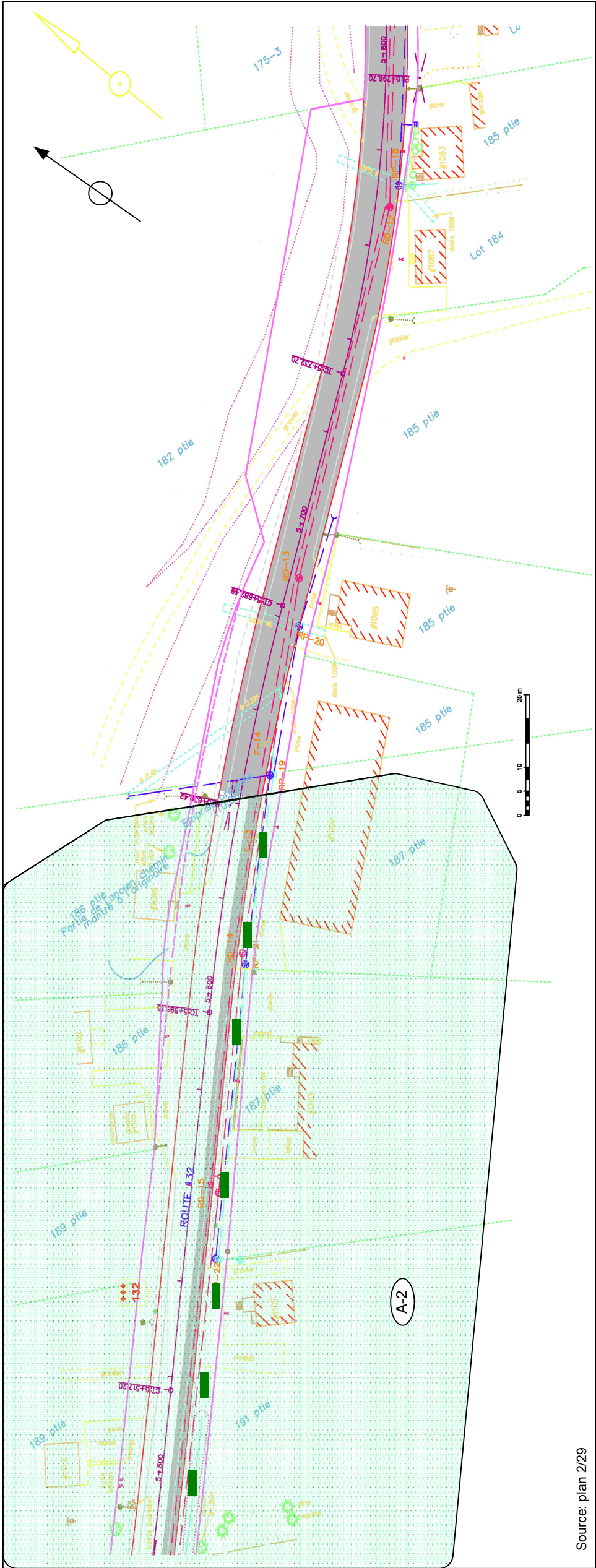
Dessin: M.Sirois / J. Villeneuve
Date: 29-août-07 / 29-mars-08

Source: Aménagement Plan et Profil route 132 (plans MTQ)

Plan: 2



Source: plan 1/29



Source: plan 2/29

LÉGENDE

- Zone à potentiel archéologique préhistorique
- Emprise
- Conduite
- Tranchée archéologique

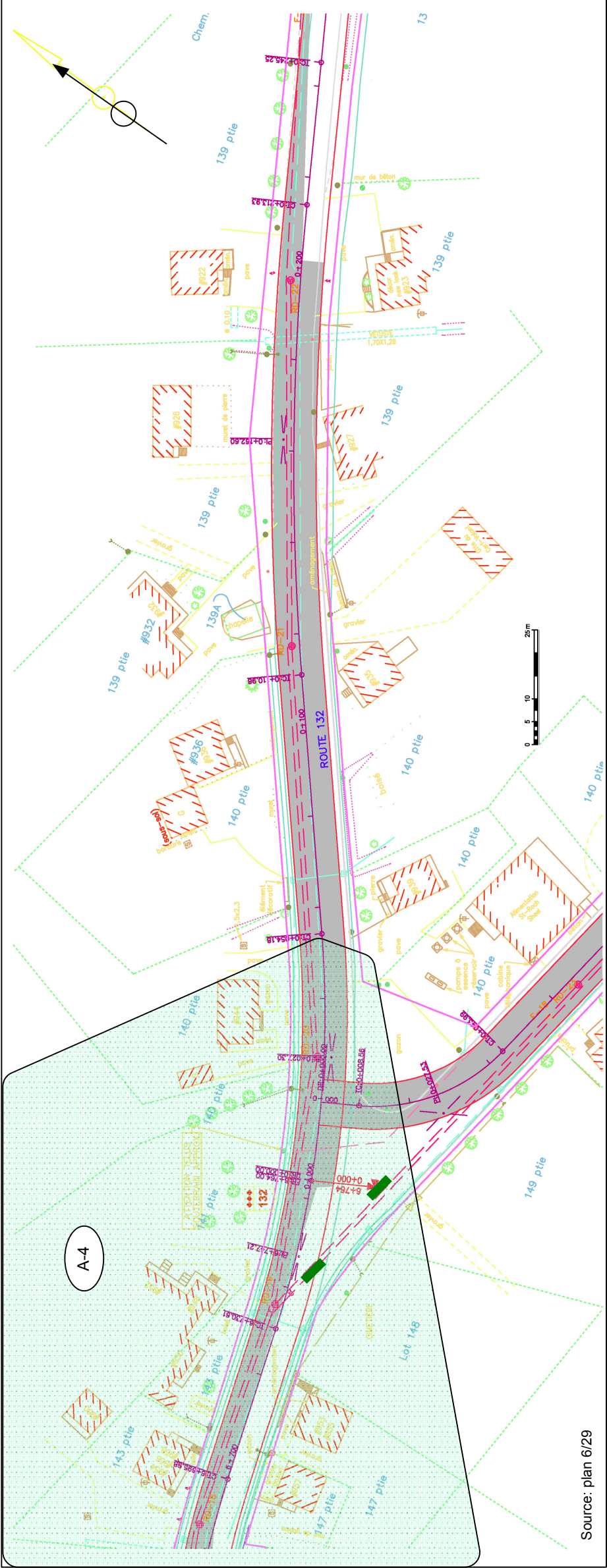
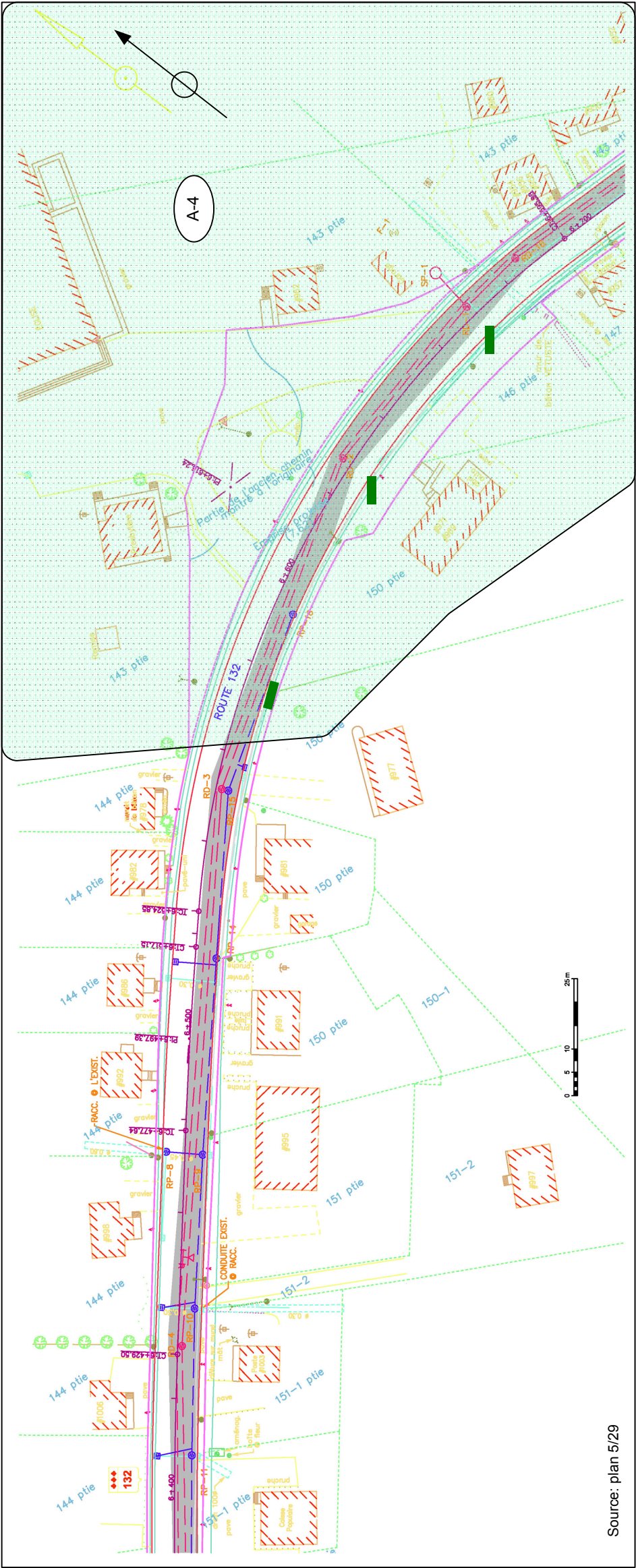
Note : À l'intérieur des zones à potentiel, prévoir aux emplacements prévus pour les raccordements d'utilités publiques, de réaliser une ou des tranchées archéologiques dans les limites projetées des excavations. Leur nombre, leur dimension et leur localisation seront déterminés selon le plan d'aménagement final.



Étude de potentiel archéologique
Saint-Roch-des-Aulnaies

Zone à potentiel archéologique préhistorique A-4

Dessin: M.Sirois / J. Villeneuve	Date: 29-08-07 29-03-08
Source: Aménagement Plan et Profil route 132 (plans MTQ)	



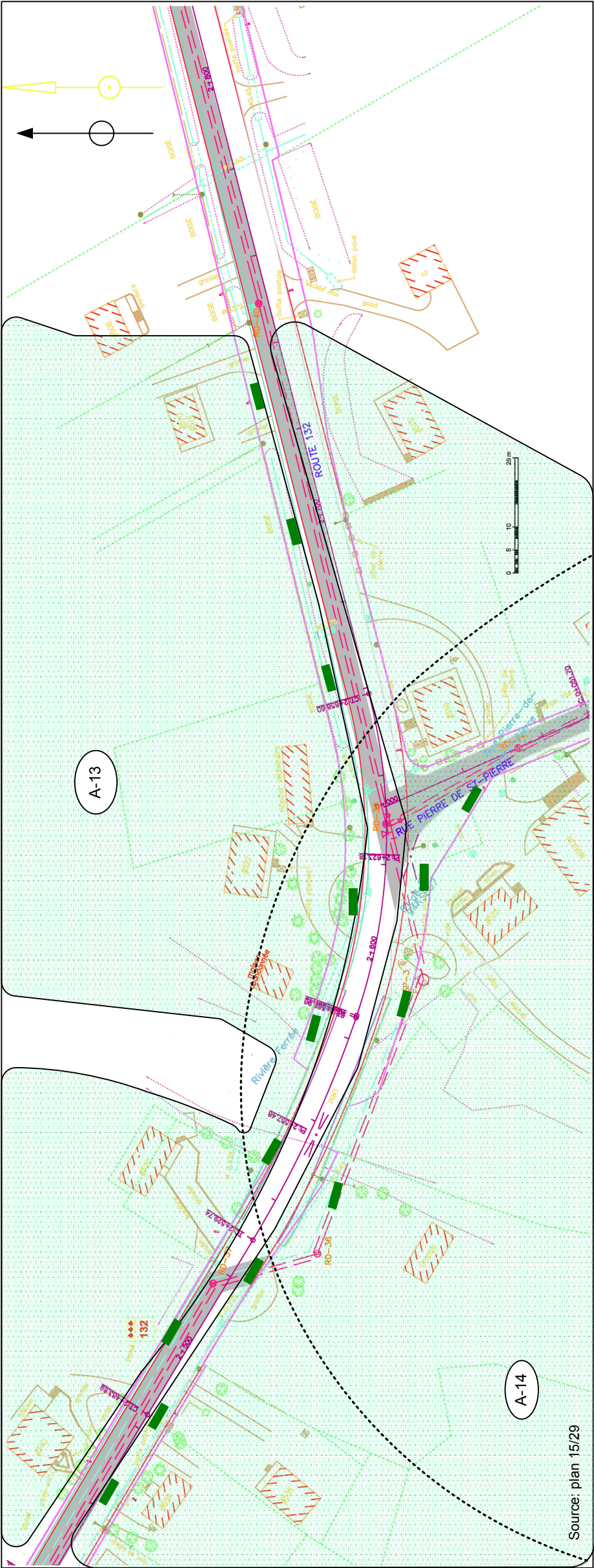
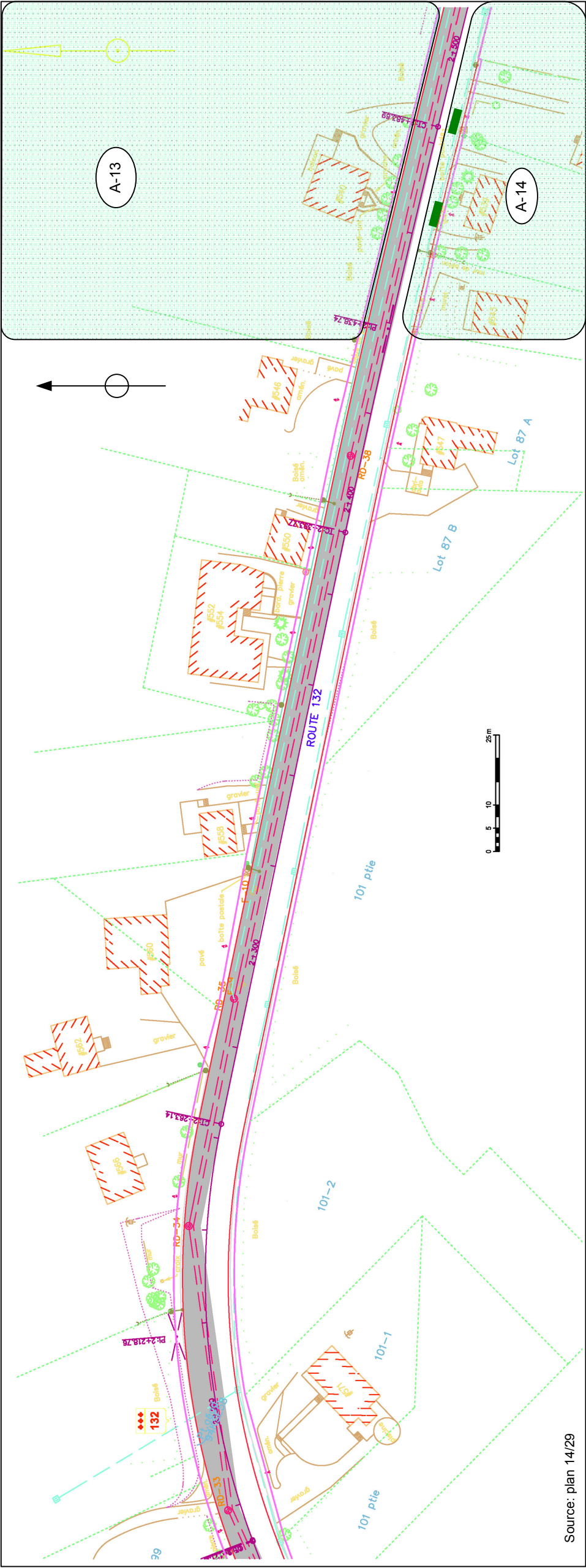
- Zone à potentiel archéologique préhistorique
- Emprise
- Conduite
- Tranchée archéologique
- Limite de l'aire de protection du manoir des Aulnaies (bien classé)

Note : À l'intérieur des zones à potentiel, prévoir aux emplacements prévus pour les raccordements d'utilités publiques, de réaliser une ou des tranchées archéologiques dans les limites projetées des excavations. Leur nombre, leur dimension et leur localisation seront déterminés selon le plan d'aménagement final.

Transports Québec

Patrimoine EXPERTS S.E.N.C.

Étude de potentiel archéologique Saint-Roch-des-Aulnaies	
Zones à potentiel archéologique préhistorique A-13 et A-14	
Dessin: M.Sirois / J. Villeneuve	Date: 29-08-07 / 29-03-08
Source: Aménagement Plan et Profil route 132 (plans MTQ)	
Plan:	4



LÉGENDE

- 

Zone à potentiel archéologique préhistorique
- 

Ponceau
- 

Poste de Pompage
- 

Conduite
- 

Zone d'étude
- 

Limite de l'aire de protection du manoir des Aulnaies (bien classé)

NOTE : Des puits de sondage archéologique devront être réalisés manuellement sur l'ensemble de la zone. Ces puits de sondage devront mesurer entre 900 cm² et 2 500 cm² et être disposés à 15 m d'intervalle.

Transports

Québec

Patrimoine
EXPLORIS
S.E.N.C.

Étude de potentiel archéologique
Saint-Roch-des-Aulnaies

Zone à potentiel archéologique préhistorique A-15

Dessin:
M. Sirois /
J. Villeneuve

Date:
29-08-07
29-03-08

Source: Extrait du plan 1
carte 021M08-200-0102 (Soft Map2001)

Plan:

6

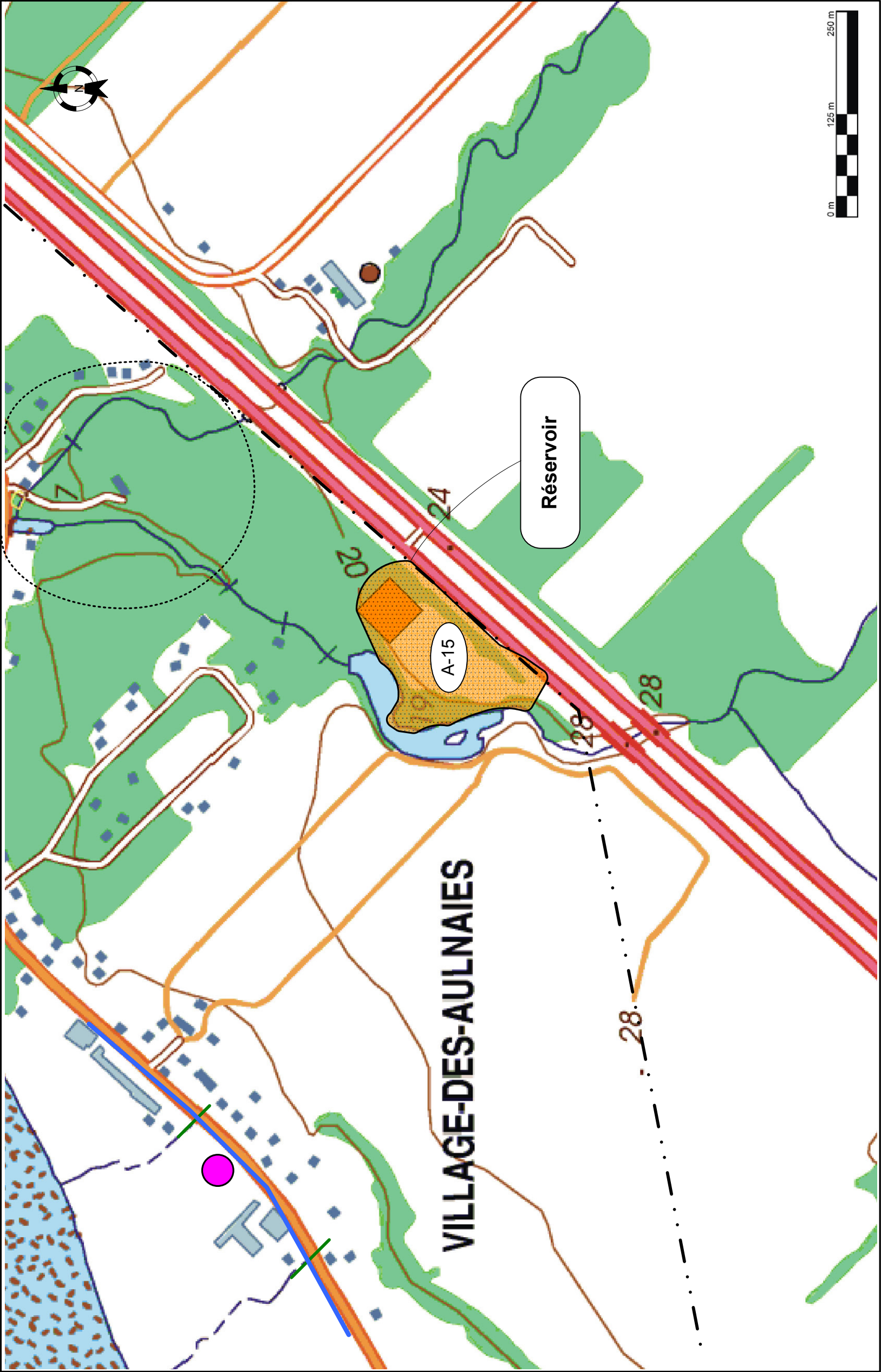




Photo Patrimoine Experts

Photo 4 : Vue d'une partie de la zone A-2 (n° civique 1112, route de la Seigneurie (route 132), direction nord-est



Photo Patrimoine Experts

Photo 5 : Vue d'une partie de la zone A-4 près de l'ancienne école, avec un ruisseau en arrière plan (terrain de l'église, côté sud de la route de la Seigneurie (route 132), direction est



Photo Patrimoine Experts

Photo 6 : Vue d'une partie de la zone A-5 (route de l'Église), direction sud



Photo Patrimoine Experts

Photo 7 : Vue d'une partie de la zone A-8 (route du Quai, secteur des bassins), direction nord-est



Photo Patrimoine Experts

Photo 8 : Vue d'une partie de la zone A-13 (rive est de la rivière Ferrée), direction nord



Photo Patrimoine Experts

Photo 9 : Vue d'une partie de la zone A-14 (confluence des rivières Ferrée et le Bras), direction sud-est

5. L'occupation historique

5.1 Historique

Sur la Côte-du-Sud, région qui s'étend de Beaumont à Rivière-du-Loup, seules quelques seigneuries sont concédées entre 1637 et 1662 (figure 3). La population relativement faible de la colonie ainsi que la menace d'incursions iroquoises dans la région n'incitent pas au peuplement. En effet, la menace iroquoise est concrétisée au moins à deux occasions; la première est lors du meurtre de Jean-Jacques Moyen, sieur des Granges, coseigneur de l'Île-aux-Oies en 1655 (Jetté, 1983) de même que la déclaration du seigneur des Aulnaies en 1667, lequel dit que son établissement a été retardé par les incursions des Iroquois qui ont obligé les gouverneurs à défendre l'emplacement éloigné des principaux noyaux de peuplement que sont alors Montréal, Trois-Rivières et Québec (Maurais, 2000). Il faut donc attendre le troisième quart du 17^e siècle pour voir des établissements durables dans la région (tableau 3).

Selon les auteurs de la synthèse historique *Histoire de la Côte-du-Sud* (Laberge et coll., 1993), la région connaît six phases de développement: 1) la présence amérindienne avant 1670, 2) le peuplement colonisateur (1670-1720), 3) l'enracinement (1720-1790), 4) les pressions démographiques (1790-1850), 5) les mutations et permanences d'une société rurale (1850-1930), 6) une identité rurale et modernité (1930 à aujourd'hui).

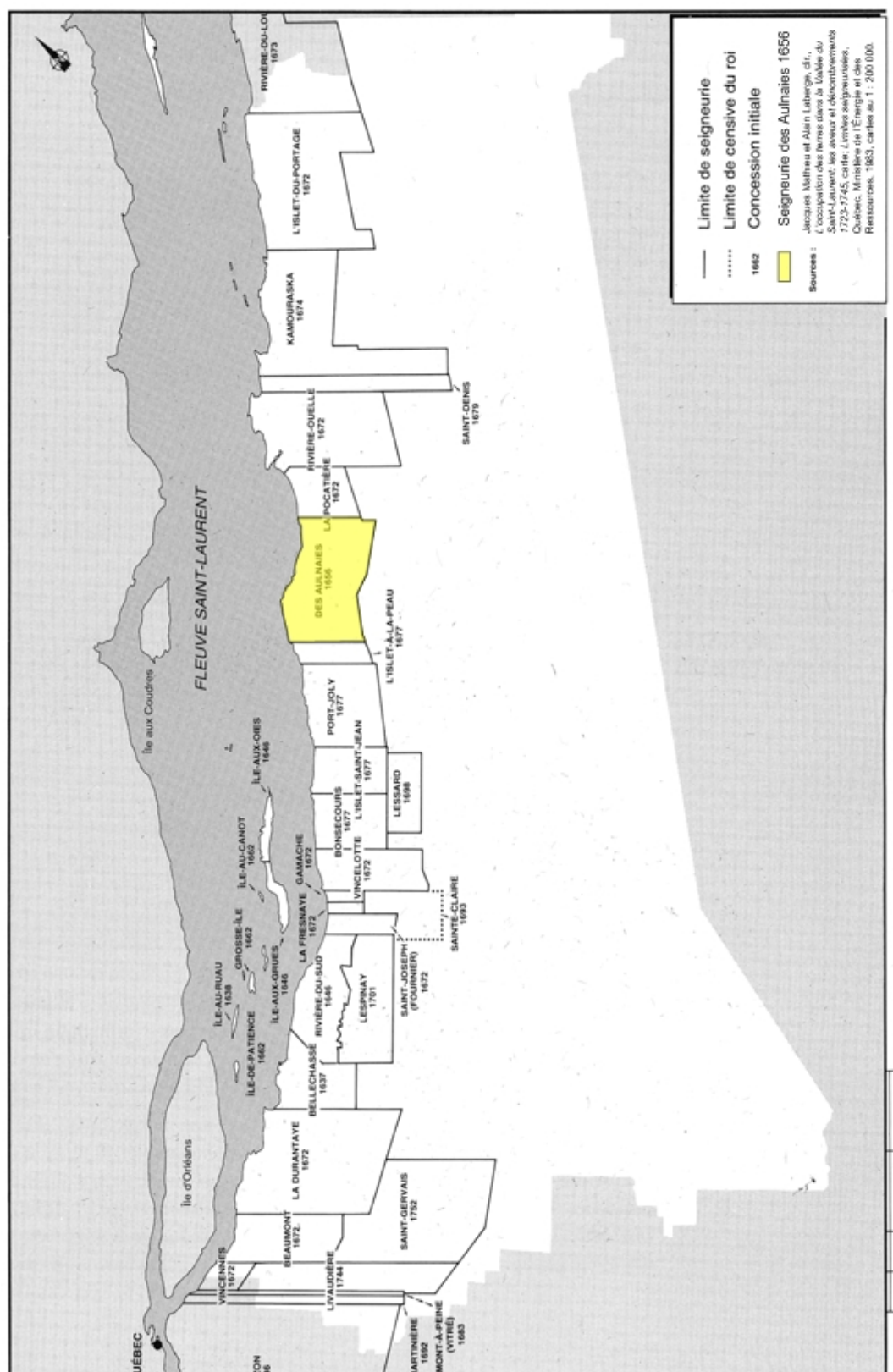
La seigneurie des Aulnaies fut concédée à Nicolas Juchereau de Saint-Denis par le gouverneur Jean de Lauzon le 1^{er} avril 1656. Elle consistait en : «trois lieues¹ de front sur le fleuve Saint-Laurent du côté sud au lieu dit Kamouraska² par les sauvages [...] et deux lieues de profondeur dans les terres [...]»³ (Maurais, 2000). Au cours des années, la seigneurie portera le nom de Grande-Pointe, des Aulnes, de Saint-Denis, de Saint-Roch, de la Grande-Anse, des Aulnaies et, finalement, de Saint-Roch-des-Aulnaies. Le nom « Les Aulnets » rappelait l'omniprésence d'aulnes le long de la rivière Ferrée qui traverse la localité (Roland, 1975).

La première tentative d'établissement dans la seigneurie de la Grande-Anse a lieu en 1670 (Maurais, 2000). Nicolas Juchereau rétrocède, le 18 septembre 1670, à son gendre François Pollet de la Combe Pocatière, qui avait épousé l'année précédente sa fille Marie-Anne, un arrière-fief de 42 arpents (Maurais, 2000). Il s'agissait de la partie située à l'est de sa seigneurie.

¹ 1 lieue = 3 milles ou 4 kilomètres

² Kamouraska veut dire là où il y a du jonc au bord de l'eau. Plus tard, ce nom désignera seulement le village que l'on connaît aujourd'hui sous ce nom (Maurais, 2000)

³ *Pièces et documentation relatives à la tenure seigneuriale* : Document conservé aux Archives de la Côte-du-Sud et du Collège de Sainte-Anne.



Ce fief portera ensuite le nom de Saint-Denis de Sainte-Anne⁴. Pollet y passe l'hiver de 1670-1671 accompagné d'un homme engagé, Jean Langlois. Ils défrichent et construisent une petite maison de bois en pieux. L'hiver suivant, Pollet revient pour continuer son œuvre. Malheureusement, il décède accidentellement, le 20 mars 1672. Marie-Anne Juchereau reçoit, à l'automne 1672, la concession d'une seigneurie adjacente à son arrière-fief. Ce dernier deviendra, par ce fait, partie intégrante de la nouvelle seigneurie de La Pocatière (Maurais, 2000).

La seigneurie des Aulnaies se développe très lentement (tableau 2). Les guerres iroquoises et son éloignement par rapport à Québec n'incitent pas les colons à venir s'y établir. Les deux premiers colons qui viennent s'y établir en 1679 sont Pierre Saint-Pierre et Jean Pelletier. Pierre Saint-Pierre épouse, en 1679, Marie Gerbert. Ils auront 15 enfants. Quant à Jean Pelletier, il épouse Anne Langlois, à Québec, en 1649. Ce couple donnera naissance à neuf enfants. En 1694, une troisième concession est accordée à Abraham Ouellet. Toutefois, il faut attendre les années 1700 pour qu'il y ait une occupation progressive des autres terres. Cette progression coïncide avec la paix iroquoise qui fut signée en 1701 (Maurais, 2000).

En ce qui concerne l'aspect paroissial, les premiers colons sont tout d'abord desservis par des missionnaires qui viennent à Saint-Roch au moins deux fois par année (Maurais, 1990). Ces missionnaires, en provenance de Québec, couvrent le territoire compris entre la Rivière-du-Sud (Montmagny) et Rivière-du-Loup. Ils accomplissent leurs voyages en canot, car les voies carrossables sont encore inexistantes sur ce territoire. Il en fut ainsi jusqu'à l'arrivée, en 1686, du frère Nicolas Cadart, premier missionnaire résidant à Rivière-Ouelle qui prit possession de la chapelle construite l'année précédente. Le Frère Cadart allait desservir les seigneuries de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, de Saint-Roch-des-Aulnaies, de Rivière-Ouelle ainsi que tout le territoire à l'est de cette dernière seigneurie (Maurais, 1990).

À partir de 1715, le prêtre résidant habite à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, où une chapelle a été construite. À ce moment, Sainte-Anne-de-la-Pocatière devient le point central entre Saint-Roch-des-Aulnaies et Rivière-Ouelle. Le missionnaire qui habite Sainte-Anne-de-la-Pocatière desservira Rivière-Ouelle jusqu'en 1734 et Saint-Roch jusqu'en 1750. Après ces dates, ces trois paroisses auront chacune un prêtre résidant. Le premier curé en titre de Sainte-Anne-de-la-Pocatière fut Pierre-Antoine Porlier. Ce dernier officiera également à Saint-Roch-des-Aulnaies de 1769 à 1777, car cette paroisse n'a eu un prêtre résidant, l'abbé Charles Gareault, qu'entre

⁴ Cela correspond environ aux terres situées entre le Cap Martin et la route Jeffrey. La seigneurie des Aulnaies s'étendait donc jusqu'au cap Martin de 1656 à 1672 (Maurais, 2000).

1750 et 1769. Le premier curé en titre de Saint-Roch-des-Aulnaies est Pierre Huet de la Valinière, qui arrive en 1777 (Maurais, 1990).

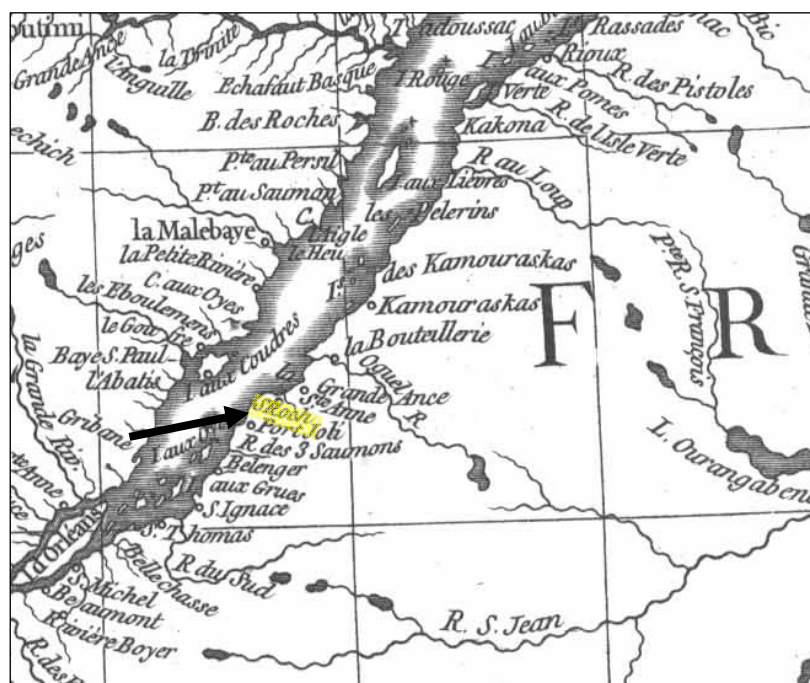


Figure 4 : Extrait de la carte d'Anville : la paroisse de Saint-Roch, en 1755.

Canada, Louisiane et Terres anglaises / par le Sr. d'Anville [Paris] : l'auteur, 1755 48 x 65 cm ou moins.

Source : [En ligne] <http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/cargeo/accueil.html>

Le grand voyer Pierre Robineau de Bécancour trace, en 1713, un chemin entre Saint-Joseph-de-Lévis et Kamouraska qui prendra le nom de Chemin du Roi qui deviendra, par la suite, la route de la Seigneurie (route 132). La partie située entre Saint-Jean-Port-Joli et Saint-Roch-des-Aulnaies, appelée l'Islet-à-la-Peau, sera longtemps problématique, car les chemins sont construits et entretenus par les habitants et peu de terres sont concédées dans ce fief, pour ériger des chemins (figure 5) (Roy, 1951).

Toutefois, l'ouverture du Chemin du Roi facilite les communications et l'implantation de nouveaux colons. Effectivement, la population qui n'était que de 11 personnes en 1681, est de 550 en 1762, au lendemain de la Conquête (Maurais, 2000).

La période de la conquête fut marquante à plus d'un titre dans la région. En 1759, les Anglais brûlèrent presque tout sur leur passage, à l'exception de l'église de Saint-Roch-des-Aulnaies.

Cet événement, qui avait débuté cinq kilomètres à l'est de Kamouraska, le 9 septembre 1759, et qui s'est terminé à Cap-Saint-Ignace huit jours plus tard, est connu sous le nom de *l'Année des Anglais* (Maurais, 2004).

En 1831, la population de Saint-Roch-des-Aulnaies se chiffre à 2 654 habitants, mais elle est de 2 320 habitants en 1871. Ce nombre diminuera graduellement, jusqu'en 1951 avec 1063 personnes. La population actuelle est de 1 023 habitants (Maurais, 2000).

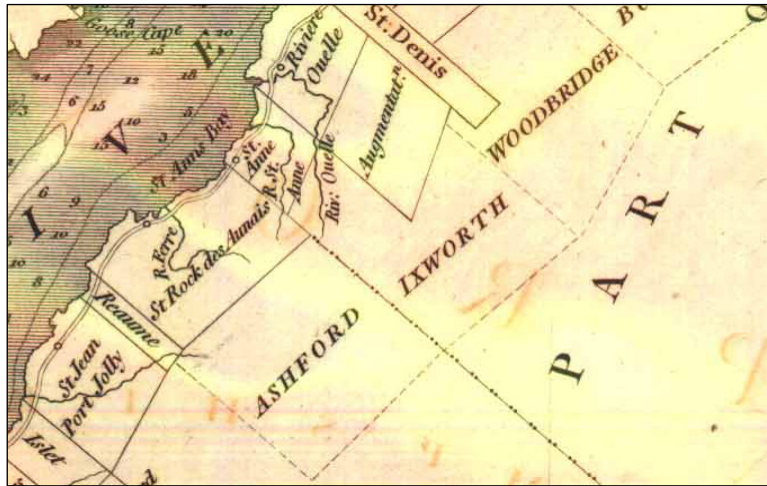


Figure 5 : Extrait de la carte de Holland, dressée entre 1796 et 1798 et publiée en 1831 montrant le tracé du Chemin du Roi.

A New map of the Province of Lower Canada describing all the seigneuries, townships, grants of land, &c... / by Samuel Holland ; London : Willm. Faden, 1813,

1 carte : coul. ; 59 x 87 cm G 3450 1813 H65 CAR

Source : [En ligne] <http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/cargeo/accueil.html>

L'ouverture de la route Elgin, en 1852, un chemin de colonisation qui se dirige vers les hautes-terres du comté, ainsi que la fondation de la paroisse de Sainte-Louise en 1856, détachée de Saint-Roch-des-Aulnaies, ont joué négativement dans le développement démographique de la paroisse (Laberge et al, 1993; Maurais, 2000) (voir tableau 2).

Pendant longtemps, Saint-Roch-des-Aulnaies a bénéficié du prestige et de la présence de la résidence seigneuriale sur son territoire. Effectivement, selon un recensement fédéral de 1871, en plus des cultivateurs, des forgerons, des menuisiers et des maçons, il était possible de retrouver des gens exerçant le métier d'huissier, de modiste, d'horloger, de notaire ou de tanneur, ce qui indiquait un développement économique et social (Archives de la Côte-du-Sud,

C-10363). Cependant, l'exode généralisé d'une partie des gens de la région vers les États-Unis, les nouvelles paroisses de colonisation ainsi que le développement de plus grands centres tels que La Pocatière à l'est et Montmagny à l'ouest, vont drainer une partie de la population à partir du troisième quart du 19^e siècle (Laberge et al, 1993).

La municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies a été érigée le 1^{er} juillet 1845 (Magnan, 1925). L'une des caractéristiques de ce village se traduit par l'existence de deux entités géographiques; le village de l'église ou de Saint-Roch à l'ouest et celui des Aulnaies à l'est. Entre les deux s'étend ce que l'on appelle le domaine. Ce nom rappelle que le premier domaine seigneurial était situé à cet endroit. Celui-ci fut vendu en 1734 à Augustin Caron. Le seigneur Amable Dionne reconstituera, dans les années 1840, un nouveau domaine près de la rivière Ferrée. (Maurais, 2000). Le plan de Ballantyne, dressé en 1856, reflète bien la division en deux pôles de la municipalité (voir figure 6).

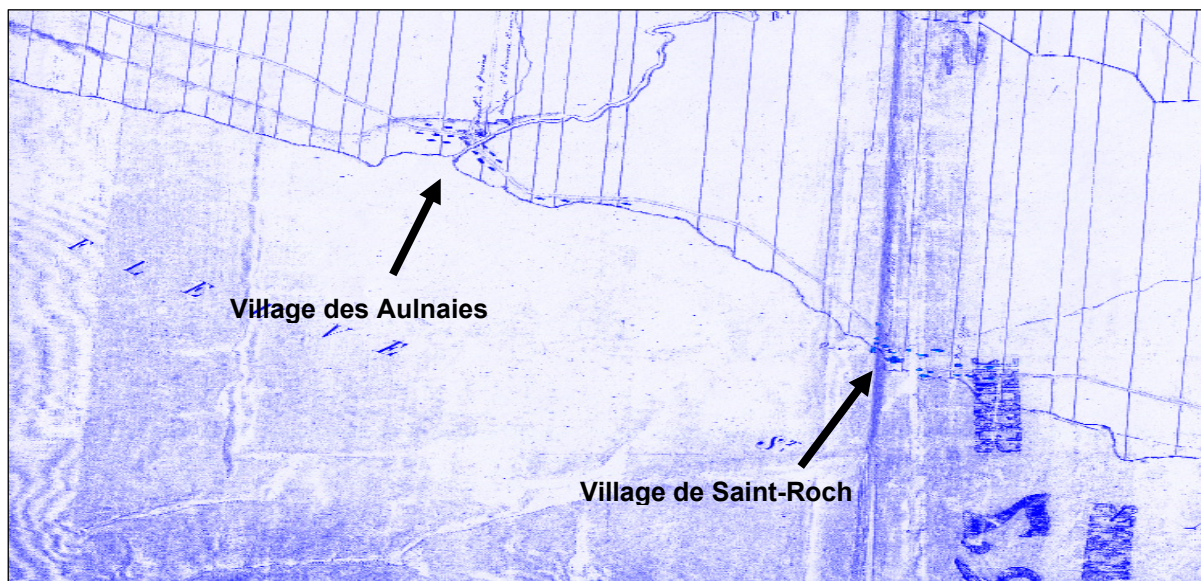


Figure 6 : Plan de Ballantyne montrant la présence de deux villages à Saint-Roch-des-Aulnaies.

Source : *Plan de la seigneurie de Saint-Roch*, 1856 par Duncan Stephen Ballantyne, A.N.Q., E21

La vie maritime a également eu une certaine importance dans le développement économique de la municipalité. Avant le 19^e siècle, les bateaux transportant des biens de diverses natures venaient s'échouer à marée basse dans l'anse située à l'est de la pointe de l'église, nommée aussi pointe Saint-Roch (Pelletier, 1999). Cette anse est aussi appelée le havre du domaine parce qu'elle est située face au domaine seigneurial. Un quai de 80 pieds de long sur 18 pieds

de large fut construit en 1842, à l'endroit désigné comme L'Islet au Loup (Archives Côte-du-Sud F145/2/1). Un second quai, à peu près à cinq arpents à l'ouest du quai de 1842, fut construit en 1879, au grand Islet (Archives Côte-du-Sud F145/2/1). Toutefois, mal situé et jamais terminé, ce quai n'a existé qu'une dizaine d'années. En 1900, un nouveau quai est construit au même endroit, au grand Islet, mais ce dernier est orienté différemment. Ce quai fut détruit en 1998. Des quais ont également été construits sur les berges de la rivière Ferrée au nord du pont. Le marchand Joseph Miville, et plus tard son fils Pierre-Antoine possédaient aussi un quai, du côté nord-ouest de la rivière. Jean-Baptiste Dupuis y possédait aussi un quai, du côté nord-est (Pelletier, 1999).

Divers secteurs d'activités industrielles ont soutenu l'économie de Saint-Roch-des-Aulnaies; des moulins à farine, des moulins à bois, une distillerie, une savonnerie, une manufacture d'empois ainsi qu'une conserverie fondée par Ernest Thériault en 1930, qui a fonctionné pendant plus de vingt ans (Castonguay, Denis et coll., 1981). Saint-Roch-des-Aulnaies comptait également plusieurs beurreries, dont celle exploitée au village des Aulnaies par Lucien Pelletier à partir de 1924, laquelle est ensuite devenue un bar laitier. Le village possédait aussi une tannerie, la tannerie Bouchard, ouverte vers 1920, et qui a été en opération jusque dans les années 1980 (Maurais, 2000).

La municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies couvre aujourd'hui une superficie de 48,45 km² et possède une population de 1 023 habitants (site Internet de la MRC de L'Islet, 2007). Elle est entourée par Saint-Jean-Port-Joli à l'ouest, Sainte-Louise au sud, Sainte-Anne-de-la-Pocatière à l'est et le fleuve Saint-Laurent au nord. Deux axes économiques la caractérisent actuellement : l'agriculture et le tourisme. Plusieurs exploitations agricoles prospères existent sur son territoire. Quant au tourisme, il se développe grâce à la Seigneurie des Aulnaies, à l'église et son cimetière « ad sanctos », aux ateliers d'artistes, au camping des Aulnaies ainsi qu'avec le paysage pittoresque en bordure du fleuve.

Année	Nombre d'habitants
1681	11 (2 familles)
1762	550
1831	2 654
1871	2 320
1881	1 985
1901	1 322
1911	1 230
1921	1 162
1931	1 109
1941	1 137
1951	1 063
1961	1 120
1966	1 078
1971	1 019
1976	1 009
1981	1 109
1986	1 067
1991	1 059
1996	1 008
2001	1 003
2006	1 023

Tableau 2 : Évolution de la population de Saint-Roch-des-Aulnaies

Date	Événement
1 ^{er} avril 1656	Concession de la seigneurie
1670	Premier établissement dans la seigneurie
1679	Arrivée des premiers colons
1713	Chemin du Roi
1718	Construction d'une chapelle en colombage
1722	Érection canonique
1723	Marché de construction de la 1 ^{re} église en pierre
1738	Construction du premier moulin banal
1745	Construction du premier presbytère en pierre
1750	Premier prêtre résidant, l'abbé Charles Gareault
1773	Agrandissement de l'église
1777	Premier curé, l'abbé Pierre Huet de la Valinière
Vers 1779	Agrandissement du presbytère de 20 pieds
1788	Construction du 2 ^e moulin banal
1802	Agrandissement de l'église de 30 pieds français du côté sud-ouest
1804	Construction d'une nouvelle sacristie
1810	Le curé Verreau achète personnellement une maison située à l'ouest de l'église
1826	Le curé Brodeur achète la maison de l'ancien curé Verreau qui est décédé
1839	La maison du curé Brodeur devient officiellement le presbytère après son acquisition par la fabrique
1842	Construction du moulin banal actuel
1845	Création de la municipalité
1849	Construction de l'église actuelle
1850	Construction du manoir Dionne
1853	Bénédiction de la nouvelle église
1854	Démolition de la vieille église
1854	Construction de la salle paroissiale
Vers 1885	Construction de la maison du meunier
1888	Construction du presbytère actuel
1890	Construction de l'école de fabrique

Tableau 3 : Repères chronologiques du développement de Saint-Roch-des-Aulnaies, du 17^e au 19^e siècle

5.1 Le potentiel archéologique historique

5.1.1 Partie ouest

- Les églises

La paroisse de Saint-Roch fut érigée officiellement le 3 mars 1722. La maison de Pierre Saint-Pierre servit de première chapelle aux habitants. La terre de Saint-Pierre était située à l'est de la rivière Ferrée, à l'entrée du village des Aulnaies⁵. Ainsi, le 23 juin 1694, monseigneur de Saint-Vallier, de passage à Rivière-Ouelle, accordait à l'abbé de Roqueleyne la permission de dire la messe dans la maison du fermier du seigneur d'Auteuil, dans la seigneurie de La Pocatière et dans celle de Pierre Saint-Pierre, dans la seigneurie des Aulnaies (Maurais, 2000).

Les paroissiens se dotent d'une chapelle en 1718, probablement une chapelle de colombage comme celle de Sainte-Anne à cette même époque. Madeleine-Louise Juchereau de Saint-Denis, fille de Nicolas Juchereau et de Marie-Thérèse Giffard et épouse d'Alexandre-Joseph de L'Estringant de Saint-Martin, rédige, le 24 juin 1717, un billet de concession permettant à l'abbé Bernard de Roqueleyne et aux marguilliers de la seigneurie de feu madame de Saint-Denis⁶, de prendre quatre arpents en superficie pour bâtir une église et un presbytère⁷ à la place que madame de Saint-Denis avait accordée de son vivant⁸. Il s'agit ici de la pointe de terre où est érigée l'église aujourd'hui. Peu de documents existent concernant cette chapelle. Elle a été construite en 1718 et aucune information n'est disponible concernant ses dimensions (Maurais, 2000).

Un marché de construction pour une église en pierre est passé, le 8 octobre 1723⁹, entre Guillaume Flamen, maître-maçon de Québec, et Jean Brisson marguillier en charge pour la paroisse de Saint-Roch. Flamen s'engage à construire une église de 60 pieds de long sur 32 pieds de large et de 19 pieds de hauteur de muraille. Cet acte laisse penser qu'ils ont utilisé le

⁵ Numéro de lots actuels : 55 à 69

⁶ Seigneurie des Aulnaies

⁷ Expression que l'on emploie dans le document de donation, «on donne un terrain pour une église et un presbytère». Cela n'empêche pas de construire une chapelle en premier lieu avant une église. De même, les édifices, chapelle, église et presbytère ne sont pas nécessairement construits en même temps.

⁸ Cet acte fut déposé par le curé Duchouquet dans le greffe du notaire Sanguinet le 14 juillet 1750. Mme de Saint-Denis géra la seigneurie des Aulnaies de 1692, année du décès de son mari, jusqu'en 1714. Une copie aux Archives de la fabrique de Saint-Roch-des-Aulnaies (A.F.St.R).

⁹ Archives nationales du Québec (A.N.Q.) : Greffe François Rageot.

plan Maillou¹⁰ ainsi décrit : un portail, une porte et un œil-de-bœuf en façade, une sacristie derrière l'autel, ainsi que trois fenêtres de chaque côté de la nef et une dans le rond-point¹¹ comme précisé dans le contrat de 1724 (Maurais, 2000). L'église de Saint-Roch devait ressembler extérieurement au dessin reproduit à la figure 7.

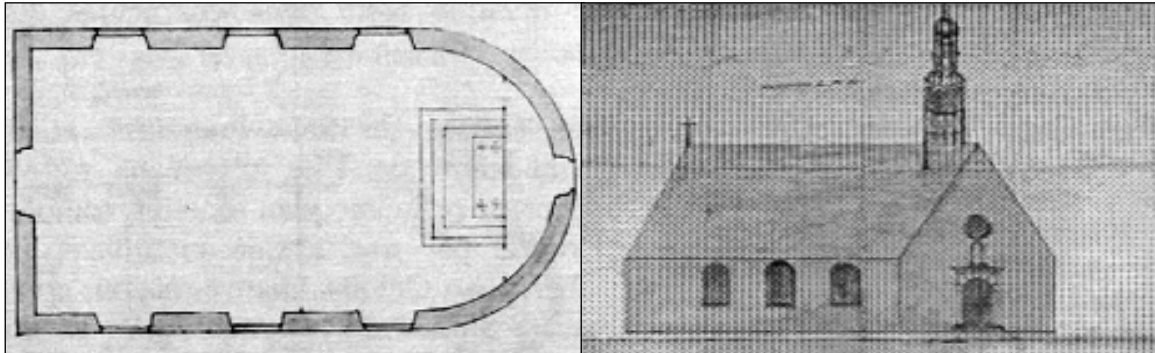


Figure 7 : Le plan Maillou et l'église Maillou.

Source : Archives du Musée de l'Amérique française : Z-160, plan de Jean Maillou

L'église étant devenue trop petite, un contrat est passé le 10 mars 1773, entre les frères Louis et Clément Gosselin¹², maîtres-charpentiers, et Jean-Marie Castonguay et Bernard Pelletier, syndics¹³. À partir des données de ce contrat, il semble qu'un agrandissement important de l'église ait été réalisé du côté ouest, le rond-point de la vieille église aurait été conservé alors que la façade aurait été réaménagée en y plaçant un clocher, deux portes et un œil de boeuf. Le 6 décembre 1802, un nouveau contrat est passé pour construire une rallonge de 30 pieds français, toujours du côté ouest de l'église. Une nouvelle sacristie est construite en 1804 (Maurais, 2000).

¹⁰ Jean-Baptiste Maillou (1668-1753) fut maçon, entrepreneur, architecte du roi et arpenteur. Il est né à Québec le 21 septembre 1668. Il a construit de nombreux édifices religieux dont, entre autres, l'église de Saint-Laurent-île-d'Orléans, celle de Saint-Étienne de Beaumont, l'Hôpital Général, etc. Il a réalisé un plan d'église qui porte son nom. En 1720, il construit à Saint-Nicolas, une église selon ce plan. D'après les données qui se trouvent dans le contrat de la première église de Saint-Roch-des-Aulnaies en 1723, celle-ci aurait été construite selon le plan Maillou. L'évêque de Québec à cette époque, Mgr de Saint-Vallier, privilégiait ce plan.

¹¹ Gauthier, Raymonde, *Construire une église au Québec*, p.62

¹² Louis et Clément sont frères et habitent Sainte-Anne. Clément passera à l'histoire en aidant les Américains lors de l'invasion du Canada en 1775-1776 et en participant par la suite à la guerre d'Indépendance américaine.

¹³ A.N.Q. : Greffe Noël Dupont

En 1849, débute la construction de l'église actuelle. Elle a 150 pieds sur 78 pieds¹⁴. Ses plans ont été réalisés par l'architecte Pierre Gauvreau et l'entrepreneur Jean-Baptiste Hébert en est le maître d'œuvre (Maurais, 2000).

La localisation de l'église de 1724, laquelle aurait été agrandie à deux reprises, est demeurée incertaine jusqu'à récemment. Deux hypothèses avaient été proposées concernant son emplacement¹⁵.

La première hypothèse proposait que l'église actuelle, construite en 1849, se trouve au nord de l'église de 1724. Mgr Henri Têtu, qui était le neveu de l'abbé David-Henri Têtu, curé de Saint-Roch-des-Aulnaies, venait souvent passer quelques jours chez son oncle durant les vacances. Il raconte que son oncle fit ériger l'église actuelle à 100 pieds au nord de l'ancienne église¹⁶. Par ailleurs, Mgr Briand avait exigé, en 1781, qu'il y ait 100 pieds de terrain devant l'église, c'est-à-dire de son côté ouest¹⁷.

Ainsi, le portail de l'église de 1803 (agrandissement de l'église de 1724) serait situé plus ou moins vis-à-vis la fenêtre ouest de l'école. Cette église, qui aurait 32 pieds de large, aurait son mur sud qui rejoindrait presque le mur actuel de l'ancienne école de la fabrique. De plus, un croquis, de l'abbé Mailloux, concernant un terrain que réclamaient les paroissiens en 1839, situe l'église non loin du Chemin du Roi maintenant route de la Seigneurie (route 132) (figure 8).

La seconde hypothèse soutenait que l'église de 1724 (incluant l'agrandissement de 1803) se trouvait sous l'église actuelle. Suite à l'examen de la maçonnerie du sous-sol de l'église actuelle, un changement a été observé dans la facture de construction de certains murs de l'église. Des sections inférieures de plusieurs murs sont faites de «*pierres de champ de dimensions variables*

¹⁴ A.N.Q. : Greffe Amable Morin. Marché de construction, 23 août 1849.

¹⁵ La première hypothèse est celle exposée dans le document de Maurais, Pierrette, *Recherche historique pour le comité du cimetière ad sanctos*, 2005, rapport inédit, 49 p. La deuxième hypothèse est exposée dans le document de Cloutier, Céline, *Étude de potentiel archéologique du site de l'église de Saint-Roch-des-Aulnaies*, Ruralys, 2005, rapport inédit, 29 p.

¹⁶ Têtu, Mgr Henri, *L'abbé David-Henri Têtu, curé de Saint-Roch-des-Aulnaies*, 1898, 94 p.

¹⁷ La pointe où est érigée l'église appartenait à la famille Soulard. Par deux fois, elle donne ou vend du terrain à la fabrique. En 1724, 44 pieds et en 1781, 86 pieds ce qui donne les 100 pieds demandés par Mgr Briand. Le terrain situé à l'ouest de celui de la fabrique et acheté en 1810 par l'abbé Verreau, appartenait aux Soulard. Il deviendra propriété de la fabrique en 1839. En mesurant 100 pieds à partir de la limite de ce terrain qui se terminait vis-à-vis du gros saule actuel, situé au nord-est du presbytère, nous arrivons à la première fenêtre ouest de l'ancienne école de la fabrique.

liées par un mortier friable et granuleux».¹⁸ De plus, les distances entre ces parties de mur et celles construites avec des pierres de schiste et de calcaire semblaient correspondre aux dimensions inscrites dans les différents contrats et documents faisant mention de l'église de 1724, de ses agrandissements et de ses modifications.

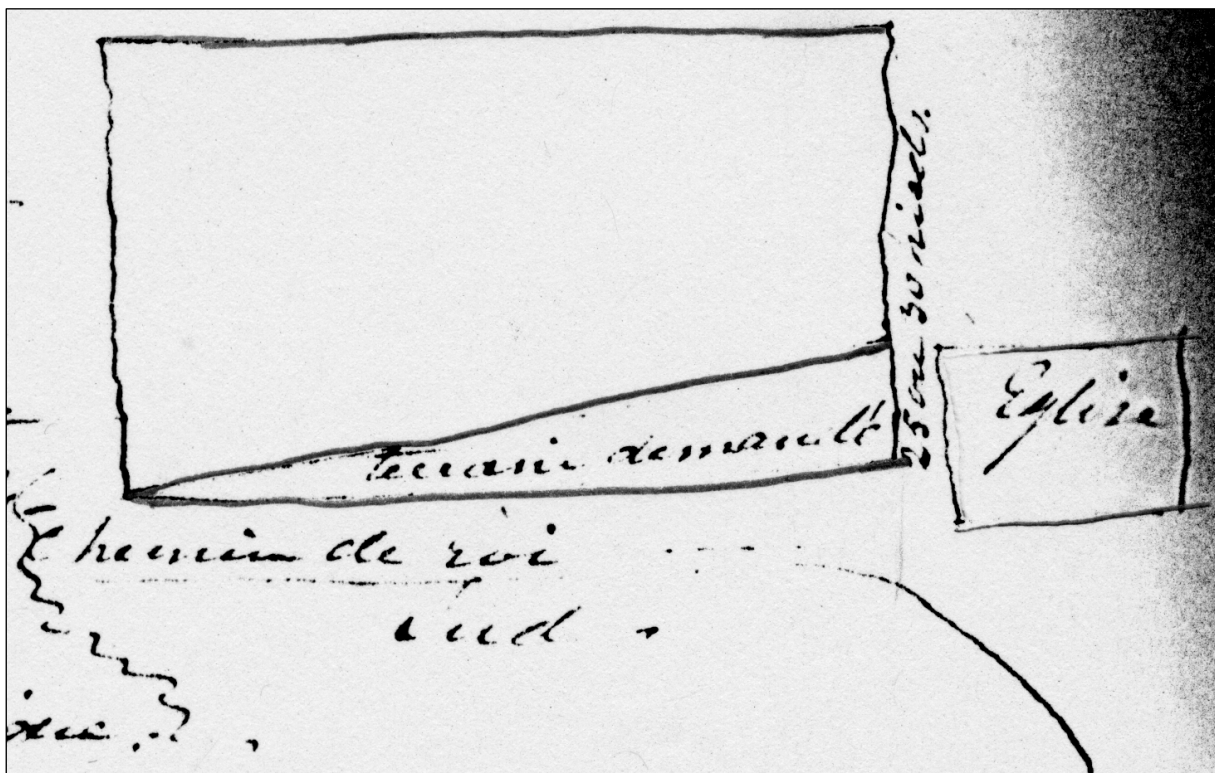


Figure 8 : Terrain de l'église, en 1839.

Plan contenu dans une lettre de l'abbé Alexis Mailloux à Mgr Signay, le 1^{er} juin 1839

Source : Archives de la Fabrique de Saint-Roch-des-Aulnaies

Un inventaire archéologique a été réalisé à la fin de septembre 2007, devant l'ancienne école de la fabrique¹⁹, dans le cadre de la mise en valeur du cimetière sous l'église de Saint-Roch-des-Aulnaies. Cette intervention a mis au jour des fondations en pierre qui peuvent être associées au mur nord et au coin nord-est de l'église de 1724 ou à la sacristie de 1804. De plus, la découverte d'une sépulture en place et de sépultures exhumées permet également d'établir la

¹⁸ Cloutier, Céline, *Étude de potentiel archéologique du site de l'église de Saint-Roch-des-Aulnaies*, Ruralys, 2005, rapport inédit, p. 6.

¹⁹ Communication personnelle, madame Dominique Lalande, archéologue, Ruralys.

localisation d'un ancien cimetière. Ce site archéologique (ChEn-3) (figure 9), localisé à 88 pieds (26,8 m) au sud-ouest de l'église actuelle, semble confirmer que l'église de 1724 était située à proximité de l'école de la fabrique.

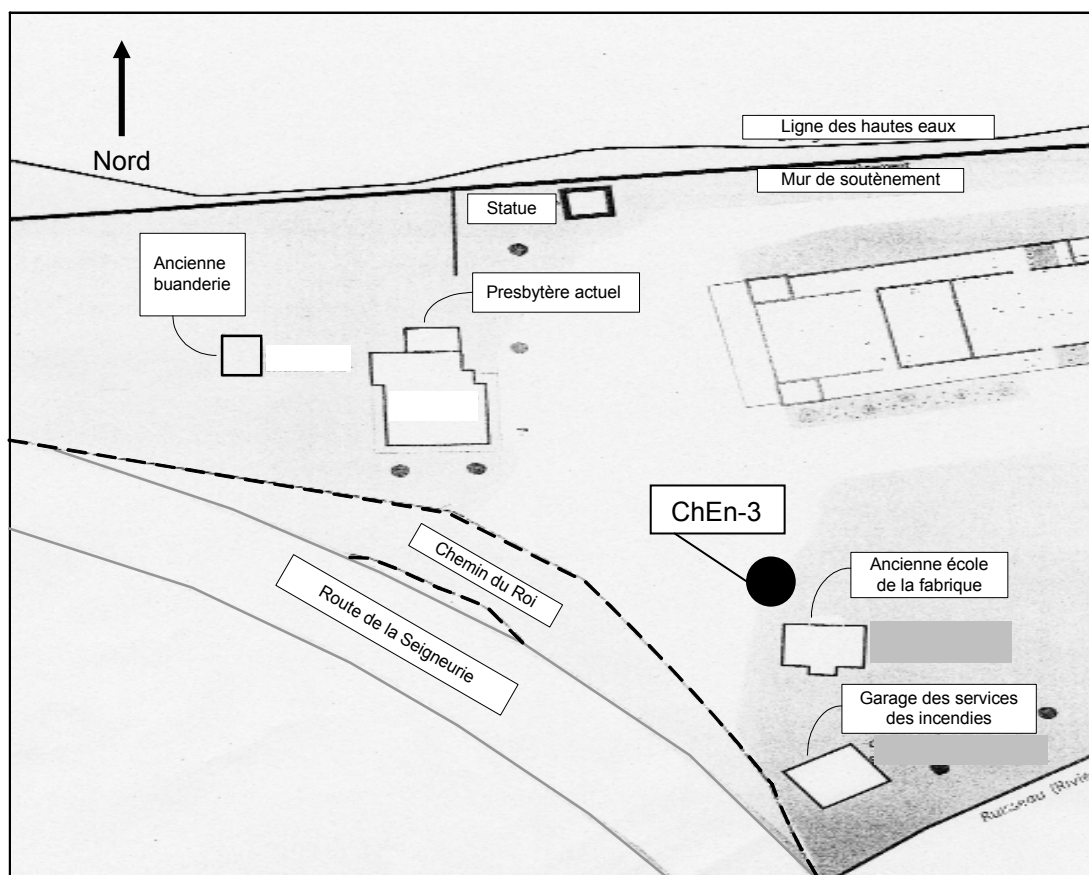


Figure 9 : Site actuel de l'église.

Extrait du plan du site historique et archéologique de l'église de Saint-Roch-des-Aulnaies

Source : Cloutier, Céline, *Étude de potentiel archéologique du site de l'église de Saint-Roch-des-Aulnaies*, Ruralys, 2005, rapport inédit

- La chapelle de procession

Une chapelle de procession, appelée Notre-Dame-de-Lourdes, est située à l'est du village de Saint-Roch-des-Aulnaies. Elle aurait été construite en 1792, selon le MCCCCFQ (inventaire des biens culturels du Québec). Cette chapelle est classée monument historique (voir annexe 1).

Elle constitue un bon exemple de la persistance de l'influence française dans l'architecture religieuse du Québec au-delà de la Conquête (1760), qui se matérialise dans la nef de plan rectangulaire terminée par une abside en hémicycle et le toit à pignon surmonté d'un petit clocher sur le faîte en façade. L'intérieur, avec son décor sobre, s'inscrit également dans la tradition française.



Photo 10 : Chapelle de procession, située en bordure de la route de la Seigneurie (route 132), entre les n^{os} civiques 926 et 936, direction nord



Figure 10 : Presbytère, salle paroissiale et église, au début des années 1900.

Source : Archives de la Côte-du-Sud et du Collège de Sainte-Anne, F129/31/2/363

- Les presbytères

Le premier presbytère de la paroisse, construit en pierre, date de 1745. Il était situé au sud de l'ancienne église datée de 1723, entre cette dernière et le ruisseau Saint-Jean. Lors de son agrandissement de 20 pieds, en 1779, il a possiblement été déplacé plus au sud, plus près du ruisseau Saint-Jean. Le curé Joseph Verreau achète, le 17 juin 1810, la maison voisine du côté nord-ouest de l'église qui servira de presbytère de 1810 à 1818 et de 1826 à 1888. En 1818, l'abbé Louis Brodeur devient le nouveau pasteur de Saint-Roch-des-Aulnaies et habite le presbytère de 1745. Au décès de l'abbé Verreau, en 1826, il acquiert sa maison et y installe le presbytère. Cette demeure devient donc, à nouveau, le presbytère de la paroisse de Saint-Roch-des-Aulnaies. Cette maison presbytérale sera en usage jusqu'en 1888, année où l'on érige le presbytère actuel (figure 12) selon les plans de l'architecte David Ouellet. L'ancienne maison de l'abbé Brodeur, aujourd'hui disparue, était située à l'ouest du presbytère actuel (photos 11 et 12) et plus près de la route de la Seigneurie (route 132) (figure 12 : # 12) (Maurais, 2000).



Figure 11 : Le presbytère actuel, construit en 1888 et situé au n° civique 974, route de la Seigneurie (route 132). Photographie prise au début du 20^e siècle.

Source : Archives de la Côte-du-Sud et du Collège de Sainte-Anne, F83/10/3/4



Photo 11 : Façade du presbytère actuel, direction nord



Photo 12 : Côté ouest du presbytère actuel, direction nord-est

- Les dépendances de la fabrique

De nombreuses dépendances furent érigées près des églises et des presbytères de Saint-Roch-des-Aulnaies (figure 12). Les premières mentions de bâtiments construits au sud de l'église de 1723 et au nord-est du Chemin du Roi (aujourd'hui chemin de la Seigneurie (route 132)), datent de 1839. Il s'agit d'une grange et d'un hangar construits par M. Brodeur avant 1839²⁰. Le hangar était situé en face de la sacristie, située au sud, et face au presbytère de 1779 (figure 12 : # 3) (Maurais, 2000).

Sur le terrain du nouveau presbytère de 1810 (ancienne maison de l'Abbé Verreau et, par la suite, de l'abbé Brodeur) sont aussi présents une grange-étable, une laiterie (figure 12 : # 14) et un fournil²¹. En 1854, on construit une salle publique de 54 pieds sur 33 pieds, à deux étages, près du fleuve (figure 12 : # 9), au nord-ouest de l'église actuelle bâtie en 1839²². En 1952, le service d'inspection des incendies condamne la salle publique, car elle n'est plus sécuritaire. Victor Chenard l'achète à l'enchère le 31 août 1953. Elle sera démolie la même année.

²⁰ Archives de la Fabrique de Saint-Roch-des-Aulnaies (A.F.St.R.) : Lettre de M. Mailloux à Mgr Signay, 1 juin 1839.

²¹ A.F.St.R. : Lettre de M. Mailloux à Mgr Signay, 30 juin 1839.

²² A.F.St.R. : Cahier de délibérations des marguilliers, 5 février 1854.

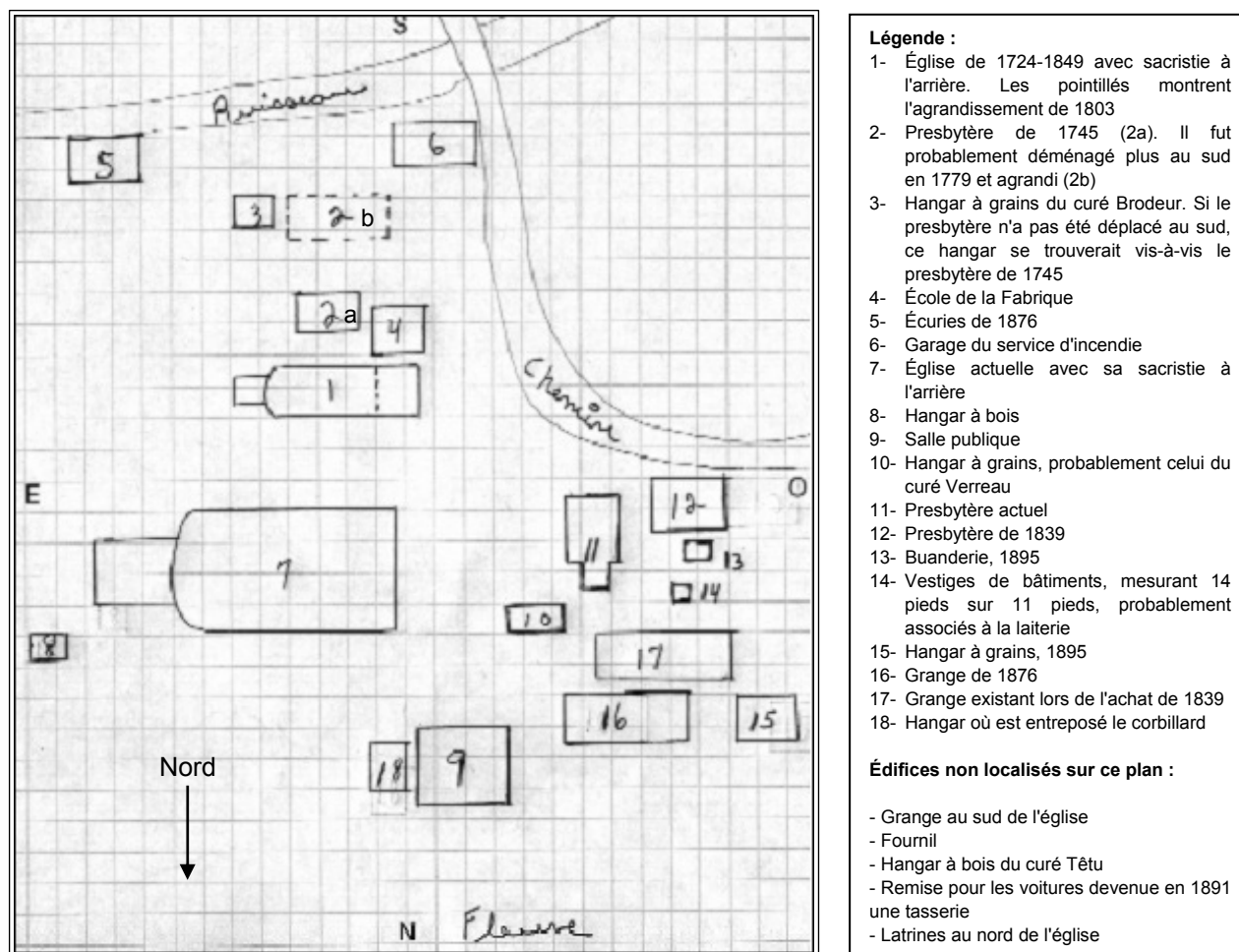


Figure 12 : Plan à main levée de l'église et de ses dépendances, entre 1724 et 1953.

Source : Maurais, Pierrette, *Recherche historique pour le comité du cimetière ad sanctos*, p. 39.

En 1876, un contrat est passé avec Benoît Gamache pour la construction d'une grange étable de 56 pieds sur 30 pieds (figure 12 : # 16)²³. Cette grange étable semble être située près du fleuve, à l'arrière du presbytère actuel, au nord de l'ancienne grange étable (figure 12 : #14). En 1876, les paroissiens font construire, à leurs frais, des écuries (figure 12 : # 5), près du ruisseau, au sud de la sacristie. Lors de l'assemblée des marguilliers du 8 mars 1891, il est décidé de construire au nord-est de la sacristie un hangar à bois de 20 pieds sur 20 pieds (figure 12 : # 8) afin de ne plus mettre ce bois dans le caveau où étaient enterrés les prêtres. Pour cette construction, on utilisera le bois du vieux hangar à grains situé devant l'église de 1839, car à

²³ A.F.St.R. : Marché entre Benoît Gamache et les membres du comité pour l'érection d'une grange étable, 13 avril 1876.

cette époque, il y a un nouveau hangar à grains²⁴. Il existe également une remise pour les voitures ainsi qu'une latrine, située au nord de l'église, près de la grève. Un nouveau hangar à bois, pour le bois de chauffage de l'église, sera érigé en 1937 au nord-est de la sacristie actuelle. Il sera démoli après l'achat, en 1967, d'une fournaise à l'huile (Maurais, 2000).

Le 3 février 1895, le hangar à grains et à bois, nouvellement construit, est la proie des flammes. Benoît Gamache reconstruit dans la même année un hangar de 40 pieds sur 26 pieds et une buanderie de 18 pieds sur 15 pieds²⁵. La buanderie est encore en place. C'est une petite dépendance située à l'ouest du presbytère (figure 12 : # 13). Quant au hangar à grain, il était situé au nord-ouest de la buanderie, plus près du fleuve (figure 12 : # 15). Le hangar sera vendu, en 1978, à Gilles Doyon et déménagé dans le haut de la paroisse, à l'est du restaurant Noosphère (n° civique 1238, route de la Seigneurie (route 132)). Le hangar où est entreposé le corbillard, qui était situé près du fleuve, sera déplacé du côté est de la salle publique en 1900 (figure 12 : # 18) (Maurais, 2000).



Figure 13 : L'église et ses environs, vers 1920.

Source : Archives de la Fabrique de Saint-Roch-des-Aulnaies

En 1901, une porcherie est construite au bout de la grange de 1876²⁶. D'autres bâtiments sont érigés sur le terrain de la fabrique : en 1890, on y construit en effet la nouvelle école de la Fabrique (figure 12 : # 4)²⁷ et qui sert aujourd'hui de salon funéraire. En 1956, la Fabrique prête

²⁴ Date de construction non connue.

²⁵ A.F.St.R. : Cahier des délibérations des marguilliers, 3 février et 28 juin 1895.

²⁶ A.F.St.R. : Cahier des délibérations des marguilliers, 14 avril 1901

²⁷ Aujourd'hui le bâtiment sert de salon funéraire.

un terrain à la municipalité, entre l'école de la Fabrique et le ruisseau, pour que le service d'incendie y construise un garage, lequel est toujours en place (figure 12 : # 6).

- Les cimetières

La première inhumation a lieu à Saint-Roch-des-Aulnaies, le 14 décembre 1718. Il s'agit de l'enterrement de Jean-François Brisson²⁸. À cette époque, il n'y a qu'une petite chapelle en bois sur la pointe où est érigée l'église actuelle. Ce cimetière devait être contigu à cette chapelle comme c'était la coutume à l'époque (Maurais, 2004).



Figure 14 : Le cimetière actuel, en 1920.

Source : Archives de la Côte-du-Sud et du Collège de Sainte-Anne, F83/10/3/5

²⁸ Archives de la Côte-du-Sud et du collège de Sainte-Anne (A.C.S.C.S.A.) : registre des mariages, baptêmes et sépultures de Sainte-Anne-de-la-Pocatière de janvier 1718 à décembre 1719.

Le cimetière actuel est situé sur les lots 148 et 149 pte, au sud-ouest de l'intersection entre la route de la Seigneurie (route 132) et la rue de l'Église. Une bande mince de terre variant de 1 m à 4 m sépare le cimetière des deux chaussées. Le cimetière fut probablement ouvert après 1744 : un document daté de 1771 confirme son existence à cet endroit (Maurais, 2004). Le rapport annuel de 1876 de la Fabrique précise que le cimetière mesure 180 pieds sur 130 pieds²⁹. En 1885, il sera agrandi d'un arpent sur toute la largeur de la terre de l'église³⁰. Cette même année, l'archevêque de Québec, Mgr Taschereau, ordonne de laisser vacant, un espace de 15 à 20 pieds en bordure de la route, entre le Chemin du Roi (aujourd'hui intersection entre la route de la Seigneurie (route 132) et la rue de l'Église) et la clôture. Cette demande amènera l'exhumation des corps dans la partie de l'ancien cimetière située près de la route de la Seigneurie (route 132). Il est donc possible que des cercueils et des squelettes, intacts ou partiellement intacts soient présents dans le sol en bordure de route de la Seigneurie (route 132) et de la rue de l'Église, du côté nord-est du cimetière (Maurais, 2004).



Photo 13 : Entrée du cimetière actuel, à partir de la rue de l'Église (la bande de terre entre le cimetière et la route est étroite à cet endroit), direction ouest

La première inhumation dans le sol, sous l'église de 1724, a lieu le 17 août 1751. Entre 1751 et 1851, 132 personnes furent inhumées dans cette église. Après la construction de l'église actuelle en 1839, il y eut translation de certains corps, dont ceux des abbés Verreau et Brodeur. Mgr Turgeon laissa à chaque famille le soin du transport de leur défunt d'une église à l'autre. Mgr Turgeon précise également qu'il sera possible, en démolissant la vieille église, de laisser assez de murs pour que les corps qui ne seront pas transférés demeurent suffisamment protégés³¹. Il est donc possible qu'il y ait toujours des cercueils et des restes humains à l'endroit où était située l'ancienne église, à environ 30 m au sud de l'église actuelle. Comme l'a démontré l'inventaire archéologique de l'automne 2007, qui a mis au jour au moins une partie d'un squelette à l'emplacement présumé de l'église de 1724 (ou sacristie de 1804) sur le site archéologique ChEn-3. De plus, s'ils n'ont pas tous été exhumés, il est également possible qu'il

²⁹ A.F.St.R. : Rapports annuels de 1853 et 1876.

³⁰ A.F.St.R. ; Procès-verbal de l'abbé Joseph Lageux.

³¹ A.A.Q. : Répertoire II, 25-207. Mgr Turgeon à M. Têtu, 23 juillet 1853

il y ait d'autres cercueils et squelettes près de l'ancienne chapelle de colombage, dont l'emplacement exact demeure toujours incertain.

- Les bâtiments privés

Maison du potier

La maison située au n° civique 1054, route de la Seigneurie (route 132) (photo 12), aurait été occupée, au 19^e siècle, par un potier.



Photo 14 : Résidence n° civique 1054, route de la Seigneurie (route 132), direction nord-est

Maison Amable Morin

Située au n° civique 1015, route de la Seigneurie (route 132), ce bâtiment fut construit entre 1830 et 1860, par le notaire Amable Morin (photo 13). Cette maison a abrité le bureau du notaire, un magasin général ainsi que le bureau de poste. Il s'agit d'une maison de type monumentale (Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, 2007; Maurais, 2000)



Photo 15 : Maison Amable Morin, direction sud-est

Hangar (entrepôt) d'Amable Morin

Devant l'ancienne maison du notaire Amable Morin, au n° civique 1015 de la route de la Seigneurie (route 132), côté sud, il y avait un hangar (entrepôt) contemporain à la construction de la maison (figure 15). Il fut détruit il y a une trentaine d'années. Il se situait à l'ouest de l'actuel n° civique 1014, route de la Seigneurie (route 132) (Martin, 1975).



Figure 15 : Le hangar d'Amable Morin.

Source : Archives de la Côte-du-Sud et du Collège de Sainte-Anne, F010/1/44/6

Maison Soulard

Maison ancestrale en pierre de la famille Soulard, elle est datée de 1733 (Figure 17) (Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, 2007). L'historien Denis Castonguay date cette demeure, pour sa part, du début du régime anglais (Castonguay, Denis et coll., 1981). Incendiée en 1975, elle a été restaurée (photo 14 , figure 16). Elle est située au n° civique 977, route de la Seigneurie (route 132), du côté sud de la route.



Photo 16 : Maison Soulard, direction sud



Figure 16 : La maison Soulard, vers 1975.

Source : Archives de la Côte-du-Sud et du Collège de Sainte-Anne, F100/730/22/5

Maison de Georges Lizotte

Le Chemin du Roi, qui deviendra la route 132 puis la route de la Seigneurie sera déplacé un peu plus vers l'ouest dans le secteur de l'église, au milieu du 20^e siècle. La route passait donc plus près du presbytère actuel et sa courbe empiétait sur le terrain actuel de la Fabrique.

Ce déplacement amena la démolition de la maison de Georges Lizotte vers les années 1950. Cette maison était située dans le tournant de la route de la Seigneurie (route 132), face à l'ancien garage du camion de pompier, à l'emplacement du n^o civique 971, route de la Seigneurie (route 132). Sa date de construction se situe dans la seconde moitié du 19^e siècle (Maurais, 2000).

Ancienne épicerie

Située au n^o civique 943, route de la Seigneurie (route 132), le bâtiment de l'épicerie était anciennement plus près de la route. Elle a été déménagée plus au sud, dans les années 1930, pour faire place aux pompes à essence et au stationnement. Sa date de construction est inconnue.

5.1.2 Partie est

- Les écoles

École du village des Aulnaies

Située au n^o civique 530, route de la Seigneurie (route 132) du côté ouest de la rivière Ferrée (photo 17), se trouvait le magasin de Pierre Miville Deschênes (figure 17) qui fut ensuite utilisé comme école. Une nouvelle école fut construite un peu plus au nord de cette dernière, à la fin des années 1930. L'ancien magasin est devenu par la suite une résidence privée.



Photo 17 : Résidence du n^o civique 530, route de la Seigneurie (route 132), direction nord



Figure 17 : Le pont de la rivière Ferrée et l'ancien magasin de Pierre Miville Deschênes à l'arrière-plan, qui deviendra une école par la suite, vers 1915.

Source : Denis Castonguay et coll. *Les Aulnaies 1656-1981*, p. 126.

École d'Institution royale

Un bâtiment en pierre fut construit, du côté sud-ouest de la rivière Ferrée en 1810, pour servir d'école d'Institution royale (photo 18). Elle se situait à l'est de la maison Dupuis-Alexandre (anciennement le n° civique 531, route de la Seigneurie (route 132)). Ce bâtiment, devenu par la suite un entrepôt de marchandise pour le magasin de Charles Dupuis, fut démoli en 1946. Une grange-étable était située à l'est de cette école, près de la rivière Ferrée (figure 18).



Photo 18 : Terrain où se trouvait l'école d'Institution royale, direction sud-ouest

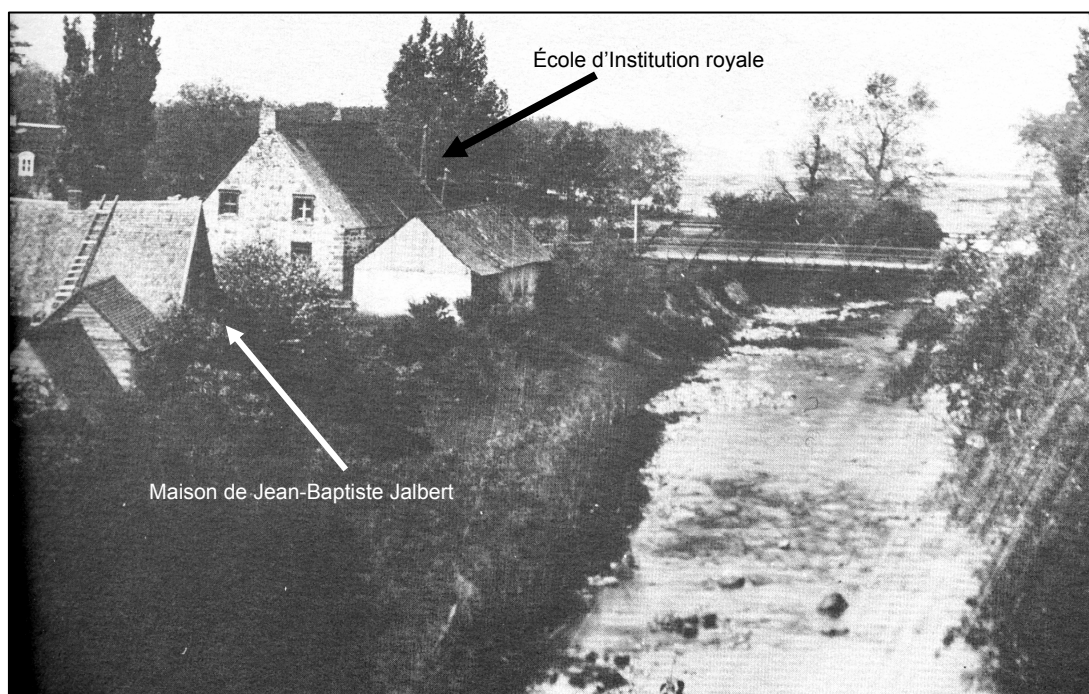


Figure 18 : La rivière Ferrée, vers 1915. À gauche, la maison de Jean-Baptiste Jalbert et l'ancienne école d'Institution royale (bâtiment en pierre).

Source : Denis Castonguay et coll., *Les Aulnaies 1656-1981*, p. 79

- Les bâtiments privés

Motel-restaurant le Gueuleton

Il a été démoli récemment. L'ancien motel-restaurant, le Gueuleton, avait été transformé en résidence pour personnes âgées. Il se situait entre la tannerie et le bar laitier (n° civique 826, route de la Seigneurie (route 132)). Cet ensemble de deux bâtiments a été construit sur les terrains des industries Wilson. Il est possible que leur construction et leur démolition aient perturbé les sols associés aux industries Wilson.

Industries de Thomas Wilson

En 1798, Thomas Wilson possédait à Saint-Roch-des-Aulnaies, une distillerie, une manufacture d'empois, une savonnerie, une maison et des dépendances (figure 19). Ces bâtiments se trouvaient sur un terrain de quatre arpents trois perches et sept pieds de front, qui

correspondent aux lots 117ptie, 118, 114, 115 et 112 se trouvant du côté nord de la route de la Seigneurie (route 132) (voir figure 27 pour superposition avec les plans d'*Aménagement plan et profil*, MTQ 2007)

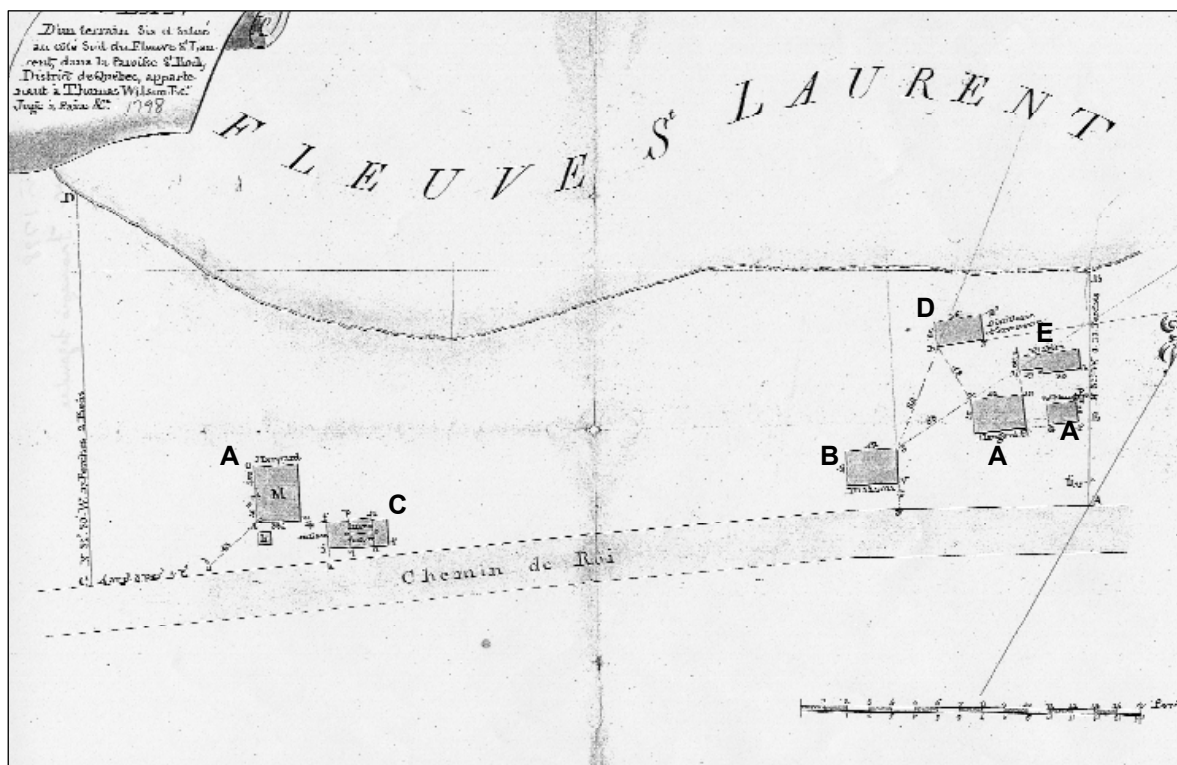


Figure 19 : Plan montrant les différents bâtiments situés sur les terrains de Thomas Wilson. On y retrouve des Hangars (A), une maison (B), une maison avec une manufacture (C) une distillerie et savonnerie (D) et une étable (E).

Source : *Plan du terrain de Thomas Wilson*, 1798, A.N.Q., CA301, S45

Maison Dupuis-Alexandre

À l'emplacement du n° civique 531, route de la Seigneurie (route 132), se trouvait le magasin de Charles Dupuis (date de construction inconnue). La maison qui servait de magasin se trouvait à l'ouest de l'École d'Institution royale, sur le terrain adjacent à la rive ouest de la rivière Ferrée, au sud du pont du même nom. Elle deviendra par la suite la maison de David Alexandre. La maison a été détruite il y a une dizaine d'années. Elle se situait devant le n° civique 530, route de la Seigneurie (route 132).



Figure 20 : La rivière Ferrée, vers 1930. À gauche la maison Dupuis-Alexandre et au centre l'ancienne école d'Institution royale.

Source : Fonds Louis Pelletier F100

Maison Jean-Baptiste Jalbert

Cette résidence était située au sud de l'école d'Institution royale, près de la rivière. Elle a été déplacée à La Pocatière en 1917 (figure 18). Elle était située sur le terrain en face du n° civique 530, route de la Seigneurie (route 132). Des dépendances étaient également rattachées à cette maison.

Maison de Pierre Miville Deschênes

Maison en pierre de style palladien avec un toit en croupe, construite vers 1785, située au n° civique 540, route de la Seigneurie (route 132) (photo 19).



Photo 19 : Maison de Pierre Miville Deschênes, direction nord

Maison Dupuis-Jalbert

À l'origine, cette maison située au n° civique 552, route de la Seigneurie (route 132) était plus près de la route, à proximité de la petite dépendance qui existe toujours et qui est située au sud-ouest de la maison. La partie la plus ancienne de la maison se trouve du côté est de la maison. À proximité de cette habitation, il y avait aussi un hangar. D'autres dépendances étaient également présentes près de la rivière Ferrée, dont un petit bâtiment au toit à deux pentes avec larmier qui a servi de dépendance et qui est identifié actuellement comme maison abandonnée sur les plans de construction. À l'emplacement du bâtiment servant actuellement d'hôpital vétérinaire, un hangar à deux étages était situé près de la route de la Seigneurie (route 132) en 1900 (figure 21).



Figure 21 : Bâtiments à proximité de la rivière Ferrée.

Carderie (A), étable de Charles Dupuis (B), hangar à deux étages (C),
les maisons Dupuis-Jalbert (D) et Jean-Baptiste Dupuis (E), maison actuellement abandonnée (F)

Source : Archives de la Côte-du-Sud et du Collège de Sainte-Anne, F100/730/22/6

Pépinière

Auguste Dupuis fonde en 1860 la Pépinière du village des Aulnaies. Elle était située au n° civique 522, route de la Seigneurie (route 132). Elle fut la première pépinière de la province de Québec.

Atelier Francoeur

Cet atelier de menuiserie, était situé près de la route à l'est de la maison de Joseph Francoeur qui est située au n° civique 519, route de la Seigneurie (route 132)).

Maison de Jean-Baptiste Dupuis

Maison monumentale construite, en 1859, par Jean-Baptiste Dupuis, alors député du comté de L'Islet. Elle est située au n° civique 488, route de la Seigneurie (route 132) (figure 21).

- La seigneurie (manoir et moulins) (figure 22)

Manoir Amable Dionne

La construction du manoir Amable Dionne débute en 1850 pour se terminer en 1853. C'est l'architecte Charles Baillargé qui en a conçu les plans. Le fils d'Amable Dionne, Pascal-Amable, et sa famille en furent les premiers occupants (figure 23). Il appartiendra par la suite à la famille Miville-Deschênes.

Avant 1850-1853, il n'y aurait eu aucun bâtiment de construit sur la seigneurie des Aulnaies. Lorsque le domaine seigneurial, qui était situé entre les deux villages, a été vendu en 1734 à Augustin Caron, aucun bâtiment n'est mentionné dans le contrat de vente. Il ne semble pas, également, avoir eu de bâtiments et de manoir lorsque la famille Juchereau en était propriétaire (de 1656 à 1837). Ces derniers n'habitaient pas Saint-Roch-des-Aulnaies et des documents mentionnent que les Juchereau séjournèrent dans le moulin banal lorsqu'ils étaient dans la paroisse. Seul Jean-Baptiste Juchereau aurait été propriétaire d'au moins deux maisons à Saint-Roch, dont une située non loin du manoir actuel. Il s'agissait peut-être d'un manoir, mais aucun document ne le précise. Outre peut-être l'auteur Roland Martin, dans son volume sur Saint-Roch-des-Aulnaies qui mentionne la présence d'un ancien manoir à un demi-kilomètre à l'est du manoir actuel qui aurait été rasé par les Anglais. Il est possible qu'il ait confondu le manoir à une maison. Par ailleurs, lorsqu'Amable Dionne a acheté la seigneurie, la maison et le terrain de Jean-Baptiste Juchereau n'étaient pas inclus dans la vente, car Amable du créer un nouveau

domaine en se servant de son droit de retrait et en achetant du terrain pour faire construire le manoir.

Ce manoir est aujourd'hui classé monument historique et possède une aire de protection de 152 m autour du bâtiment principal.

Moulins banaux

Le premier moulin banal de la seigneurie des Aulnaies fut construit, en 1738 par le meunier Augustin Lemieux, à l'est de la rivière Le Bras, un affluent de la rivière Ferrée. Il mesurait 29 pieds sur 24 pieds. Le charpentier John Simpson construit un nouveau moulin, au même endroit en 1788, de 50 pieds sur 36 pieds. Le moulin actuel, de 60 pieds sur 40 pieds, fut érigé, toujours au même endroit par le charpentier François Richard, en 1842, d'après les plans de l'ingénieur Édouard Ennis. Ce moulin banal est classé monument historique depuis 1977.

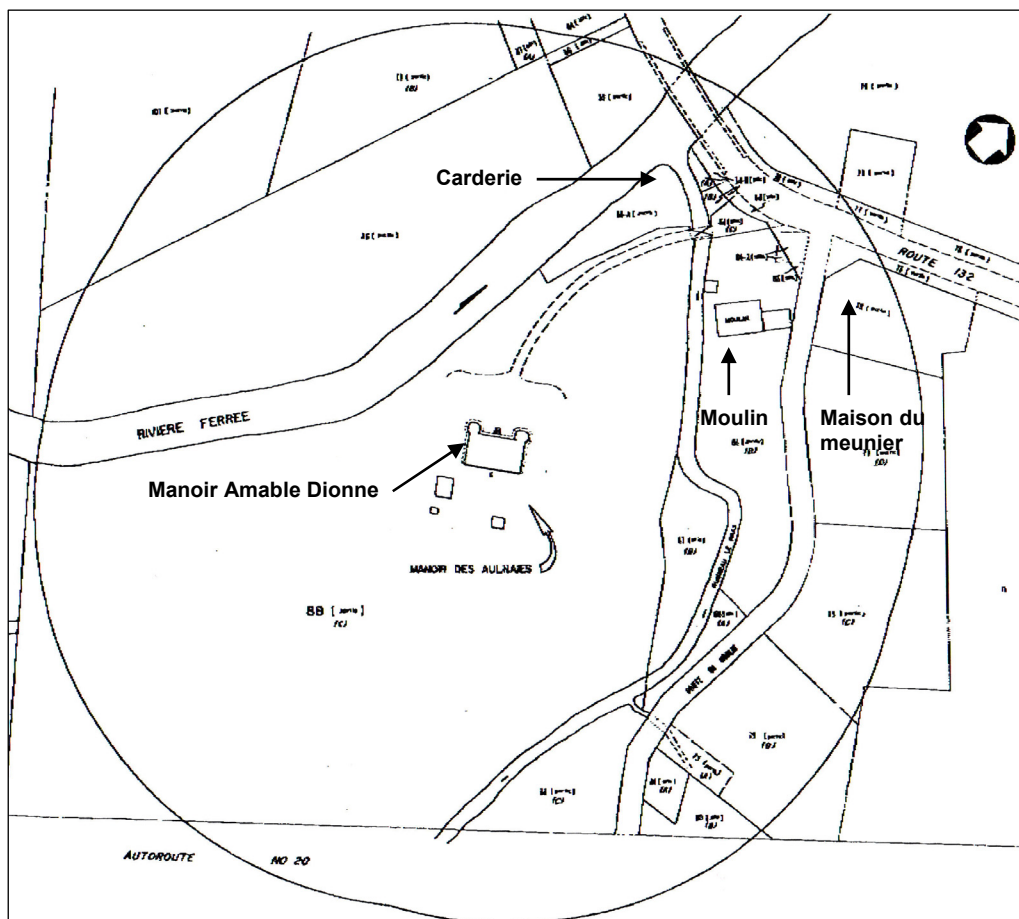


Figure 22 : Aire de protection (rayon de 152 m autour du manoir des Aulnaies)

Source : Direction générale du patrimoine (MCCCFQ)

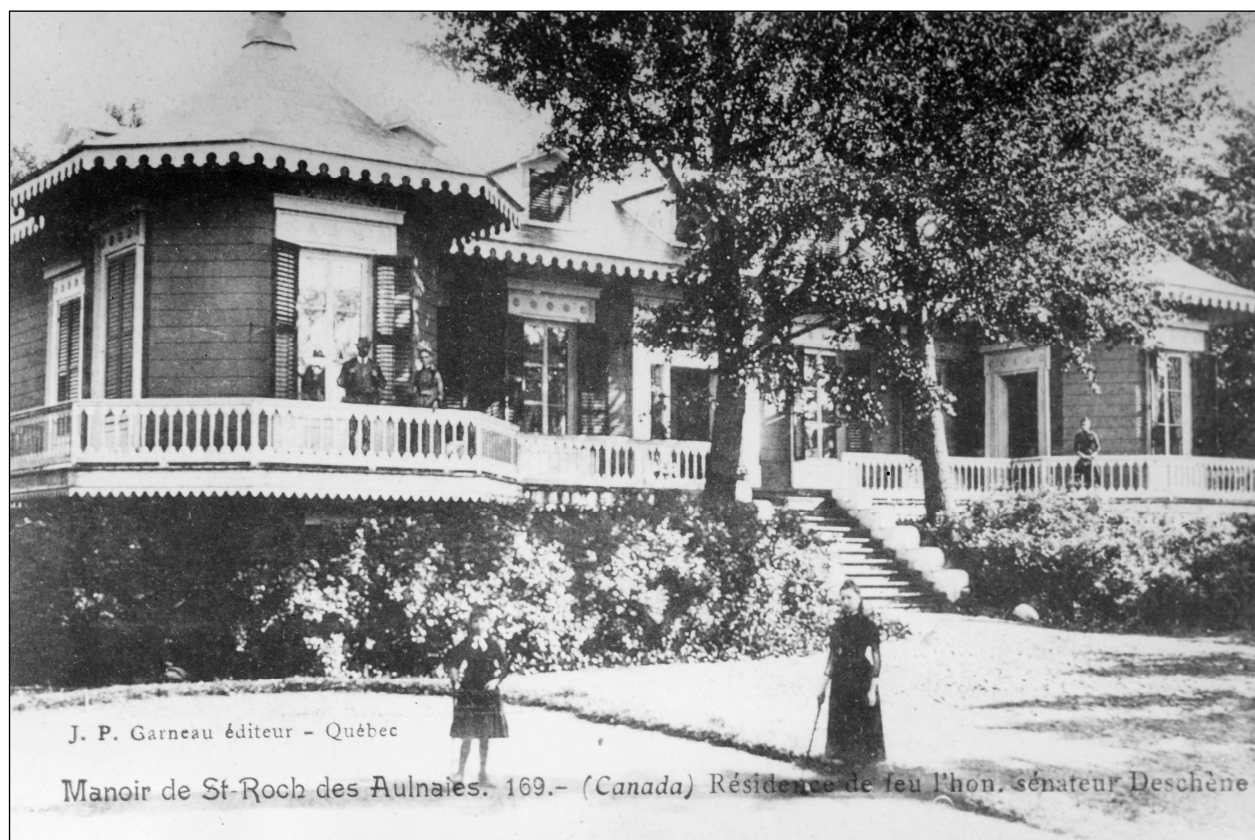


Figure 23 : Le manoir de Saint-Roch-des-Aulnaies, au début du XX^e siècle.

Source : Archives de la Côte-du-Sud et du Collège de Sainte-Anne, F100/731/1/13

Maison du meunier

La maison du meunier fut construite vers 1885 par Michel Francoeur, propriétaire depuis 1881 du moulin banal.

Carderie

Étienne Eschenback achète le 17 mai 1825³², du seigneur Jean-Baptiste Juchereau Duchesnay, un terrain sur lequel il construira, en 1827, un moulin à carder (figure 24). Le terrain acquis est borné au sud-ouest de la rivière Ferrée, au nord-est du bas d'une pente, au nord-ouest de la rivière Le Bras et au sud-est de la rivière Ferrée. Le 28 décembre 1826, il engage François Fontaine, maître armurier de Kamouraska, pour confectionner les mécanismes de son moulin³³. En 1890, Michel Francoeur, meunier et propriétaire de l'ancien moulin banal, achète tout ce qu'il y a à l'intérieur du moulin à carder. C'est-à-dire tous les mécanismes du moulin à farine, à

³² Greffe Rémi Piuze, 15 mai 1825. Vente de J. B. Juchereau à Étienne Eschenback.

³³ Greffe Joseph Deguise, 28 décembre 1826.

carder, à fouler, à teinture et à presser, qu'il déménage dans son moulin. Certaines informations laissent supposer que le propriétaire de l'ancienne carderie, Amable Lévesque ait voulu fabriquer du beurre et du fromage, mais aucun document ne le précise. Au début du 19^e siècle, l'ancienne carderie est transformée en scierie et atelier de menuiserie suite à son acquisition par Joseph Gamache³⁴. En 1917, Monsieur Pantaléon Ouellet achète le terrain avec le bâtiment du moulin incluant l'écluse et la dalle, pour en faire une fabrique de rouets³⁵. Pantaléon Ouellet vend, en 1947, à Lucien Ouellet³⁶. Le dernier propriétaire de cette bâtisse fut J. Hildevert Ouellet³⁷. Il est possible que ce soit ce dernier qui aurait démoli le moulin, car il n'y a plus de mention de moulin dans les contrats suivants. Cependant, il aurait été démoli après 1955 (figure 22).



Figure 24 : Le moulin à carder, vers 1955.

Source : Denis Castonguay et coll, *Les Aulnaies 1656-1981*, p. 131

³⁴ Greffe Louis-Auguste Dupuis, 16 avril 1910. Vente de Céline Dubé à Joseph Gamache.

³⁵ Greffe Louis-Auguste Dupuis, 4 octobre 1917. Vente de Marie-Anna Gagnon à Pantaléon Ouellet

³⁶ Greffe J.A.P. Jean, 20 octobre 1947. Vente de Pantaléon Ouellet à Lucien Ouellet.

³⁷ Greffe Émile Miville Deschênes, 29 juin 1957. Vente de Lucien Ouellet à J. Hildevert Ouellet.

- Le pont de la rivière Ferrée

Lorsque le grand voyer Pierre Robineau de Bécancour trace en 1713 le Chemin du Roi de la Côte-du-Sud qui deviendra par la suite la route de la Seigneurie et la route 132, il demande qu'un pont soit construit au-dessus de la rivière Ferrée.

En 1738, le grand voyer Lanoullier de Boisclerc mentionne l'existence de deux ponts sur cette rivière sans en donner la localisation. Il y a eu depuis le début du 20^e siècle quatre ponts au même endroit : un pont en béton construit vers 1900 et qui s'effondra peu après; un second construit vers 1903-1904 et qui s'affaissa dans la rivière le 4 janvier 1921 (figure 25); un pont fait de broche pour les piétons ainsi qu'un pont de bois pour les voitures sera aménagé (figure 26); le pont actuel, le pont Deschênes dans l'axe de la route de la Seigneurie (route 132), a été construit en 1921 (figure 27).



Figure 25 : Pont de la rivière Ferrée, vers 1900.

Source : Denis Castonguay et coll, *Les Aulnaies 1656-1981*, p. 144



Figure 26 : Pont de la rivière Ferrée, vers 1915.

Source : Denis Castonguay et coll, *Les Aulnaies 1656-1981*, p. 49



Figure 27 : Le pont Deschênes, vers 1925.

Source : Archives de la Côte-du-Sud et du Collège de Sainte-Anne, F100/731/2/1



Photo 20 : Vue du pont Deschênes, direction ouest



Photo 21 : Vue du pont Deschênes, direction est

5.2 Les zones à potentiel archéologique

Les données documentaires consultées (historiques, cartographiques et iconographiques) ainsi que les inspections visuelles ont permis de déterminer la présence de zones à potentiel archéologique historique. Les zones délimitées comprennent habituellement les cours arrières des résidences, où il est possible de trouver des dépendances, tels fournils, étables, granges, écuries, remises et puits. Certains travaux de raccordements de canalisation pourraient nécessiter des excavations à divers endroits sur des propriétés privées. D'autre part, étant donné que le Chemin du Roi a subi à diverses époques, des modifications de tracés ou de largeur, des vestiges de bâtiments peuvent se trouver dans l'emprise de l'actuelle route de la Seigneurie (route 132).

Les données analysées ont permis de délimiter 20 zones à potentiel archéologique qui pourraient révéler des vestiges archéologiques (habitations, dépendances ou sols d'occupation). Parmi ces zones, deux sont à caractère institutionnel : E-2 et E-8; six sont à caractère commercial ou industriel : E-3, E-9, E-10, E-11, E-15 et E-17; dix sont à caractère résidentiel : E-4, E-5, E-6, E-7, E-12, E-13, E-16, E-18, E-19 et E-20; deux zones peuvent être associées à des occupations multiples : E-1 et E-14.

5.3 Recommandations

Plusieurs excavations seront réalisées à l'intérieur de la zone **E-1** (photo 22) car certains bâtiments historiques seront raccordés au nouveau réseau d'assainissement et d'aqueduc. De plus, une station de pompage est prévue à proximité de la route, dans les limites présumées de l'église de 1724. **Il est recommandé d'effectuer, selon les excavations prévues, des tranchées archéologiques dans les secteurs affectés par les travaux (plan 7).**

Quant à la zone **E-14** (photo 23), elle est située dans l'arrondissement historique de la seigneurie des Aulnaies. Ce secteur formait un noyau d'occupation intense, avec l'école d'Institution royale, le magasin de Charles Dupuis ainsi que la maison de Jean-Baptiste Jalbert et ses dépendances. L'installation des conduites du côté sud de la route, qui franchiront la rivière Ferrée, pourrait affecter des vestiges historiques et les travaux d'excavation et d'archéologie nécessiteront une demande d'autorisation du MCCCQ. **Il est recommandé d'effectuer des tranchées archéologiques dans les parties pouvant être affectées par les travaux (plan 11).**



Photo 22 : Partie de la zone E-1 : entre l'église et l'ancienne école, près du futur poste de pompage. Le site archéologique (ChEn-3) se trouve derrière le massif de fleurs (côté nord de la route de la Seigneurie (route 132)), direction est



Photo 23 : Partie de la zone E-14 : devant un ancien hagar, possiblement associé à la maison de Jean-Baptiste Jalbert (côté sud de la route de la Seigneurie (route 132)), direction nord-ouest

La zone **E-2** est localisée sur la partie de terrain qui sépare **le cimetière** de la route de la Seigneurie (route 132) (photo 24). Cette superficie correspond à une partie de terrain qui appartenait autrefois au premier cimetière et qui a été laissée vacante à la demande de l'archevêque de Québec en 1885. Les sépultures qui s'y trouvaient ont possiblement été exhumées, mais il est vraisemblable que certaines soient encore place. **Il est recommandé que des tranchées archéologiques soient pratiquées en bordure de la route de l'Église et de la route de la Seigneurie (route 132) (plan 7).**

La zone **E-8** correspond à la **chapelle de procession Notre-Dame-de-Lourdes** située en bordure de la route de la Seigneurie (route 132) (photo 25). Compte tenu qu'il s'agit d'un monument historique en vertu de la loi sur les Biens culturels du Québec, les travaux devront préalablement être autorisés par le MCCCQ. **Il est recommandé d'effectuer une tranchée archéologique dans la partie sud de cette zone dans l'emprise de la route de la Seigneurie (route 132) (plan 7).**



Photo 24 : Partie de la zone E-2 : devant le cimetière (côté ouest de la rue de l'Église), direction ouest



Photo 25 : Partie de la zone E-8 : terrain autour de la chapelle de procession (côté nord de la route de la Seigneurie (route 132)), direction nord

Les zones à potentiel archéologique **E-13** (maison Dupuis-Jalbert, ancien emplacement) (photo 26), **E-15** (moulin à carder) (photo 27), **E-18** (dépendances du moulin banal) (photo 28), **E-19** (terrain près de la maison Dupuis-Jalbert) (photo 29) et **E-20** (maison du meunier) sont localisées en totalité ou en partie dans l'aire de protection du moulin des Aulnaies. Les travaux d'excavation et d'archéologie réalisés dans ces secteurs devront faire l'objet d'une autorisation de la part du MCCCCFQ. **Il est recommandé d'effectuer des tranchées archéologiques dans les parties de ces zones pouvant être affectées par les travaux (plan 11).**



Photo Patrimoine Experts

Photo 26 : Partie de la zone E-13 : la maison Dupuis-Jalbert était anciennement plus près de la route (côté nord de la route de la Seigneurie (route 132)), direction nord



Photo Michel Dumais

Photo 27 : Partie de la zone E-15 : terrain associé à l'ancien moulin à carder (côté sud de la route de la Seigneurie (route 132)), direction sud-est



Photo Patrimoine Experts

Photo 28 : Partie de la zone E-18 : des vestiges de dépendances pourraient être présents entre le moulin et la maison du meunier (côté sud de la route de la Seigneurie (route 132)), direction sud



Photo Patrimoine Experts

Photo 29 : Partie de la zone E-19 : des vestiges d'anciennes dépendances de la maison Dupuis-Jalbert pourraient être présents dans l'emprise (côté nord de la route de la Seigneurie (route 132)), direction nord-ouest

Dans les zones à potentiel archéologique **E-3** (potier) (plan 8, photo 17), **E-9** (tannerie Bouchard) (plans 9 et 10, photo 30), **E-10** (industries Wilson) (plans 9 et 10, photos 31 et 32, figure 27), **E-11** (magasin de Pierre Miville Deschênes) (plan 11) et **E-17** (atelier de menuiserie) (plan 11, photo 33), **il est recommandé d'effectuer des tranchées archéologiques dans les parties pouvant être affectées par des travaux.**



Photo 30 : Partie de la zone E-9 : emplacement associé à la tannerie Bouchard (côté nord de la route de la Seigneurie (route 132)), direction nord



Photo 31 : Partie de la zone E-10 : une partie des vestiges des industries Wilsons pourrait se retrouver dans l'emprise à l'ouest du local du bar laitier (côté nord de la route de la Seigneurie (route 132)), direction nord-ouest



Photo 32 : Partie de la zone E-10 : une partie des vestiges des industries Wilsons pourrait se retrouver à l'est du local du bar laitier (côté nord de la route de la Seigneurie (route 132)), direction nord



Photo 33 : Partie de la zone E-17 : emplacement associé à la présence de l'atelier Francoeur (côté sud de la route de la Seigneurie (route 132)), direction sud

Dans les zones à potentiel archéologique **E-4** (hangar du notaire Amable Morin) (plan 8, photo 34), **E-5** (résidence d'Amable Morin) (plan 8), **E-6** (dépendances de la maison Soulard) (plan 7, photo 35), **E-7** (maison de Georges Lizotte) (plan 7, photo 36), **E-12** (dépendances de la maison Dupuis-Jalbert) (plan 11), **E-16** (maison de Pierre Miville Deschênes) (plan 11, photo 37), **il est recommandé que des tranchées archéologiques soient effectuées dans les parties de ces zones pouvant être affectées par des travaux.**



Photo 34 : Partie de la zone E-4 : une partie des vestiges du hangar d'Amable Morin pourrait être présente dans l'emprise de la route (côté nord de la route, devant le n° civique 1015, route de la Seigneurie (route 132)), direction nord-est



Photo 35 : Partie de la zone E-6 : des vestiges associés à d'ancienne dépendance de la maison Soulard pourraient être présents dans l'emprise de la route (côté sud de la route de la Seigneurie (route 132)), direction sud-ouest



Photo 36 : Partie de la zone E-7 : des vestiges de la maison Goerges Lizotte pourraient être présents dans l'emprise de la route (côté sud de la route de la Seigneurie (route 132)). direction sud



Photo 37 : Partie de la zone E-16 : maison de Pierre Miville Deschênes (côté nord de la route de la Seigneurie (route 132)), direction nord-est



Figure 28 : Les bâtiments associés aux industries Wilson sont reproduits en bleu : hangars (A), maison (B), maison avec manufacture (C), distillerie et savonnerie (D), étable (E).

Sources : *Plan du terrain de Thomas Willson, 1798, A.N.Q. CA301,S45*
et *aménagement plan et profil route 132, MTQ*

Tableau 4 : Zones à potentiel archéologique historique												
Zone	Localisation	Début de zone		Fin de zone		Longueur (m)	Largeur (m)	Contexte actuel	Perturbation	Potentiel historique	Intervention recommandée	# Plan
		Km	Identification géographique et cadastrale	Km	Identification géographique et cadastrale							# Photos
E-1	Place de l'Église	6+530	Limite ouest du terrain du presbytère	6+630	Limite est du terrain occupé par la caserne des pompiers	130	45	Terrain où se trouvent l'église, le presbytère, le salon funéraire, la caserne des pompiers et diverses dépen- dances. Zone à l'extérieure de l'emprise de la route de la Seigneurie (route 132).	Nombreux bâtiments sur le terrain. Il y a probablement des canalisations anciennes et actuelles. Aménagements urbains (stationnement, allée en béton, parterre de fleurs...)	De nombreux bâtiments se trouvaient ancien- nement sur le terrain autour de l'église : 1 ^{ère} église (1724); presbytères (1745; 1839); hangars, écuries, granges, laiterie et autres. Un site archéologique, ChEn-3, est localisé dans la partie sud de la zone, à proximité de la route de la Seigneurie (route 132). Les traces de la 1 ^{ère} église et une sépulture en place y ont été découvertes.	En tenant compte des travaux d'assainissement des eaux et du plan d'aménagement final, réaliser des tranchées archéologiques : 1 tran- chée de 5 m x 2 m, 3 tranchées de 20 m x 2 m, 2 tranchées de 25 m x 2 m, 1 tranchée de 30 m x 2 m.	7
												11, 12, 22
E-2	Route de la Seigneurie (route 132) et route de l'Église	6+720 0+000	Route de la Seigneurie (route 132) à la jonction avec la route de l'Église	6+764 0+033	Route de l'Église, près d u m a r c h é d'alimentation	44 33	15 15	Accotement de la route, devant le cimetière.	Aménagements urbains : route de la Seigneurie (route 132) et route de l'Église, clôture du cimetière.	Cimetière, possiblement ouvert en 1744. Il est agrandi vers le sud-est d'un arpent de long en 1885. Une bande de terrain de 15 à 20 pieds de large fut laissée vacante entre la route et la clôture. Les sépultures présentes sous cette partie de terrain ont pu être exhumées, mais il est possible que des sépultures y soient encore présentes.	Réaliser une tranchée archéologiques de 40 m x 5 m tout le long du cimetière en bordure de la route de l'Église et des tranchées archéologiques de 5 m x 3 m dans l'emprise des routes de l'Église et de la Seigneurie (route 132).	7
												13, 24

Tableau 4 : Zones à potentiel archéologique historique												
Zone	Localisation	Début de zone		Fin de zone		Longueur (m)	Largeur (m)	Contexte actuel	Perturbation	Potentiel historique	Intervention recommandée	# Plan
		Km	Identification géographique et cadastrale	Km	Identification géographique et cadastrale							# Photos
E-3	Propriété du n° civique 1054, route de la Seigneurie (route 132)	5+920	Limite ouest du lot 160 partie	5+990	Limite entre le lot 169 ptie et 162 ptie	70	30	Le lot 169 ptie est occupé par la propriété du n° civique 1054, route de la Seigneurie (route 132). Il n'y a pas de bâtiment sur le lot 160 ptie	Présence d'un bâtiment, d'une allée pavée et d'aménagements paysagers	Il y aurait eu un potier à cet endroit au 19° siècle	Réaliser 5 tranchées archéologiques de 5 m x 2 m en bordure de la route de la Seigneurie (route 132). Aux emplacements prévus pour les raccordements d'utilités publiques aux habitations, réaliser une ou des tranchées archéologiques dans les limites projetées des excavations. Leur nombre, leur dimension et leur localisation seront déterminés selon le plan d'aménagement final.	8
												14
E-4	Devant la propriété du n° civique 1015, route de la Seigneurie (route 132)	6+300	Limite ouest du lot 153-1	6+345	Au centre du lot 153 ptie propriété du n° civique 1012, route de la Seigneurie (route 132)	45	25	Cet espace est libre de construction. Il est gazonné et boisé.	Aménagement de la route de la Seigneurie (route 132)	Un hangar était présent au 19° et 20° siècle sur ce terrain. Il appartenait au notaire Amable Morin. Il a peut-être servi d'entrepôt pour le magasin général. Il a été construit en 1830 et détruit autour des années 1970-1980.	Ce hangar était très près de la route. Réaliser 2 tranchées archéologiques de 15 m x 2 m en bordure de l'emprise de la route de la Seigneurie (route 132).	8
												34
E-5	Propriété du n° civique 1015, route de la Seigneurie (route 132)	6+320	Limite ouest du lot 154	6+365	Limite est du lot 154	45	25	Occupée par la résidence du n° civique 1015, route de la Seigneurie (route 132).	Aménagements de la route de la Seigneurie (route 132), d'une entrée piétonne et d'une résidence	Cette résidence, construite en 1830, était celle du notaire Amable Morin. Elle a servi d'étude de notaire, de magasin général et de bureau de poste.	Aux emplacements prévus pour les raccordements d'utilités publiques aux habitations, réaliser une ou des tranchées archéologiques dans les limites projetées des excavations. Leur nombre, leur dimension et leur localisation seront déterminés selon le plan d'aménagement final.	8
												15

Tableau 4 : Zones à potentiel archéologique historique												
Zone	Localisation	Début de zone		Fin de zone		Longueur (m)	Largeur (m)	Contexte actuel	Perturbation	Potentiel historique	Intervention recommandée	# Plan
		Km	Identification géographique et cadastrale	Km	Identification géographique et cadastrale							# Photos
E-6	Propriété du n° civique 977, route de la Seigneurie (route 132)	6+545	Limite ouest du lot 150 ptie	6+575	Limite est du lot 150 ptie	30	50	Occupée par la propriété du n° civique 977, route de la Seigneurie (route 132)	Aménagements de la route de la Seigneurie (route 132), d'une résidence et d'une allée	La maison Soulard, construite en pierre à la fin du 18 ^e siècle, a été incendiée en 1975 et restaurée par la suite. La route de la Seigneurie (route 132) à cet endroit a été déplacée vers le sud. Des bâtiments secondaires étaient peut-être localisés à proximité de l'ancien Chemin du Roi (route de la Seigneurie (route 132)).	Réaliser une tranchée archéologique de 10 m x 2 m en bordure de l'emprise de la route de la Seigneurie (route 132). Aux emplacements prévus pour les raccordements d'utilités publiques aux habitations, réaliser une ou des tranchées archéologiques dans les limites projetées des excavations. Leur nombre, leur dimension et leur localisation seront déterminés selon le plan d'aménagement final.	7
												16, 35
E-7	Propriété du n° civique 971, route de la Seigneurie (route 132)	6+575	Limite au kilomètre 6+575 et à l'emprise de la route	6+675	Limite au kilomètre 6+675 et à l'emprise de la route	100	25	Emprise de la route de la Seigneurie (route 132)	Aménagements routiers, aménagements paysagers, allées, stationnements	La route de la Seigneurie (route 132) dans ce secteur a été déplacée vers le sud, pour faire place à la route actuelle. La maison de Georges Lizotte qui a dû être démolie, peut se trouver sous ou à proximité de la route. Un site archéologique, ChEn-3, est localisé dans la partie nord de la zone, à proximité de la route de la Seigneurie (route 132). Les traces de la 1 ^{ère} église et une sépulture en place y ont été découvertes.	Réaliser 5 tranchées archéologiques de 55 m x 2 m. Selon les résultats des interventions, une surveillance des travaux d'excavation pourrait être requise. Aux emplacements prévus pour les raccordements d'utilités publiques aux habitations, réaliser une ou des tranchées archéologiques dans les limites projetées des excavations. Leur nombre, leur dimension et leur localisation seront déterminés selon le plan d'aménagement final.	7
			Limite ouest du lot 150 ptie		Limite est du lot 150 ptie		10	Occupée par la propriété du n° civique 971, route de la Seigneurie (route 132)				36

Tableau 4 : Zones à potentiel archéologique historique												
Zone	Localisation	Début de zone		Fin de zone		Longueur (m)	Largeur (m)	Contexte actuel	Perturbation	Potentiel historique	Intervention recommandée	# Plan
		Km	Identification géographique et cadastrale	Km	Identification géographique et cadastrale							# Photos
E-8	Chapelle de procession	0+115	Limite ouest du lot 139A	0+130	Limite est du lot 139A	15	15	Occupée par la chapelle de procession	Aménagements urbains, route de la Seigneurie (route 132)	La chapelle de procession (classée monument historique) aurait été construite en 1792.	Aux emplacements prévus pour les raccordements d'utilités publiques aux habitations, réaliser une ou des tranchées archéologiques dans les limites projetées des excavations. Leur nombre, leur dimension et leur localisation seront déterminés selon le plan d'aménagement final.	7
												25
E-9	Tannerie Bouchard en face des propriétés des n° civiques 847 et 851, route de la Seigneurie (route 132)	1+530	Limite ouest du lot 120	1+625	Limite est du lot 119	95	65	Bâtiments associés à une tannerie aujourd'hui désaffectée	Aménagements urbains et bâtiments commerciaux	La tannerie Bouchard a ouvert ses portes vers 1920. Elle a été en activité jusque dans les années 1980.	Réaliser 3 tranchées archéologiques de 10 m x 2 m le long de l'emprise de la route de la Seigneurie (route 132). Aux emplacements prévus pour les raccordements d'utilités publiques aux habitations, réaliser une ou des tranchées archéologiques dans les limites projetées des excavations. Leur nombre, leur dimension et leur localisation seront déterminés selon le plan d'aménagement final.	9 et 10
												30

Tableau 4 : Zones à potentiel archéologique historique												
Zone	Localisation	Début de zone		Fin de zone		Longueur (m)	Largeur (m)	Contexte actuel	Perturbation	Potentiel historique	Intervention recommandée	# Plan
		Km	Identification géographique et cadastrale	Km	Identification géographique et cadastrale							# Photos
E-10	Aux environs de la propriété du n° civique 812, route de la Seigneurie (route 132) et devant les propriétés des n° civiques 806 et 804, route de la Seigneurie (route 132)	1+740	Limite ouest du lot 118	1+965	Limite est du lot 112	225	50	Bar laitier et résidences.	Aménagements urbains, bâtiments et fondations d'un ancien motel réaménagé en résidence pour personnes âgées.	Emplacement, en 1798 de plusieurs bâtiments à vocation commerciale : une distillerie, une manufacture d'empois et une savonnerie. Il y avait également une maison et ses dépendances.	Réaliser 17 tranchées archéologiques de 5 m x 1 m à intervalle de 5 m en bordure de l'emprise de la route de la Seigneurie (route 132) devant l'ancien motel, dans le stationnement du bar laitier et devant le n° civique 804, route de la Seigneurie (route 132)	9 et 10
												31, 32
E-11	Propriété du n° civique 530, route de la Seigneurie (route 132)	2+520	Limite ouest de la propriété	2+550	Limite est de la propriété	30	20	Terrain devant la résidence	Aménagements urbains, allée, stationnement, aménagements paysagers	Emplacement du magasin de Pierre Miville Deschênes, qui deviendra une école (19° et 20° siècle)	Réaliser 2 tranchées archéologiques de 4 m x 2 m dans l'emprise de la route de la Seigneurie (route 132)	11
												17

Tableau 4 : Zones à potentiel archéologique historique												
Zone	Localisation	Début de zone		Fin de zone		Longueur (m)	Largeur (m)	Contexte actuel	Perturbation	Potentiel historique	Intervention recommandée	# Plan
		Km	Identification géographique et cadastrale	Km	Identification géographique et cadastrale							# Photos
E-12	Propriété du n° civique 522, route de la Seigneurie (route 132)	2+560	Rive est de la rivière Ferré, au nord d'une maison abandonnée	2+600	À l'ouest de la maison située au n° civique 522, route de la Seigneurie (route 132) et au nord d'une maison abandonnée	40	20	Localisée au nord d'une maison abandonnée	Aménagements paysagers	Emplacement des dépendances reliées à la maison Dupuis-Jalbert (19 ^e siècle).	Réaliser 3 tranchées archéologiques de 2 m x 4 m en fonction des travaux d'assainissement Aux emplacements prévus pour les raccordements d'utilités publiques aux habitations, réaliser une ou des tranchées archéologiques dans les limites projetées des excavations. Leur nombre, leur dimension et leur localisation seront déterminés selon le plan d'aménagement final.	11

E-13	Propriété du n° civique 522, route de la Seigneurie (route 132) En totalité dans l'aire de protection du manoir des Aulnaies	2+595	À l'est d'une maison abandonnée	2+625	Près de l'hôpital vétérinaire	30	20	Terrain aménagé devant la maison principale (maison Dupuis-Jalbert)	Aménagements paysagers, entrée et stationnement	Anciennement, la maison était plus près du chemin. Elle a été déplacée au 20 ^e siècle.	Réaliser 3 tranchées archéologiques de 2 m x 3 m en bordure de la route de la Seigneurie (route 132). Aux emplacements prévus pour les raccordements d'utilités publiques aux habitations, réaliser une ou des tranchées archéologiques dans les limites projetées des excavations. Leur nombre, leur dimension et leur localisation seront déterminés selon le plan d'aménagement final.	11
												26

Tableau 4 : Zones à potentiel archéologique historique												
Zone	Localisation	Début de zone		Fin de zone		Longueur (m)	Largeur (m)	Contexte actuel	Perturbation	Potentiel historique	Intervention recommandée	# Plan
		Km	Identification géographique et cadastrale	Km	Identification géographique et cadastrale							# Photos
E-14	À l'est de la propriété du n° civique 535, route de la Seigneurie (route 132) En partie dans l'aire de protection du manoir des Aulnaies	2+500	Limite est du terrain du n° civique 535, route de la Seigneurie (route 132)	2+555	Rive est de la rivière Ferrée	55	40	Terrain vacant occupé par une ancienne étable	Aménagements de la route de la Seigneurie (route 132), du pont de la rivière Ferrée, entrée en gravier et terrain gazonné	Quatre sous zones : ▸ Zone a : Emplacement de l'école d'Institution royale, construite en 1810. Bâtiment en pierre qui a ensuite servit d'entrepôt pour le magasin de Charles Dupuis. ▸ Zone b : Emplacement de la grange-étable de l'école d'Institution royale. ▸ Zone c : Emplacement du magasin de Charles Dupuis et d'une partie de ses dépendances. ▸ Zone d : Emplacement de la maison Jean-Baptiste Jalbert et de ses dépendances.	▸ Zone a : Réaliser 3 tranchées archéologiques de 2 m x 4 m. Réaliser 2 tranchées archéologiques de 2 m x 2 m en bordure de la route de la Seigneurie (route 132) ▸ Zone b : Réaliser une tranchée de 2 m x 3 m. Réaliser une tranchée archéologique de 2 m x 2 m en bordure de la route de la Seigneurie (route 132) ▸ Zone c : Réaliser 3 tranchées archéologiques de 2 m x 4 m. Réaliser 2 tranchées archéologiques de 2 m x 2 m en bordure de la route de la Seigneurie (route 132) ▸ Zone d : Aux emplacements prévus pour les raccordements d'utilités publiques aux habitations, réaliser une ou des tranchées archéologiques dans les limites projetées des excavations. Leur nombre, leur dimension et leur localisation seront déterminés selon le plan d'aménagement final.	11
												18, 23

Tableau 4 : Zones à potentiel archéologique historique												
Zone	Localisation	Début de zone		Fin de zone		Longueur (m)	Largeur (m)	Contexte actuel	Perturbation	Potentiel historique	Intervention recommandée	# Plan
		Km	Identification géographique et cadastrale	Km	Identification géographique et cadastrale							# Photos
E-15	À l'ouest de la propriété du n° civique 525, route de la Seigneurie (route 132) En totalité dans l'aire de protection du manoir des Aulnaies	2+590	Rive est de la rivière Ferrée	2+605	Chemin du pont, donnant accès au manoir seigneurial	15	50	Terrains à la confluence des rivières Ferrée et le Bras	Aménagements urbains, route de la Seigneurie (route 132), stationnement, aménagements paysagers	C'est sur la pointe de terre reliant les deux rivières qu'a été construit en 1827, un moulin à carder. Il a été démoli dans la deuxième moitié du 20 ^e siècle.	Réaliser 2 tranchées archéologiques de 5 m x 2 m et une de 10 m x 2 m en bordure de la route de la Seigneurie (route 132). Aux emplacements prévus pour les raccordements d'utilités publiques aux habitations, réaliser une ou des tranchées archéologiques dans les limites projetées des excavations. Leur nombre, leur dimension et leur localisation seront déterminés selon le plan d'aménagement final.	11
												27
E-16	Propriété du n° civique 540, route de la Seigneurie (route 132)	2+430	Limite ouest du terrain de la propriété du n° civique 540, route de la Seigneurie (route 132)	2+500	Au même niveau que la limite est du terrain du n° civique 535, route de la Seigneurie (route 132)	70	50	Résidence privée	Aménagements urbains, entrée, aménagements paysagers, route de la Seigneurie (route 132)	Maison en pierre de Pierre Miville Deschênes, de style palladien avec un toit en croupe, construite vers 1785. Des dépendances devaient être présentes sur le terrain à l'époque.	Aux emplacements prévus pour les raccordements d'utilités publiques aux habitations, réaliser une ou des tranchées archéologiques dans les limites projetées des excavations. Leur nombre, leur dimension et leur localisation seront déterminés selon le plan d'aménagement final.	11
												19, 37

Tableau 4 : Zones à potentiel archéologique historique												
Zone	Localisation	Début de zone		Fin de zone		Longueur (m)	Largeur (m)	Contexte actuel	Perturbation	Potentiel historique	Intervention recommandée	# Plan
		Km	Identification géographique et cadastrale	Km	Identification géographique et cadastrale							# Photos
E-17	Propriété du n° civique 519, route de la Seigneurie (route 132)	2+660	À l'ouest du n° civique 519, route de la Seigneurie (route 132)	2+695	Limite est du n° civique 519, route de la Seigneurie (route 132)	35	30	Stationnement et terrain privé	Aménagements d'une entrée et de la route de la Seigneurie (route 132)	Atelier de menuiserie Francoeur qui était situé près du chemin.	Réaliser 2 tranchées archéologiques de 10 m x 2 m en bordure de la route de la Seigneurie (route 132) Aux emplacements prévus pour les raccordements d'utilités publiques aux habitations, réaliser une ou des tranchées archéologiques dans les limites projetées des excavations. Leur nombre, leur dimension et leur localisation seront déterminés selon le plan d'aménagement final.	11
												33
E-18	Rue Pierre de Saint-Pierre, Corporation de la seigneurie des Aulnaies En totalité dans l'aire de protection du manoir des Aulnaies	0+000	Route de la Seigneurie (route 132) au nord	0+030	Limite sud du terrain de stationnement	30	25	Résidence privée	Aménagements urbains, entrées, aménagements paysagers, stationnement, rue Pierre de Saint-Pierre et route de la Seigneurie (route 132)	Il devait y avoir des dépendances à proximité de la résidence	Réaliser 1 tranchée archéologique de 5 m x 2 m en bordure de l'emprise de la route de la Seigneurie (route 132). Réaliser une tranchée archéologique de 10 m x 2 m et une de 5 m x 2 m en bordure de l'emprise de la rue Pierre de Saint-Pierre. Aux emplacements prévus pour les raccordements d'utilités publiques aux habitations, réaliser une ou des tranchées archéologiques dans les limites projetées des excavations. Leur nombre, leur dimension et leur localisation seront déterminés selon le plan d'aménagement final.	11
												28

Tableau 4 : Zones à potentiel archéologique historique												
Zone	Localisation	Début de zone		Fin de zone		Longueur (m)	Largeur (m)	Contexte actuel	Perturbation	Potentiel historique	Intervention recommandée	# Plan
		Km	Identification géographique et cadastrale	Km	Identification géographique et cadastrale							# Photos
E-19	Propriété du n° civique 522, route de la Seigneurie (route 132), au sud d'une maison abandonnée En partie dans l'aire de protection du manoir des Aulnaies	2+575	Rive est de la rivière Ferrée	2+595	Limite d'une maison abandonnée et de la zone 13	20	20	Résidence privée, localisée au sud d'une maison abandonnée	Aménagements urbains, route de la Seigneurie (route 132), aménagements paysagers	Terrain relié à la maison Dupuis-Jalbert (19 ^e siècle)	Réaliser 2 tranchées archéologiques de 5 m x 2 m en bordure de l'emprise de la route de la Seigneurie (route 132). Aux emplacements prévus pour les raccordements d'utilités publiques aux habitations, réaliser une ou des tranchées archéologiques dans les limites projetées des excavations. Leur nombre, leur dimension et leur localisation seront déterminés selon le plan d'aménagement final.	11
												29
E-20	Route de la Seigneurie (route 132), rue Pierre de Saint-Pierre et propriété du n° civique 519, route de la Seigneurie (route 132) En partie dans l'aire de protection du manoir des Aulnaies	0+005	Route de la Seigneurie (route 132) au nord	0+040	Limite sud du terrain du n° civique 519, route de la Seigneurie (route 132)	30	35	Résidence privée	Aménagements urbains, route de la Seigneurie (route 132), rue Pierre de Saint-Pierre, aménagements paysagers, stationnement, entrée	Maison du meunier, construite en 1885 par Michel Francoeur. Il devait y avoir des dépendances à proximité de la résidence	Réaliser 2 tranchées archéologiques de 5 m x 2 m, l'une en bordure de la route de la Seigneurie (route 132) l'autre en bordure de la rue Pierre de Saint-Pierre. Aux emplacements prévus pour les raccordements d'utilités publiques aux habitations, réaliser une ou des tranchées archéologiques dans les limites projetées des excavations. Leur nombre, leur dimension et leur localisation seront déterminés selon le plan d'aménagement final.	11 et 12

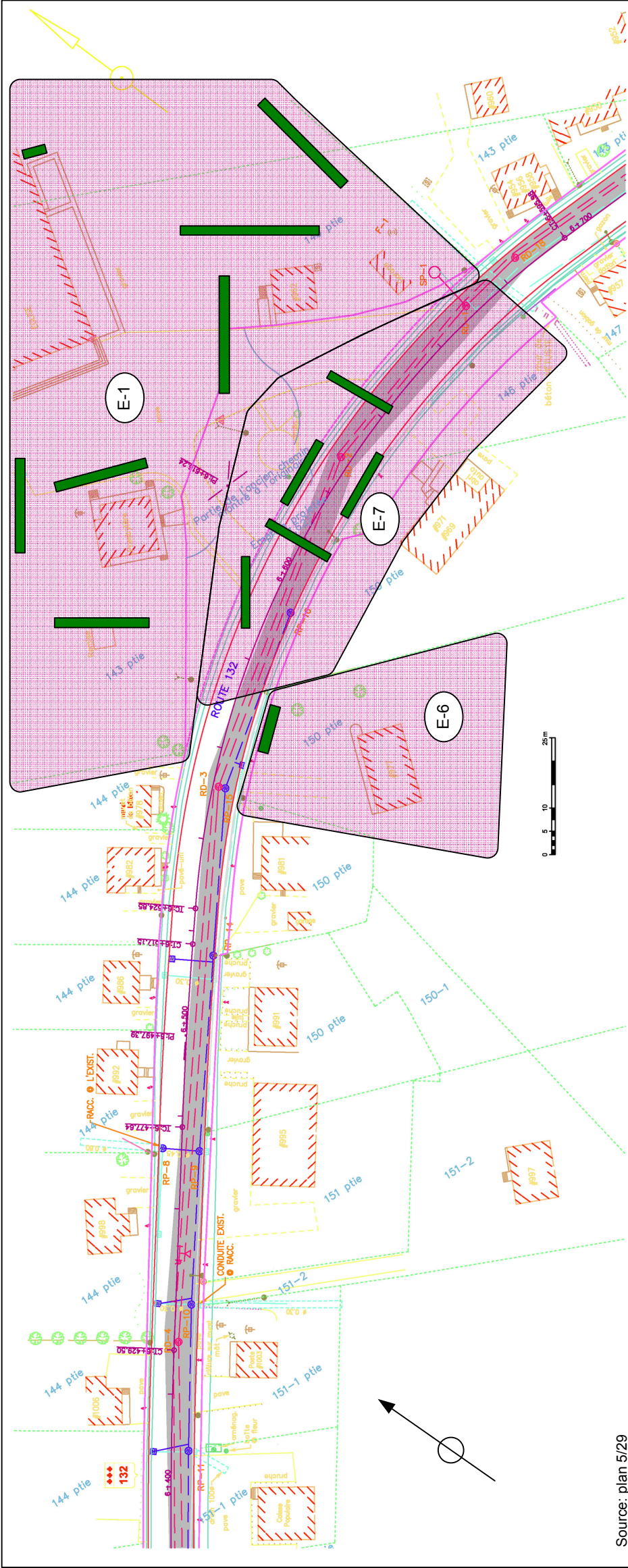
LÉGENDE

- Zone à potentiel archéologique historique
- Emprise
- Conduite
- Tranchée archéologique

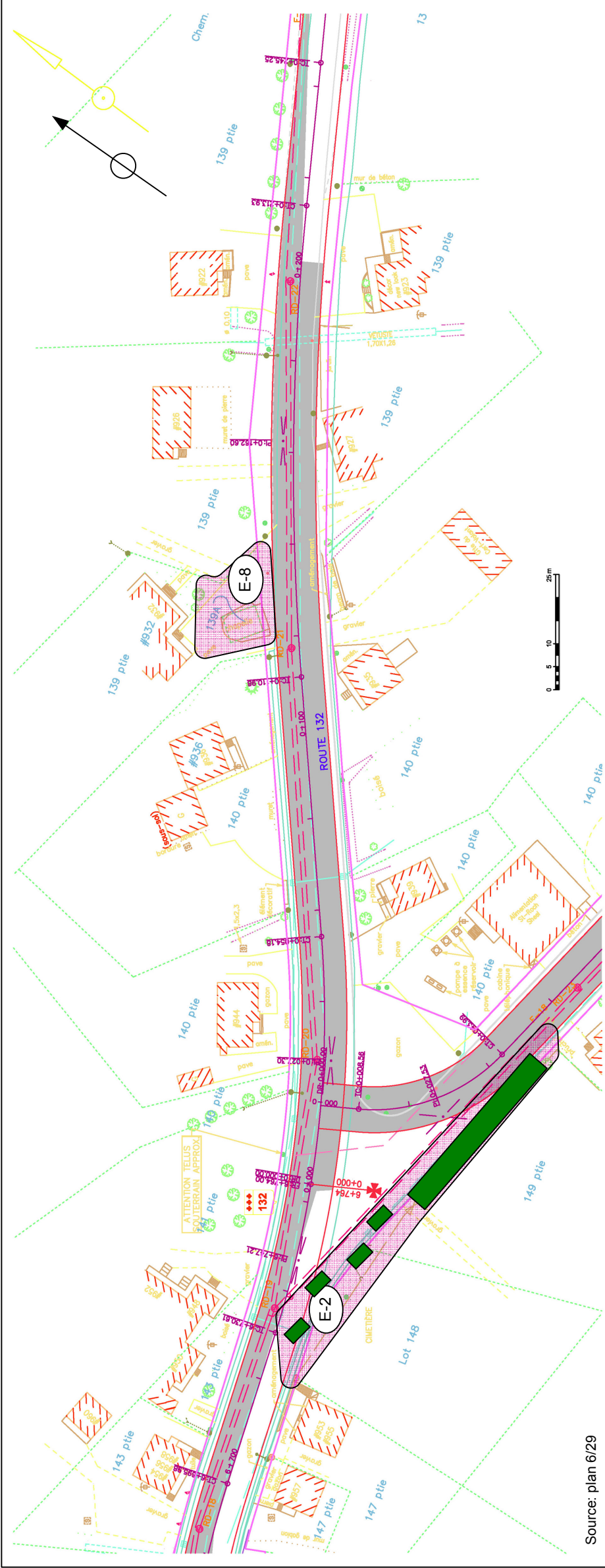
Note : À l'intérieur des zones à potentiel, prévoir aux emplacements prévus pour les raccordements d'utilités publiques, de réaliser une ou des tranchées archéologiques dans les limites projetées des excavations. Leur nombre, leur dimension et leur localisation seront déterminés selon le plan d'aménagement final.



Étude de potentiel archéologique Saint-Roch-des-Aulnaies	
Zones à potentiel archéologique historique E-1, E-2, E-6, E-7 et E-8	
Dessin: M. Sirois / J. Villeneuve	Date: 29-08-07 29-03-08
Source: Aménagement plan et profil route 132 (plans MTQ)	



Source: plan 5/29

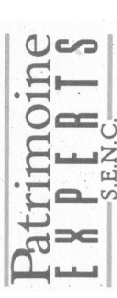


Source: plan 6/29

LÉGENDE

- Zone à potentiel archéologique historique
- Emprise
- Conduite
- Tranchée archéologique

Note : À l'intérieur des zones à potentiel, prévoir aux emplacements prévus pour les raccordements d'utilités publiques, de réaliser une ou des tranchées archéologiques dans les limites projetées des excavations. Leur nombre, leur dimension et leur localisation seront déterminés selon le plan d'aménagement final.



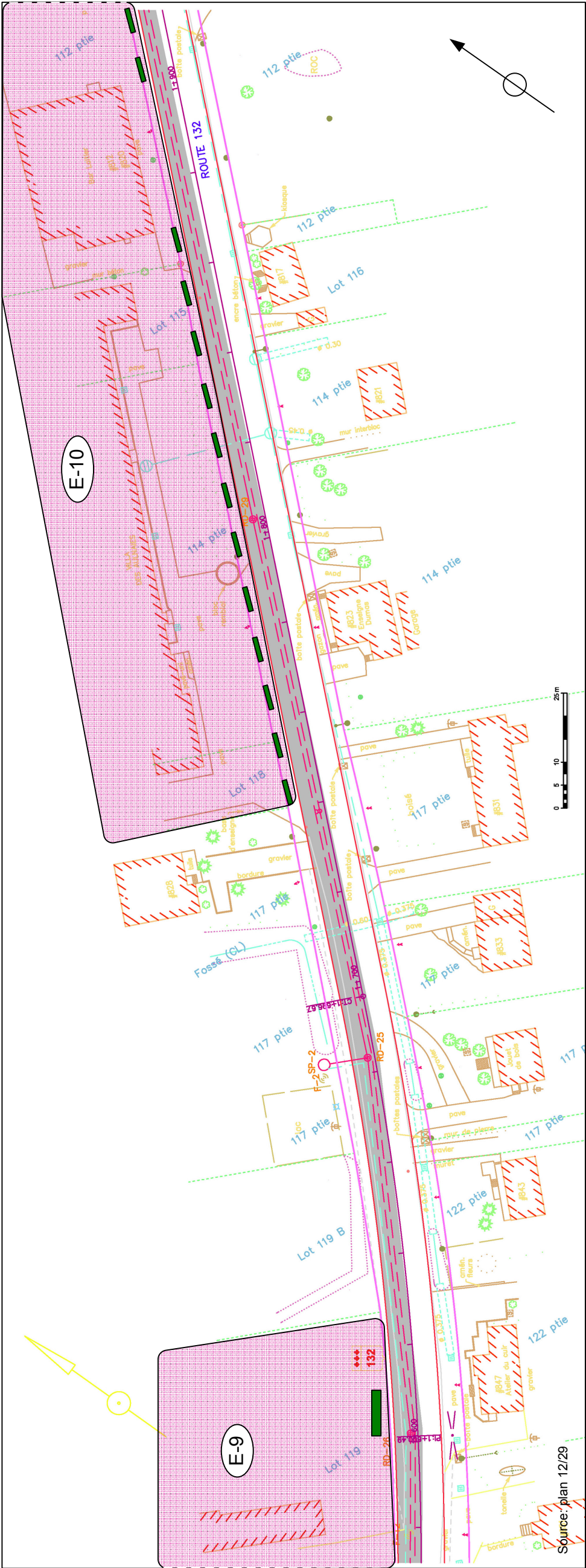
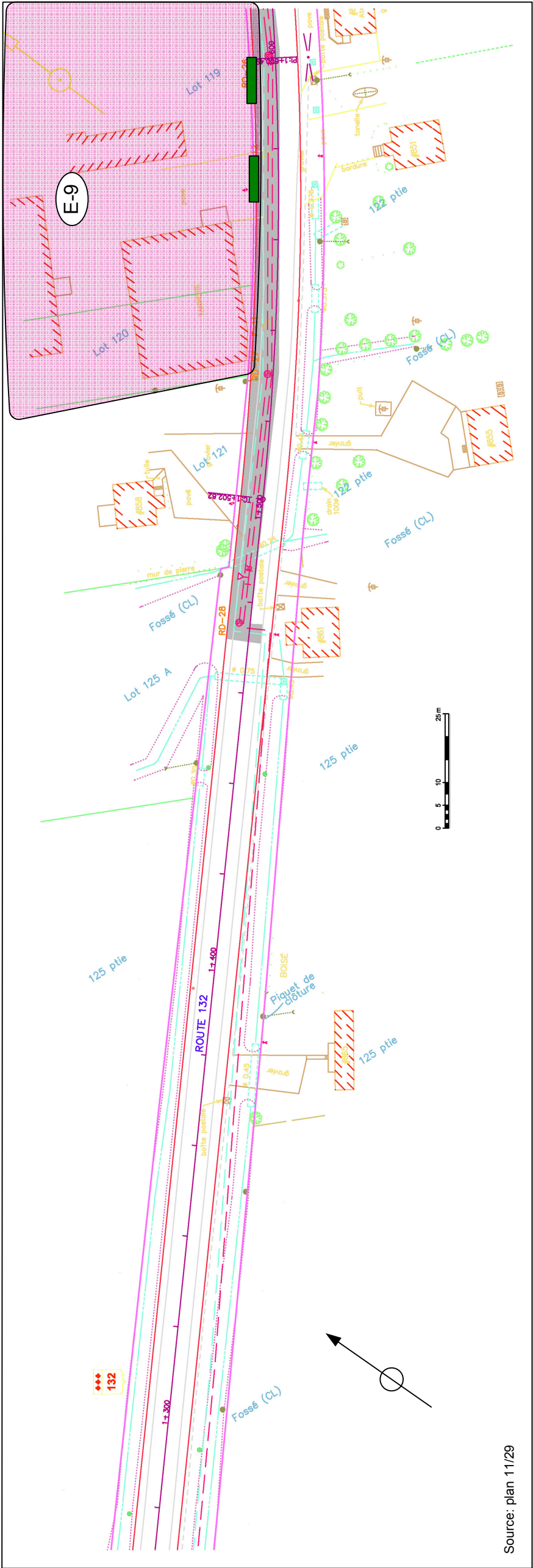
Étude de potentiel archéologique
Saint-Roch-des-Aulnaies

Zones à potentiel archéologique historique
E-9 et E-10

Dessin: M. Sirois / J. Villeneuve	Date: 29-08-07 29-03-08
---	-------------------------------

Source: Aménagement plan et
profil route 132 (plans MTQ)

Plan: 9



LÉGENDE

- Zone à potentiel archéologique historique
- Emprise
- Conduite
- Tranchée archéologique

Note : À l'intérieur des zones à potentiel, prévoir aux emplacements prévus pour les raccordements d'utilités publiques, de réaliser une ou des tranchées archéologiques dans les limites projetées des excavations. Leur nombre, leur dimension et leur localisation seront déterminés selon le plan d'aménagement final.



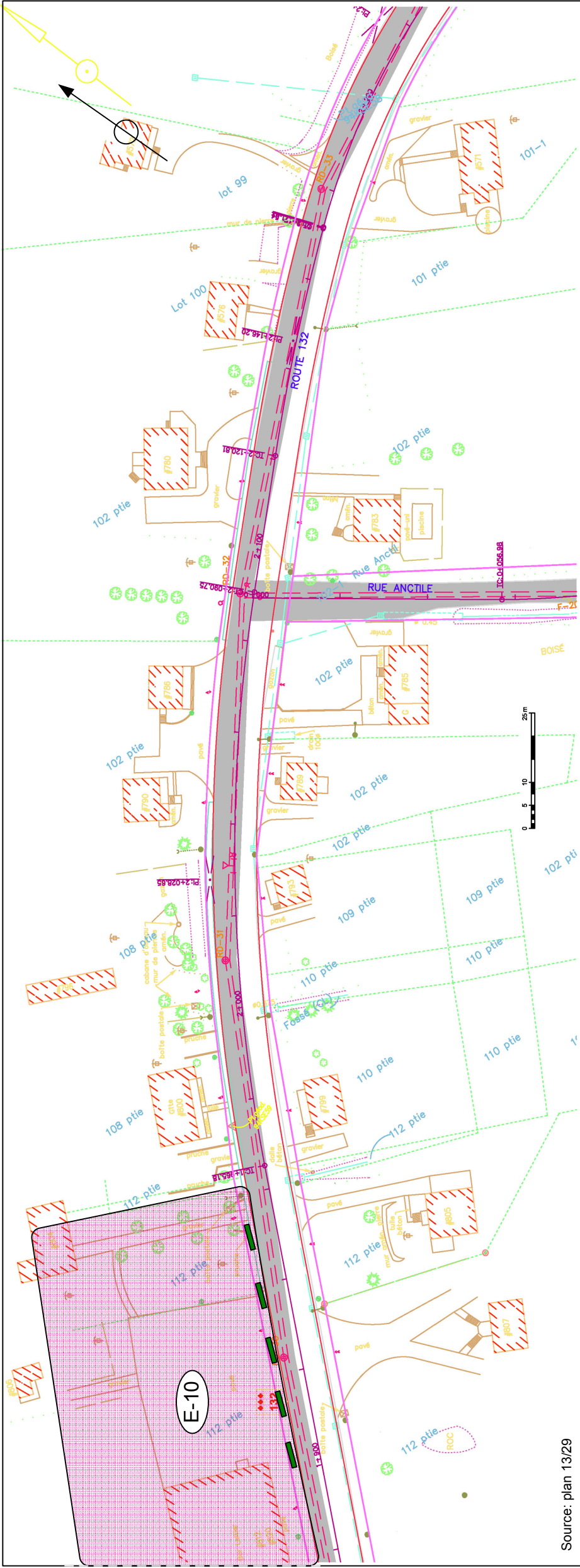
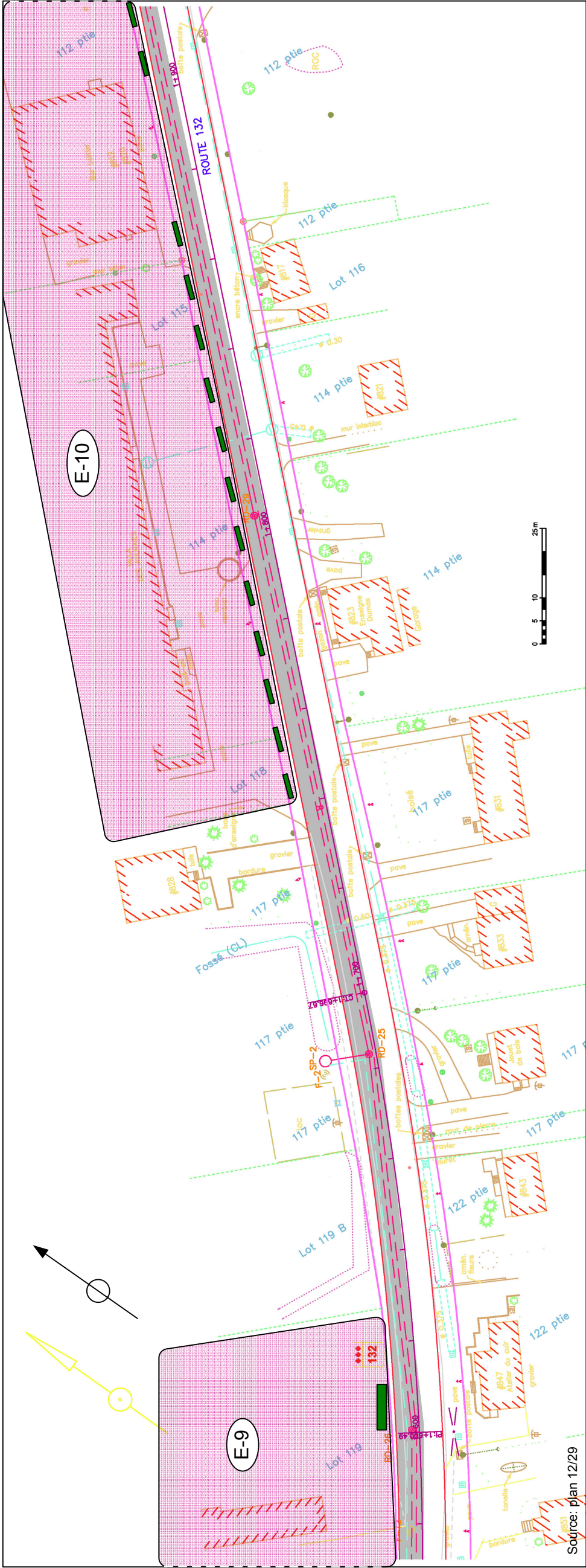
Étude de potentiel archéologique
Saint-Roch-des-Aulnaies

Zones à potentiel archéologique historique
E-9 et E-10

Dessin: M. Sirois / J. Villeneuve	Date: 29-08-07 29-03-08
---	-------------------------------

Source: Aménagement plan et
profil route 132 (plans MTQ)

Plan: 10



- Zone à potentiel archéologique historique
- Emprise
- Conduite
- Tranchée archéologique
- Limite de l'aire de protection du manoir des Aulnaies (bien classé)

Note : À l'intérieur des zones à potentiel, prévoir aux emplacements prévus pour les raccordements d'utilités publiques, de réaliser une ou des tranchées archéologiques dans les limites projetées des excavations. Leur nombre, leur dimension et leur localisation seront déterminés selon le plan d'aménagement final.

Transports

Québec

Patrimoine

EXPERTS

S.E.N.C.

Étude de potentiel archéologique

Saint-Roch-des-Aulnaies

Zones à potentiel archéologique historique

E-11, E-12, E-13, E-14, E-15, E-16, E-17, E-18, E-19, E-20

Dessin:

M. Sirois / J. Villeneuve

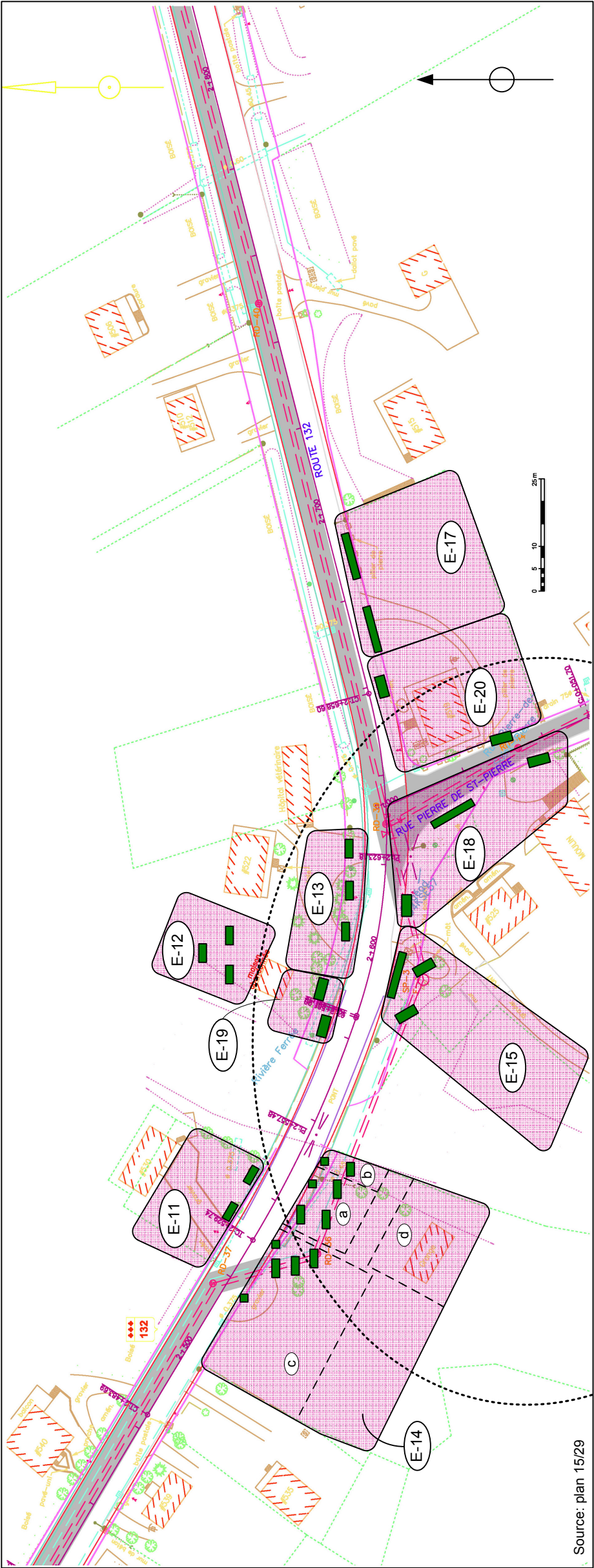
Date:

29-08-07
29-03-08

Source: Aménagement plan et profil route 132 (plans MTQ)

Plan:

11



6. Conclusion

Les zones à potentiel archéologique préhistorique et historique identifiées sont susceptibles d'être affectées par les travaux de réfection routière et par ceux relatifs au projet de réfection de l'égout pluvial. Les recommandations nécessaires à la prise en compte et à la sauvegarde des données et des biens archéologiques potentiellement présents dans ces zones sont précisées dans les tableaux 1 et 4. Les plans 1 à 11 indiquent la localisation des zones à potentiel archéologique en relation avec les plans de construction.

L'inventaire archéologique, c'est-à-dire la réalisation des tranchées archéologiques et des puits de sondage manuels, pourrait rendre nécessaire une opération de surveillance archéologique pour consigner toutes les données archéologiques pertinentes et pour éventuellement préciser les recommandations de protection ou de sauvetage des vestiges archéologiques.

La réalisation des recommandations relatives à l'inventaire archéologique dans les zones à potentiel archéologique comprises dans les limites de l'arrondissement historique nécessitera une autorisation du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCFQ). Tous les autres travaux à réaliser en archéologie nécessiteront l'obtention d'un permis de recherche archéologique du MCCCFQ qui inclura l'obligation de remettre un rapport de recherche. Finalement, la réalisation de l'inventaire archéologique pourrait mener à l'obligation d'avoir à réaliser des fouilles archéologiques, selon l'importance des sites archéologiques qui seront découverts.

7. Ouvrages consultés ou cités

7.1 Potentiel archéologique préhistorique

Volumes et articles de revue

Paléogéographie

Dionne, J.-C., «Relative Sea-level Changes in the Saint-Lawrence Estuary from deglaciation to present day». *Geological Society of America*, 2001, vol. 351 :271-284.

Dionne, J.-C., «L'émersion de la côte sud du Saint-Laurent depuis la dernière glaciation», *GEOS Hiver*, vol. 17 n° 1, 1988, p. 18-21.

Dionne, J.-C., «La Mer de Goldthwait au Québec», *Géographie physique et Quaternaire*, 1977, 31 : 61-80.

Dionne, J.-C., *Le Quaternaire de la région de Rivière-du-Loup/Trois-Pistoles, côte sud de l'estuaire maritime du Saint-Laurent*, Environnement Canada, centre de recherches forestières des Laurentides, Québec, 1972, 95 p. (Rapport Q-FX-27).

Dionne, J.-C. et S. Poitras, «Lithologie des cailloux de la Baie de Mitis, rive sud de l'estuaire maritime du Saint-Laurent (Québec) : un exemple de transport glaciaire et glacial complexe». *Géographie physique et Quaternaire*, 1998, vol. 52, n° 1.

Louis, J. et P.P. David, «La stratigraphie et les événements du Quaternaire de la partie occidentale de la Gaspésie, Québec», *Géographie physique et Quaternaire*, 1977, XXXI (3-4) : 275-296.

Ministère de l'Énergie et des Ressources, *Carte géotouristique Géologie du Sud du Québec, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie*, 1991, Échelle 1: 500 000.

Robitaille, A. et J.-P. Saucier, *Paysages régionaux du Québec méridional*. Les Publications du Québec, Gouvernement du Québec, 1998, 213 p.

Robitaille, A. et M. Allard, *Guide pratique d'identification des dépôts de surface au Québec : notions élémentaires de géomorphologie*, Les Publications du Québec, édition révisée, 1997, 109 p.

Richard, P., Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8 000 ans BP. *Recherches Amérindiennes au Québec*, 1985, vol. XV n° 1-2 : 39-56.

Archéologie et histoire

Assiwini, Bernard, Histoire des Indiens du haut et du bas Canada, Tome II, Montréal, Léméac, 1973, p.88.

Bideaux, M., *Relations / Jacques Cartier*, Bibliothèque du Nouveau Monde, Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 1986, 498 p.

Chalifoux, É., *Interventions archéologiques à La Marte, été 1998, fouille de deux sites du Paléoindien récent et découverte d'une carrière de chert*. Ministère de la Culture et des Communications (MCCQ), 1999, 79 p.

Chalifoux, É., A. L. Burke et Claude Chapdelaine, *La préhistoire du Témiscouata : Occupations amérindiennes dans la haute vallée de Wolastokuk*. Paléo-Québec 26, Recherches amérindiennes au Québec, 1998, 147 p.

Chapdelaine, C., «Des chasseurs de la fin de l'ère glaciaire dans la région du lac Mégantic. Découverte des pointes à cannelure au Québec», *Recherches amérindiennes au Québec*, 2004, 34(1) : 3-20.

Chapdelaine, C., «Réflexion sur l'ancienneté du peuplement initial du Québec à partir de nouveaux indices matériels du Paléoindien récent de la région de Rimouski», *Géographie physique et Quaternaire*, 1996, 50 (3) : 271-286.

Chapdelaine, C., «The Sedentarization of Prehistoric Iroquoians: A Slow or Rapid Transformation?» *Journal of Anthropological Archaeology*, 1993, (12) : 173-209.

Chapdelaine, C., *Il y a 8000 ans à Rimouski... Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture plano*, Textes réunis sous la direction de Claude Chapdelaine, Paléo-Québec 22, Recherches amérindiennes au Québec, Publié en collaboration avec le ministère des Transports Québec, 1994, 293 p.

Chapdelaine, C., «Le concept du Sylvicole ou l'hégémonie de la poterie» *Recherches amérindiennes au Québec*, 1990, 20 (1) : 2-4.

Chapdelaine, C., «La poterie du Nord-Est américain, un cas d'inertie technique», *Anthropologie et Sociétés*, 1989b, 13 (2) : 127-142

Chrétien, Y. et al., *Fouilles archéologiques des composantes historiques et préhistoriques sur le site de la maison Hazeur (CeEt-201) et analyse des collections préhistoriques de la maison Hazeur (CeEt-201) et de la rue Sous-le-Fort (CeEt-601)*, Québec, Rapport remis à la SOGIC et au MCCQ, 1994.

Clermont, N., «Le Sylvicole inférieur au Québec», *Recherches amérindiennes au Québec*, 1990, 20 (1) : 5-17.

Clermont, N., C. Chapdelaine et J. Guimont, *L'occupation historique et préhistorique de la Place Royale*. Cérane, Les publications du Québec, Collections Patrimoines, 1992, 426 p.

Clermont, N. et C. Chapdelaine, *Pointe-du-Buisson 4 : quarante siècles d'archives oubliées*. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, 1982, 170 p.

Clermont, N., C. Chapdelaine et Georges Barré, «Le site iroquoien de Lanoraie témoignage d'une maison longue» Montréal, *Recherches Amérindiennes au Québec*, 1983, collection Signe des Amériques no 3, 203 p.

Clermont, N. et É. Cossette, «Prélude à l'agriculture chez les Iroquoiens préhistoriques du Québec». *Journal canadien d'archéologie*, 1991, 15 : 35-44.

Cloutier, C., «Étude de potentiel archéologique du site de l'église de Saint-Roch-des-Aulnaies» 2005, Ruralys, rapport inédit, 37 p.

Dumais, P., «L'archéologie de la période pré-contact dans le Bas-Saint-Laurent» *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, 1991, vol.14 n° 2 p.4-8

Dumais, P., *Le Bic images de neuf mille ans d'occupation amérindienne*, Ministère des Affaires culturelles, Direction de L'Est-du-Québec, Dossier 64, 1988, 101 p.

Dumais, P. et G. Rousseau, «Trois sites paléoindiens sur la côte sud de l'estuaire du Saint-Laurent» *Recherches Amérindiennes au Québec*, 1985, vol. XV n° 1-2, p. 135-150.

Dumais, P. et G. Rousseau, «De limon et de sable, une occupation paléoindienne du début de l'Holocène à Squatec (CiEe-9), au Témiscouata » *Recherches Amérindiennes au Québec*, 2002, vol. 32 (3) : 55-75.

Dumais, P., «*Le Bas Saint-Laurent*» dans *Images de la préhistoire du Québec. Recherches amérindiennes au Québec*, 1978, vol. VII n° 1-2, p. 63-74.

Dumais, P., *Les schèmes d'établissement préhistoriques au sud de l'estuaire du Saint-Laurent*, Université de Montréal, Département d'anthropologie, Mémoire de maîtrise, 1979, 170 p.

Dumais, P., *Rapport d'une reconnaissance archéologique sur la rive sud du Saint-Laurent entre la rivière Ouelle et Notre-Dame-du-Portage, comté de Kamouraska, été 1975, 1976*, MAC, rapport inédit, 132 p.

Ethnoscop, *Le site préhistorique de La Martre (DhDm-1), Interventions archéologiques 1995*, Rapport soumis au ministère de la Culture et des Communications du Québec et à la Corporation du Centre d'interprétation d'archéologie préhistorique de la Gaspésie à La Martre, Saint-Lambert, 1996a. 113 p.

Ethnoscop, *Le site préhistorique de La Martre (DhDm-1), Interventions archéologiques 1996*, Rapport soumis au ministère de la Culture et des Communications du Québec et à la Corporation du Centre d'interprétation d'archéologie préhistorique de la Gaspésie à La Martre, Saint-Lambert, 1996b, 43 p.

Fortin, J.-C., A. Lechasseur et coll., *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993, 190 p.

Gates Saint-Pierre, C., *Variabilité, stase et régionalisation stylistiques : la céramique du site Hector-Trudel et du Nord-Est américain au Sylvicole moyen tardif (500 à 1000 apr. J.-C.)*, Thèse de doctorat (anthropologie), Montréal, Université de Montréal, 2003, 392 p.

Giguère, Georges-Émile, *Œuvres de Champlain, Vol. .1* Montréal, Éditions du Jour, 1973, p. 148.

Guimond, J., «Des grains de maïs d'une valeur inestimable», *Mémoires vives* 1994, (6-7) : 49.

Hoffman, B.G., «The Souriquois, Etechemin, and Kwedech, A lost Chapter in American Ethnography», *Ethnohistory*, 1955, 2 (1) : 65-87.

Johnson, L., *La réserve malécite de Viger, un projet-pilote du «programme de civilisation» du gouvernement canadien*, Mémoire de maîtrise (anthropologie), Université de Montréal, Montréal, 1995, 173 p.

Johnson, L. et C.A. Martijn, «Les Malécites et la traite des fourrures», *Recherches amérindiennes au Québec*, 1994, (24) : 25-44.

Laliberté, Marcel, *Fouilles archéologiques sur deux sites paléoindiens potentiels à St-Romuald*, Rapport remis à la ville de St-Romuald, St-Romuald, 1990.

Langlois, Jacques, *Répertoire des artisans-potiers, 1655-1916*, MAC, Dossiers 37, 1978, 175 p.

Lefrançois, Arthur, Histoire des îlots Etchemin, des origines à la fin du régime français. Thèse de licence en Lettres (Histoire), Université Laval, mai 1964, p. 28.

Martijn, Charles A., *Les Micmacs et la Mer*. Signes des Amériques 5, Recherches amérindiennes au Québec, 1986, 343 p.

Martijn, Charles A., «The Iroquoian Presence in the Estuary and Gulf of the Saint-Laurence River Valley : a Reevaluation», *Man in the Northeast*, 1990, (40) : 45-63.

Pintal, Jean-Yves, «De la nature des occupations paléoindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière», *Recherches Amérindiennes au Québec*, 2002, vol. 32 (3) : 41-54.

Pintal, Jean-Yves, *Inventaire et fouilles archéologiques à Baie Comeau : les interventions de 1995*, Rapport déposé au MCCQ, 1996, 84 p.

Plourde, Michel, *Huit mille ans de paléohistoire: synthèse des recherches archéologiques menées dans l'aire de coordination du parc marin du Saguenay-Saint-Laurent*, Rapport déposé à Parcs Canada, 2003, 362 p.

Prins, H.E.L., «Cornfeld at Meductic : Ethnic and Territorial Reconfiguration in Colonial Acadia», *Man in the Northeast*, 1992, (44) : 55-72.

Roy, Joseph-Edmont, *Histoire de la seigneurie de Lauzon, Vol.1*. Lévis, Mercier et Cie, 1897. p. 5.

Tremblay, R. et Vaillancourt, J.-B., *Rapport des activités archéologiques menées sur les îles du Bas-Saint-Laurent, été 1993*, Université de Montréal, Département d'anthropologie, rapport inédit, 1994, 89 p.

Trigger, B.G., *Les Indiens, la fourrure et les Blancs, Français et Amérindiens en Amérique du Nord*, Boréal/Seuil, 1990, 542 p.

Wright, J.V., «La circulation des biens archéologiques dans le bassin du Saint-Laurent au cours de la préhistoire», *Recherches amérindiennes au Québec*, 1982, 2 (3) : 193-205.

Wright, J.V., *La préhistoire du Québec*, Ottawa, Musée national de l'homme, Musées nationaux du Canada, éditions Fidès, 1980, 138 p.

7.2 Potentiel archéologique historique

Sources imprimées

Assemblée législative du Canada, *Complément des ordonnances et jugements des gouverneurs et intendants du Canada*, Québec, presse de E.R. Fréchette, 1856.

Bouchette, Joseph., *Description topographique de la province du Bas-Canada avec des remarques sur le Haut-Canada et sur les relations des deux provinces avec les États-Unis d'Amérique*, 1815 (rééd. 1978). 664 p.

Castonguay, Denis et coll., *Les Aulnaies, 1656-1981*, Corporation des fêtes du 325e anniversaire de la concession de la seigneurie des Aulnaies, impression 1981, 168 p.

Commission des monuments historiques de la province de Québec, *Old Manors, Old Houses*, 1927, 376 p.

Dionne, N.E., *Sainte-Anne-de-la-Pocatière, 1672-1900*, 1900, 93 p.

Dupont, Denise, *Jacques Dupont : De Bacilly à Saint-Roch-des-Aulnaies, Tome 1, la famille Dupont au XVIII^e siècle*, 2003, 480 p.

Fournier, Rodolphe, *Lieux et monuments historiques de l'est du Québec*, Montréal : Éditions Pauline, 1980, 355 p.

Gauthier, Raymonde, *Construire une église au Québec*, Montréal : Libre Expression, 1994, 244 p.

Hébert, Yves, *Bibliographie de la Côte-du-Sud*, Institut québécois de recherche sur la culture, Québec, 1986, 339 p.

Jetté, René, *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*, Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 1983, 4 séries, 1176 p.

Laberge, Alain et coll., *Histoire de la Côte-du-Sud*. Institut québécois de recherche sur la culture, Québec, 1993, 644 p.

Magnan, Hormisdas, *Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la province de Québec*, Arthabaska : L'Imprimerie d'Arthabaska, inc., 1925, 738 p.

Martin, Roland, *Amable Morin, notaire de chez-nous, premier tabellion résident de Saint-Roch-des-Aulnaies*, Société historique de la Côte-du-Sud, La Pocatière, 1976, 103 p.

Martin, Roland, *Les premiers seigneurs de Sainte-Anne-de-la-Pocatière*, Société historique de la Côte-du-Sud, La Pocatière, 1973, 148 p.

Martin Roland, *Saint-Roch-des-Aulnaies, les seigneurs, le manoir, le moulin banal, les maisons de pierres*, Société historique de la Côte-du-Sud, La Pocatière, 1975, 159 p.

Maurais, Pierrette, *La paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière 1715-1990*, s.n. La Pocatière, 1990, 109 p.

Maurais Pierrette, *La seigneurie des Aulnaies*. Recherche inédite, 2000, 90 p.

Maurais, Pierrette, *Recherche historique pour le comité du cimetière ad sanctos*, Recherche inédite, 2004, 49 p.

Pelletier, Alain, «Le quai de Saint-Roch-des-Aulnaies», *Le Javelier*, Revue de la Société historique de la Côte-du-Sud, septembre 1999.

Le recensement du gouvernement de Québec en 1762 (Saint-Roch-des-Aulnaies), *Rapport de l'archiviste de la province de Québec* pour 1925-1926.

Registres paroissiaux de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et de Saint-Roch- des-Aulnaies de 1743 à 1834.

Roy, Léon, *Les terres de la Grande-Anse des Aulnaies et du Port-Joli*, 1951, 304 p.

Roy, Pierre-Georges, *Rapport de l'archiviste de la province de Québec*, t. 1 à 20.

Saint-Pierre, Diane et Yves Hébert, *Archives paroissiales de la Côte-du-Sud : Inventaire sommaire*, 1990, 581 p.

Têtu Henri, *L'abbé David-Henri Têtu, curé de Sain-Roch-des-Aulnaies*, 1898, 94 p.

Sources Internets

«Site de la MRC de l'Islet», (En ligne) <http://www.mrcislet.com/municipalite-regionale/info.cfm?noPageSiteInternet=150&cfgsection=municipalites&cfgsoussection=saintrochdesaulnaies>, page consultée le 15 juillet 2007.

«Saint-Roch-des-Aulnaies, entre mer et monts», (En ligne) <http://www.saintrochdesaulnaies.ca/doc/PolitiqueCulturePatrimoine1.pdf>, page consultée le 15 juin 2007

Personnes consultées

- M. François Taillon, directeur du centre d'archives de la Côte-du-Sud et du Collège de Sainte-Anne à La Pocatière.
- M. Denis Castonguay, employé du Musée des Beaux-Arts du Québec, ancien résident de Saint-Roch-des-Aulnaies.
- M. Alain Pelletier, résident de la municipalité, propriétaire de la maison du notaire Amable Morin (1793-1877) construite vers 1830. Amateur d'histoire, il travaille depuis quelque temps à dresser l'inventaire des propriétaires des terres de la seigneurie.

Fonds d'archives consultés aux Archives de la Côte-du-Sud et du Collège de Sainte-Anne, La Pocatière

Fonds Arthur Gendreau
 Fonds Collège de Sainte-Anne
 Fonds Corporation de la Seigneurie des Aulnaies
 Fonds Joseph-François Richard
 Fonds Louis Pelletier
 Fonds Raymond Boutet
 Fonds Roland Martin
 Fonds Société historique de la Côte-du-Sud

Greffes des notaires consultés

Joseph Deguise,
Noël Dupont,
Louis-Auguste Dupuis,
J.-A.-P Jean,
Émile Miville Deschênes,
Amable Morin,
Rémi Piuze.

Cartes et plans

Ballantyne, Duncan Stephen, *Plan de la seigneurie de Saint-Roch*, 1856.
A.N.Q., E21

Bellin, *Carte du cours du Fleuve de Saint Laurent : depuis Québec jusqu'à la mer*, en deux feuilles: première feuille : depuis Québec jusqu'à Matane/ par le S. Bellin [S.I.], 1761.
2 cartes sur 1 feuille : coul. ; 56 x 86 cm, [En ligne],
<http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/cargeo/accueil.htm>

Bouchette, Joseph, *Topographical Map of The District of Quebec, Three Rivers, St. Francis and Gaspé, Lower Canada*, 1831, A.N.Q., ministère des Terres et Forêts, E21

Caron, Adrien, *Les Aulnaies*, 1945
ACSCSA, F040/2/6/52 C2/3/1

Carte aérienne de Saint-Roch-des-Aulnaies en 1955
ACSCSA, F031/3/5/7

Carte topographique de l'Isle-aux-Coudres, Québec, 1955
Échelle de 1 : 50 000
ACSCSA, F100/368/2/49 C2/16/3

Carver, *A New and Correct Map of the Province of Québec with the Adjacent States and Provinces.* / by Captain Carver and other officers. London : Laurie & Whittle, 1794.
1 carte : coul. ; 49 x 67 cm.
[En ligne], <http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/cargeo/accueil.htm>

Catalogne, Gédéon de, *Suite du Gouvernement de Québec qui comprend en descendant le Fleuve St. Laurent depuis le Cap Tourmente jusqu'au Cap aux Oyes levée en 1709...* / par le Sr. Catalogne... et dressée par Decouange; fac-similé par A.E.B. Courchesne. [Québec], 1921.1 copie diazo d'un fac-sim. à la main,
[En ligne], <http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/cargeo/accueil.htm>

Compagnie aérienne Franco-canadienne
Plan tiré des photos Feuilles 83 et 88
Université Laval, département des cartes et plans

Cloutier, Céline, *Extrait du plan du site historique et archéologique de l'église de Saint-Roch-des-Aulnaies*, Rapport rédigé en 2005, Échelle de 1:600

D'Anville. Canada, *Louisiane et Terres angloises* / par le Sr. d'Anville [Paris] : l'auteur, 1755, 1 carte en 4 feuilles ; 48 x 65 cm ou moins,
[En ligne], <http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/cargeo/accueil.htm>

Holland, Samuel, *A New Map of the Province of Lower Canada Describing all the Seigneuries, Townships, Grants of Land, &c...* / by Samuel Holland. London : Willm. Faden, 1813, 1 carte : coul. ; 59 x 87 cm G 3450 1813 H65 CAR,
[En ligne], <http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/cargeo/accueil.htm>

Perrault, Louis, *Extrait de la carte du canton Ashford en 1792*,
Bureau de l'arpenteur général du Québec

Plan du cimetière en 1882,
Archives de la Fabrique de Saint-Roch-des-Aulnaies

Plan du lot 147 de Saint-Roch-des-Aulnaies,
A.N.Q. TP11, S17, SS2, SSS1

Plan du terroir de Thomas Wilson, 1798,
A.N.Q., CA301, S45

Taché, E. E., *Plan officiel de la paroisse de Saint-Roch-des-Aulnaies*, 1883,
ACSCSA, F040/2/6/13 C2/3/1

Terrain de l'église en 1839, Plan contenu dans une lettre de l'abbé Alexis Mailloux à Mgr Signay
le 1er juin 1839,
Archives de la Fabrique de Saint-Roch-des-Aulnaies

Annexe 1

Biens classés

Chapelle de procession Notre-Dame-de-Lourdes*

La chapelle de procession Notre-Dame-de-Lourdes, classée monument historique, est un petit édifice religieux possiblement érigé en 1792. Cette chapelle en pierre présente une nef de plan rectangulaire terminée par une abside en hémicycle. Elle est coiffée d'un toit à deux versants retroussés et un clocher surmonte le faîte en façade. La chapelle de procession Notre-Dame-de-Lourdes est située en bordure de l'ancien Chemin du Roy, à l'extrémité est du centre de la municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies.

Classée monument historique le 16 décembre 1981.

Le domaine seigneurial des Aulnaies*

Le domaine seigneurial des Aulnaies, classé en 1965, a été aménagé au cours de la seconde moitié du 19^e siècle. La désignation comprend un vaste terrain de 6,9 hectares, incluant le manoir et ses dépendances. Le manoir, un élégant cottage en bois de style Regency, ainsi qu'un hangar reprenant certains de ses éléments décoratifs, ont été érigés entre 1850 et 1853. Il s'y trouve aussi un autre hangar, construit plus tardivement. Délimité par la rivière Ferrée et la rivière Le Bras, qui le traverse en partie, le domaine seigneurial est situé en bordure de la route de la Seigneurie (route 132). Un moulin banal, classé monument historique, s'élève à proximité. Le domaine est doté d'une aire de protection qui prend la forme d'un cercle dont le rayon de 152 m est établi à partir de la localisation du manoir Seigneurial.

Classé monument historique le 13 janvier 1965

Décret ministériel d'une aire de protection le 28 mai 1975

Moulin banal des Aulnaies*

Le moulin banal des Aulnaies est un moulin à eau conçu pour moudre la farine. Construit en 1842, ce bâtiment industriel de plan rectangulaire, en pierre, de trois étages et demi, est coiffé d'un toit à deux versants droits aux larmiers courts. Il est situé à la jonction de la route de la Seigneurie (route 132) et de la rue Pierre de Saint-Pierre. Il est adossé contre une dénivellation longeant la rivière Le Bras. Il est voisin du domaine seigneurial des Aulnaies, classé monument et lieu historiques.

Classé monument historique le 7 septembre 1977.

*Répertoire du patrimoine culturel du Québec,

[En ligne] <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/RPCQ/recherche.do?methode=accéder>